LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 31 ★ Ensoleillé. Max.: 2. **Détail page 4.** Montréal, mercredi 7 février 1990 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

La collection printemps-été de Royal Robbins *est arrivée*
Vêtements pour femmes et hommes 100% coton... naturellement
3525, chemin Queen Mary
Tél.: 739-4451 / 2141
Blacks CAMPING INTERNATIONAL

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les incidents linguistiques du type Sault-Sainte-Marie constituent une merveilleuse célébration de la bêtise « made in Canada ». L'éditorial de Paul-André Comeau. **Page 6**

Idées

Le BAPE est à un point tournant, rappelle son président en exercice. Et l'ancien ministre péquiste, Jean-Marc Léger, envoie un grand merci à MM. Wells et Filmon. **Page 7**

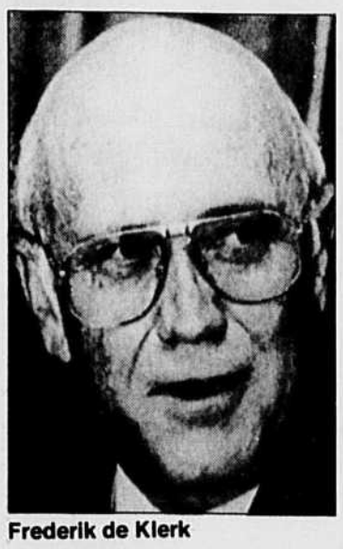

Frederik de Klerk

Mandela juge « courageux » les propos de De Klerk

Nelson Mandela qualifie de « courageux », « audacieux » et « porteur d'espoir » le discours dans lequel le président Frederik W. de Klerk a légalisé vendredi le Congrès national africain. **Page 5**

Recul du minerai québécois

La production minérale du Québec a terminé la décennie à un niveau inférieur à celui qu'elle atteignait en 1980. **Page 9**

Guillotine sur la TPS ?

Le leader du gouvernement aux Communes promet pour la deuxième fois en deux jours d'invoquer le règlement de clôture pour mettre fin au débat sur la TPS. **Page 2**

100 000 $ aux femmes chauffeurs

La STCUM versera 100 000 $ à dix femmes dont les candidatures pour des postes de chauffeur d'autobus avaient été écartées à cause d'un critère d'embauche jugé discriminatoire. **Page 3**

Bell mettrait la confidentialité en péril

Des groupes de consommateurs et de défense des droits craignent que certains services que Bell Canada se propose d'implanter portent atteinte à la vie privée des abonnés. Page 15

Hamelin, Lalonde et Poulin finalistes

Louis Hamelin (*La Rage*), Robert Lalonde (*Le Diable en personne*) et Jacques Poulin (*Le Vieux Chagrin*) sont les trois auteurs francophones retenus pour le prix du roman. Au total, 43 finalistes se partageront 14 prix (sept catégories françaises et sept anglaises) de 10 000 $ chacuns. Page 16

Peterson propose une conférence sur les minorités pour sauver Meech

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE de l'Ontario propose une ronde constitutionnelle consacrée exclusivement aux droits des minorités dans les soixante jours qui suivraient l'adoption de l'accord du lac Meech.

Cette proposition, véhiculée depuis deux ans par les minorités, constituerait une pièce maîtresse de la solution qu'évoquait cette semaine à Québec David Peterson pour débloquer le dossier du lac Meech.

Au cours des dernières semaines, le premier ministre ontarien l'a soumise de façon directe ou indirecte à plusieurs des principaux intervenants dans le dossier, dont la plupart des autres premiers ministres libéraux, et les francophones hors Québec.

EXCLUSIF

L'idée de mettre sur la table la question de la protection des minorités a l'accord de principe de Robert Bourassa, qui serait même disposé à lancer lui-même un appel à ses homologues provinciaux pour que leur rendez-vous annuel du mois d'août, qui aura lieu à Winnipeg cette année, se transforme en séance de négociation constitutionnelle.

Cette semaine, à Québec, le ministre Gil Rémillard a confirmé l'intérêt de son gouvernement en qualifiant d'« intéressante » la proposition de David Peterson.

Le projet intéresse également les premiers ministes Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, et Gary Filmon, du Manitoba, lesquels ont placé en tête de liste de leurs réticences à ratifier l'accord du lac Meech des inquiétudes quant au sort qu'il réserve aux minorités de langues officielles.

Dans un sens, le premier ministre ontarien reprend à son compte, en le précisant dans le temps, un concept qui circule dans les coulisses consti-

Voir page : Peterson

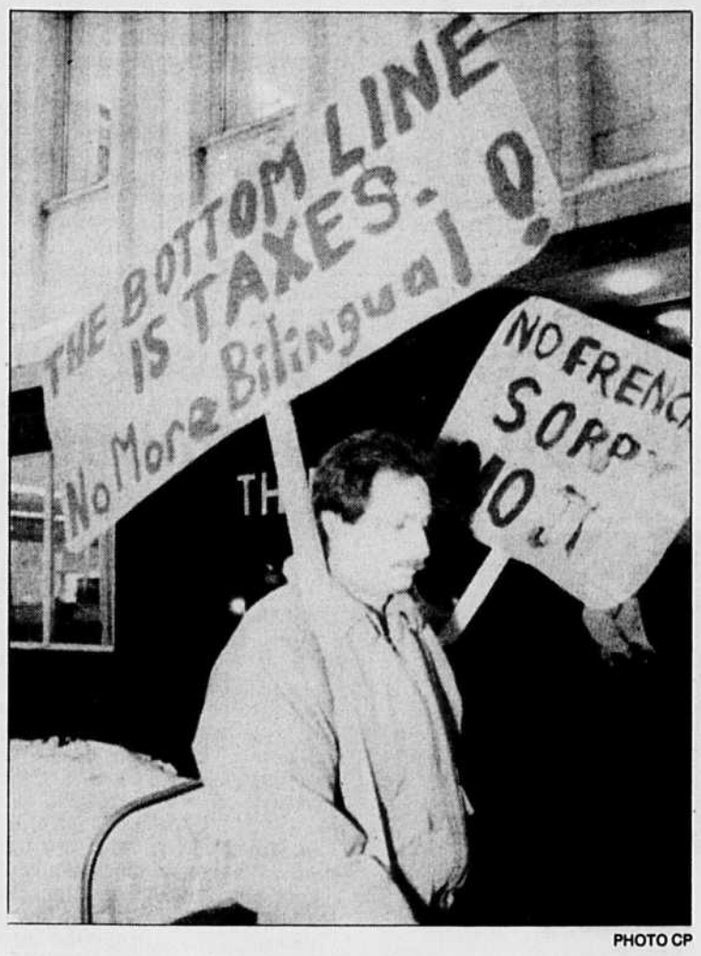

PHOTO CP

Au tour de Thunder Bay

Tandis que la décision de Sault-Sainte-Marie soulevait diverses réactions de mécontentement, hier, au pays, des porteurs d'affiches antibilinguisme se préparaient, à Thunder Bay, au vote qui sera pris ce soir pour l'unilinguisme anglais.

Sault-Sainte-Marie soulève les passions

Paul Cauchon

LA DÉCISION de la municipalité de Sault-Sainte-Marie de se déclarer unilingue anglaise a continué, hier, de susciter des réactions passionnées dans le pays.

Elle a soulevé d'abord divers mouvements de protestations tandis que d'autres villes se préparaient à imiter Sault-Sainte-Marie, dont notamment Thunder Bay où le vote sera pris ce soir sur une résolution d'unilinguisme qui a déjà l'appui de neuf conseillers sur douze.

Hier le mouvement Canadian Parents for French (Parents canadiens pour le français) annonçait son intention de se rendre à Sault-Sainte-Marie pour inciter le conseil municipal à revenir sur sa décision.

La présidente de la section ontarienne de cette association, Diane Carlucci, a indiqué que des parents d'expression anglaise et des parlementaires fédéraux et ontariens monteront à bord d'un autobus vendredi pour se rendre à Sault-Sainte-Marie.

Ils prévoient faire signer une pétition samedi contre la décision de la municipalité, et rencontrer le conseil municipal le lundi suivant.

Mme Carlucci a affirmé que le but de la résolution du conseil municipal de Sault-Sainte-Marie était de faire comprendre aux premiers ministres de l'Ontario et du Canada que la politique de bilinguisme ne plaisait pas à tout le monde. « Maintenant que les premiers ministres ont bien reçu ce message, la résolution n'a plus sa raison d'être » a-t-elle déclaré.

Tom Reid, un autre porte-parole de cette organisation de 18 000 membres, a affirmé que cette résolution représentait un

Voir page : Sault

Gorbatchev gagne

Les conservateurs se résignent au pluripartisme

d'après AFP etr Reuter

MOSCOU — Mikhaïl Gorbatchev a marqué hier un point crucial, lors du plénum du Comité central du Parti communiste d'URSS, neutralisant les conservateurs et consolidant encore plus son emprise sur les instance dirigeantes du PCUS.

M. Gorbatchev a obtenu le ralliement d'Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs, à son projet d'abandon du rôle dirigeant du PCUS, au cours de débats passionnés qui ont marqué cette deuxième journée d'un plénum historique dont les travaux ont été exceptionnellement prolongés et se poursuivront aujourd'hui.

L'adhésion d'Egor Ligatchev, la principale personnalité conservatrice du Bureau politique, au renoncement à l'article 6 de la Constitution, qui garantit le rôle dirigeant du parti, a apporté un atout d'un grand poids au numéro un soviétique dans ses efforts de rénovation du système politique soviétique vers le pluripartisme, notent les observateurs.

« L'article 6 a vécu », a affirmé aux journalistes M. Vladimir Anichtchev, membre titulaire du Comité central, à sa sortie du Kremlin. Il a souligné qu'aucun des intervenants au plénum ne s'était ouvertement prononcé contre son abrogation.

« Je suis convaincu que le projet de plate-forme du parti sera voté demain », a encore dit M. Anichtchev. Le plénum doit également débattre aujourd'hui de la décision des communistes de Lituanie de se proclamer indépendants du Parti communiste soviétique.

M. Gorbatchev cherche également à renforcer ses pouvoirs en obtenant du plénum du Comité central qu'il se prononce pour un système présidentiel fort, avec l'élection du chef de l'État au suffrage universel.

Cette disposition contenue dans le projet de plate-forme politique que le Comité central doit adopter pour le soumettre en juin ou juillet prochain

Voir page : Gorbatchev

Québec envisage des hypothèses de signalisation routière bilingue

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

UN GROUPE de travail vérifiera, à la demande du ministre Claude Ryan, si certains éléments de bilinguisme seraient nécessaires dans la signalisation routière au Québec pour des raisons de sécurité.

La formation de ce groupe a été annoncée hier par le ministre responsable de l'application de la loi 101 qui a demandé qu'un rapport lui soit fourni d'ici la fin du mois de mars accompagné de recommandations sur les mesures législatives ou administratives à prendre.

Le mandat du comité est de vérifier si en certaines circonstances l'utilisation d'une signalisation unilingue française présente des risques, a-t-on indiqué au bureau de M. Ryan.

L'automne dernier, le ministre avait indiqué que si des vies étaient mises en danger par l'unilinguisme actuel, il envisagerait alors des amendements à la loi 101. Il s'agit de voir si le danger invoqué par certaines personnes existe vraiment, a-t-on précisé hier.

L'existence d'un danger potentiel avait été soulevé l'automne dernier par le ministre des Transports et de la Sécurité routière, Sam Elkas, qui, en entrant en fonction, avait repris à son compte les préoccupations de la commuanuté anglophone québécoise.

Ce danger avait été aussi soulevé par des ministères du gouvernement à l'occasion d'une consultation menée par le Secrétariat aux politiques linguistiques. Outre les problèmes

Voir page : Québec

La Cour d'appel du Manitoba juge que les francophones n'ont pas le droit de gérer leurs écoles

Jean-Pierre Proulx

LA COUR d'appel du Manitoba a statué hier à l'unanimité que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés n'accorde pas aux Franco-Manitobains le droit de gestion de leurs écoles, mais seulement le droit à l'enseignement en français. Trois des quatre juges leur ont reconnu à tout le moins le droit à des « établissements distincts », mais pas nécessairement des « bâtiments distincts ».

La Commission nationale des parents francophones, dont le siège est à Saint-Boniface, a immédiatement demandé au gouvernement Filmon de reconnaître malgré tout aux francophones le droit de gestion, à défaut de quoi, a prévenu son président, M. Raymond Poirier, les parents devront faire appel à la Cour suprême.

En 1984, la Cour d'appel d'Ontario a, pour la première fois, reconnu ce droit. La province a testé avec succès sa nouvelle loi accordant aux francophones le droit de gérer leurs écoles par l'intermédiaire de « comités linguistiques ». Depuis, quatre autres provinces ont testé la question en cour. C'est la première fois qu'un tribunal provincial prend une décision si manifestement contraire aux autres.

Du reste, la question fait actuellement l'objet des délibérations de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé. La Cour d'appel d'Alberta a reconnu aux francophones le droit de gérer leurs écoles mais a, en même temps, dit qu'ils n'étaient pas suffisamment nombreux pour l'exercer. Le parents ont donc fait appel.

Ce fameux article 23 stipule que le

Voir page : La Cour

La TPS et l'environnement feront-ils gagner Edmonston dans Chambly ?

Pierre O'Neill

CONSERVATEURS et libéraux ont réussi à centrer la campagne de Chambly sur l'entente du lac Meech. Mais la stratégie n'a pas rapporté les dividendes escomptés. Le candidat du NPD a su mieux traduire les véritables préoccupations et aspirations de l'électorat. Et l'efficacité de son mode d'action à ras du sol s'impose chaque jour davantage. Il est également apparu plus crédible, notamment dans le dossier de l'environnement.

S'ils ont gagné la bataille des thèmes, Serge Bégin et Clifford Lincoln ont perdu celle de la crédibilité. Quand ils sont entrés dans la lutte, les jeux étaient déjà faits. Depuis le signal de départ, l'avance de Philippe Edmonston n'a cessé de s'accroître.

Vue de l'extérieur du comté, la campagne électorale des candidats du PC et du PLC apparaît étincelante. Tout se passe comme si le candidat du NPD était incapable de se faire entendre. Le libéral et le conservateur s'activent dans un cadre privilégié. D'une semaine à l'autre accourent de partout les plus grandes vedettes politiques du pays, les Mulroney, Bouchard, Turner, Peterson, Martin. Et des hordes de journalistes.

Pendant ce temps, d'un travers à l'autre du comté, Philippe Edmonston roule sa bosse sans faire de vagues. Tantôt à pied, tantôt à bord d'un citron de la General Motors, tantôt en ski, il poursuit inlassablement le porte-à-porte. La presse dite « nationale » y jette un oeil distrait tandis que la presse locale, notamment les hebdos régionaux, le suivent à la trace, épiant chacun de ses gestes et publiant ses déclarations à pleines pages. Voilà deux ans que ça dure et c'est cette implication dans les affaires publiques du comté qui a fait toute la différence. Il a été de toutes les manifestations, de tous les mouvements de contestation et de toutes les pétitions. Il s'est gagné l'appui de la plupart des groupements écologiques du comté. Tout ce temps, il s'est appliqué à renforcer sa réputation de protecteur du consommateur.

D'entrée de jeu, les adversaires de Philippe Edmonston ont compris qu'il était vulnérable sur la question constitutionnelle. Surtout après la visite du chef du NPD, Audrey McLaughlin, qui s'est payé le luxe de le contredire sur l'entente du lac Meech, cela devant les caméras de la télévision. Serge Bégin et Clifford Lincoln n'allaient jamais lâcher cet os. Dans tous les débats qui ont suivi, à la télévision communautaire comme à la station CKAC, le libéral et le conservateur ont tiré à l'unisson sur « l'orphelin » du NPD.

En d'autres temps et d'autres lieux, c'eût peut-être été une stratégie rentable. Mais pour les gens de Chambly, l'échec ou la ratification du lac Meech ce n'est pas une question de vie ou de mort. À cet égard, un sondage publié par l'hebdomadaire *L'oeil régional* et réalisé par l'as-sondeur du PQ, Michel Lepage, nous apprend que 43 % des électeurs de Chambly sont favorables à l'accord, pendant que 22 % y sont défavorables et que 35 % sont indécis.

Bien plus que dans les intentions de vote (Edmonston, 65 %; Lincoln, 20 %; Bégin, 11 %), le sondage fait ressortir l'importance du choix de la

Voir page : La TPS

Ogilvy... la passion de plaire!

OGILVY
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

EN BREF...

Une autre intervention de Charest

L'ex-ministre de la Condition physique et du Sport amateur, M. Jean Charest, s'est servi de son poste pour aider à faire libérer sous caution un camionneur canadien inculpé d'homicide aux États-Unis, affirme un journal de Toronto. Le cautionnement de M. Richard Bilodeau, de Coaticook, a été réduit de 500 000 à 100 000 $ US en décembre après que M. Charest fut intervenu auprès du procureur général du New Hampshire pour le convaincre que le camionneur retournerait dans cet État pour y subir son procès, dit un article daté de Montréal et publié hier dans le *Globe and Mail*. M. Bilodeau, 29 ans, a été inculpé d'homicide à la suite d'un accident de circulation qui a coûté la vie à deux policiers et à leur prisonnier. « Il (Charest) a contacté notre bureau et dit que le Canada ferait tout pour l'extrader (s'il ne se présentait pas à son procès) », a déclaré lundi le procureur général adjoint Brian Ward. M. Charest a soutenu lundi qu'il n'avait rien fait de mal et qu'il était intervenu pour sortir M. Bilodeau de prison parce que « c'était là une occasion d'aider quelqu'un ». M. Bilodeau a été remis en liberté le 16 décembre et l'accusation d'homicide a été par la suite réduite à trois chefs d'accusation de négligence criminelle, qui peuvent valoir un maximum de sept ans de prison à l'auteur.

Axworthy se tient derrière Chrétien

Le député Lloyd Axworthy appuie Jean Chrétien dans la course à la direction du Parti libéral du Canada, l'homme qui, dit-il, est la « deuxième meilleure voix pour l'Ouest ». M. Axworthy, qui a pensé un temps se porter candidat à la succession de John Turner, a abandonné ce projet parce qu'il manquait d'appui financier. « Je pense que ses positions lui méritent l'appui de l'Ouest, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'accord du lac Meech », a déclaré M. Axworthy, qui, comme M. Chrétien, croit que l'accord constitutionnel est défectueux. « Je ne pense pas que d'autres candidats fassent l'affaire dans ce cas-là ». La décision du député de Winnipeg n'a pas manqué de plaire à la leader libérale du Manitoba, Mme Sharon Carstairs, qui a déjà pris parti en faveur de M. Chrétien. « Lloyd attirera certaines personnalités et rehaussera la campagne dans l'Ouest », a-t-elle dit. M. Axworthy a dit qu'il croyait que beaucoup de ceux qui auraient appuyé sa candidature le suivront dans le camp de M. Chrétien.

Plus difficile d'acheter des explosifs

Le gouvernement fédéral a fait savoir, hier, que la vente d'explosifs à des personnes âgées de moins de 18 ans est maintenant interdite. L'interdiction est contenue dans des amendements aux règlements qui ont été rendus publics par le ministère de l'Énergie. L'achat et la possession de la plupart des matières explosives et des pièces d'artifice par les personnes de moins de 18 ans sont interdits et l'âge limite pour l'achat et la possession de fusées miniatures est fixé à 12 ans.

Québec espère toujours obtenir plus que 21 % des contrats fédéraux en recherche

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE PLAN d'action mis au point par le gouvernement québécois pour obtenir sa part des contrats fédéraux en recherche et développement porte fruit, affirme le ministre Gérald Tremblay qui prédit que dans le secteur spatial les objectifs du Québec pourraient être dépassés.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a en effet soutenu que le Québec pouvait être optimiste. Si dans certains secteurs des retards importants existent toujours, des progrès importants sont faits dans d'autres, a-t-il dit.

Globalement, 20.9 % de l'ensemble des dépenses fédérales de recherche et développement (5 milliards $ annuellement) sont faites au Québec. C'est peu compte tenu du fait que le Québec compte 26 % de la population canadienne et que l'Ontario reçoit 52 %, a-t-il convenu au cours d'un échange en commission parlementaire hier avec la critique péquiste en ce domaine, Mme Jeanne Blackburn. Il y a là au moins 300 millions $ qui échappent au Québec.

Des progrès ont été cependant faits au plan des contrats accordés à des entreprises privées en vertu de la politique fédérale d'impartition. La part du Québec est passée de 10 % à 14 % en cinq ans, a-t-il noté, rappelant que le gouvernement québécois a maintenant un lobbyiste à Ottawa pour aider les compagnies québécoises. Dans le domaine de la recherche industrielle, le Québec obtient plus que sa part, soit 36 %.

Le secteur de la recherche spatiale est celui où le ministre fonde toutefois le plus d'espoir. Pour l'agence spatiale canadienne dont le siège est à Montréal, les ententes signées entre Québec et Ottawa prévoient des retombées minimales de 35 %. C'est bien un minimum de 35 %, a-t-il insisté, ajoutant qu'il était « beaucoup plus optimiste ».

Dans le cas du projet Radarsat administré par l'agence, les retombées pour le Québec sont de l'ordre de 60 %, a-t-il signalé, notant que sur 235 millions $ de travaux, 146 millions $ seront effectués au Québec. Notons que le projet total est de 430 millions $, mais qu'une large partie est réalisée aux États-Unis pour des raisons technologiques.

Le ministre Tremblay a été obligé de confirmer hier que le gouvernement québécois injecterait des fonds de 33 millions $ dans ce projet Radarsat sur une période de cinq ans. Cet argent proviendra du Fonds de développement technologique créé l'an dernier.

Le Parti québécois a qualifié de scandaleuse l'utilisation d'une partie du budget de ce Fonds alors que le Québec a de la difficulté à obtenir d'Ottawa toutes les retombées auxquelles il a droit en matière de R/D. Cela est d'autant plus grave, a noté Mme Blackburn, que dans ce projet le Québec ne fait que de la « fabrication », toute la recherche étant effectuée en Ontario.

Le recours au Fonds technologique est justifié, a soutenu M. Tremblay, qui pour sa part a qualifié le projet Radarsat de stratégique pour l'industrie québécoise. Les retombées indirectes seront importantes, a-t-il dit, citant la création par Spar Aérospatiale d'un incubateur industriel pour aider les petites entreprises qui voudront participer à ce projet.

Les règlements du Fonds de développement technologique prévoient que le gouvernement peut désigner d'autorité des projets jugés stratégiques qui peuvent être financés par le Fonds. Il l'a fait aussi dans le cas de l'Institut de recherche sur le magnésium, a-t-il dit.

Pour l'instant aucun projet de recherche nouveau n'a été subventionné par le Fonds de développement technologique.

Un projet est à l'étape finale et pourrait être approuvé au cours des prochaines semaines, a toutefois indiqué M. Tremblay. Deux autres projets sont très avancés et une vingtaine d'autres sont à être examinés, a répliqué le ministre qui a insisté sur la jeunesse de ce Fonds qui a moins d'un an. Rappelons qu'en lançant le Fonds on avait promis que les premiers projets seraient approuvés avant la fin de 1989.

Les universités pressent le fédéral de ne pas réduire de nouveau ses paiements de transfert

Jean-Pierre Proulx

L'ASSOCIATION des universités et collèges du Canada (AUCC) presse vivement le gouvernement Mulroney de ne pas réduire pour la troisième fois les paiements de transferts aux provinces destinés aux universités.

Dans un « exposé prébudgédaire au ministre des Finances », l'AUCC invite le gouvernement à faire preuve de cohérence. Brian Mulroney, dit-elle, affirmait il y a six mois : « Notre avenir dépend aussi de notre système d'éducation. Dans les années à venir, ce sont les systèmes d'éducation dont se seront dotés les pays qui détermineront leur compétitivité à l'échelle internationale ».

Il existe un lien direct, affirme l'AUCC, entre les argents que le fédéral accorde effectivement aux provinces et ceux que les provinces versent ensuite aux universités. Pourtant, les provinces n'ont aucune obligation constitutionnelle à verser ces sommes aux universités, l'éducation relevant de leur compétence propre.

On a freiné deux fois le transfert des paiements fédéraux vers les provinces, d'abord par le programme d'indexation dit de « 6 et 5 % » en 1983-85, puis par loi C-96 en 1986. L'effet conjugué des deux mesures a entraîné un manque à gagner de trois milliards $ pour les provinces, dit l'AUCC.

« Voilà que le Parlement envisage de tirer une troisième salve en voulant freiner une nouvelle fois la croissance des paiements, s'indigne l'association. Son adoption entraînera pour la seule première année de sa mise en vigueur, estime-t-elle, un manque à gagner d'environ 650 millions $.

Le mémoire évoque encore les contradictions du gouvernement qui affirme l'importance capitale de la recherche et du développement, mais qui, de 1985 à 1988, a réduit en même temps de 1,4 % à 1,3 % la part du PIB qu'ils y consacrent. Le Canada arrive encore à l'avant-dernier rang pour le niveau de soutien financier par chercheur, juste après l'Italie.

Quant aux grands conseils subventionnaires canadiens, le soutien qui leur est accordé depuis 1985 n'a augmenté que de 2 %.

L'AUCC prend acte de la mise sur pied du « groupe d'étude sur les ressources humaines » par la Conférence des premiers ministres de novembre dernier, pour recommander d'abord que d'ici le dépôt de son rapport, le gouvernement « n'impose pas de restrictions additionnelles sur le taux de croissance des paiements de transfert du financement des programmes établis aux provinces ».

Elle suggère ensuite d'épargner tous les conseils subventionnaires « de toute compression générale appliquée aux dépenses fédérales dans le prochain budget ».

Troisièmement, elle conseille au gouvernement d'intégrer, à la fin de l'exercice 1990-1991, la politique « des subventions de contrepartie ». En principe, cette politique doit prendre effet après le prochain budget.

Enfin, l'AUCC préconise que l'aide publique au développement à l'étranger « soit exempte de toute réduction ».

LES PARTS PERMANENTES
DESJARDINS

ÉMISSION LIMITÉE PAR CAISSE
Hâtez-vous !

DES AVANTAGES FISCAUX INDÉNIABLES

UNE GRANDE NOUVEAUTÉ.
Les caisses Desjardins procèdent à une émission de 150 millions de dollars de parts permanentes. C'est un tout nouveau véhicule de placement qui vous permet de réaliser des économies d'impôt tout en investissant dans le capital coopératif de votre caisse.

Minimum d'achat: 100 $
Maximum d'achat: 1 000 $ par année

Les parts permanentes sont admissibles au Régime d'épargne parts permanentes des caisses (REPPC). Aussi, vous pouvez déduire 100 % de leur coût d'achat (maximum 1 000 $) de votre revenu imposable provincial.

LES PARTS PERMANENTES DESJARDINS

Déduction de 100 % au provincial +100 % à titre de REER

Les parts acquises entre le 4 janvier et le 1er mars 1990 inclusivement peuvent donner droit à une déduction pour l'année d'imposition 1989 ou 1990, à votre choix.

De plus, vous pouvez inclure vos parts permanentes dans votre REER ou dans celui de votre conjoint et bénéficier de déductions provinciale et fédérale pouvant atteindre 100 %, à titre de cotisation à un REER.

Une occasion à ne pas manquer. Informez-vous auprès du représentant du courtier, les Services d'investissement Trustco Desjardins inc., à votre caisse*.

* Dans les caisses participantes seulement.

UN PLACEMENT À PART

Les Services d'investissement Trustco Desjardins inc.

Desjardins

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de titres. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le prospectus que vous trouverez dans les caisses participantes.

Plus de 15 millions de Canadiens sont allés aux États-Unis en 89

WASHINGTON (AP) — Un total de 15,2 millions de Canadiens sont allés dans le Sud en 1989, surpassant de loin le nombre de touristes des autres pays aux États-Unis, et le bureau du tourisme américain s'attend à une augmentation de 2 % cette année.

Le ministère du Commerce affirme que, pour la première fois, les visiteurs étrangers dépensent plus aux États-Unis que les Américains ne dépensent outre-mer.

Les États-Unis ont enregistré un excédent touristique de 450 millions $ US l'année dernière, a indiqué lundi le sous-secrétaire au Commerce Rockwell Schnabel.

Et le directeur de la recherche du bureau du tourisme Don Wynegar, qui dépend du ministère du Commerce, a estimé que le surplus projeté devrait atteindre 1,5 milliard $ US cette année.

Les visiteurs étrangers ont dépensé 34,3 milliards $ US aux États-Unis en 1989 tandis que les Américains n'ont dépensé que 33,9 milliards à l'étranger. Les voyageurs américains et étrangers ont dépensé une somme identique, soit 8,7 milliards $ US, pour se rendre à destination.

C'est des pays voisins des États-Unis — le Canada et le Mexique — que sont venus, comme il fallait s'y attendre, le plus grand nombre de visiteurs en 1989, soit un total combiné de 64 % de tous les touristes reçus — 15,2 millions du Canada et 9,3 millions du Mexique, a ajouté M. Wynegar.

Suivaient : trois millions de touristes japonais et 2,2 millions de visiteurs britanniques.

Un fonctionnaire doit faire preuve de réserve dans ses activités politiques

de notre bureau de Québec

LES RÈGLES relatives à la participation des fonctionnaires à des activités politiques sont ambiguës et devraient être revues par la Commission de la Fonction publique.

Telle est l'opinion exprimée hier par le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallières, à la suite d'informations publiées par le quotidien *La Presse* mettant en cause les activités politiques d'un fonctionnaire de ce ministère.

La loi actuelle de la fonction publique établit qu'un fonctionnaire a le droit de participer à des activités politiques sans interdire quoi que ce soit, a noté le ministre qui, dans les circonstances, trouve difficile de faire des reproches au fonctionnaire en question.

Ce fonctionnaire, Jacques Alepin, aurait participé, suivant *La Presse*, à des activités de financement du Parti libéral du Québec étant responsable notamment des dirigeants d'entreprises. Dans ses fonctions au ministère des Transports où il est directeur adjoint de la construction pour la région de Montréal, il a été impliqué par ailleurs dans l'octroi de contrats de construction et la surveillance des travaux du Plan de transport de Montréal où des dépassements de coûts importants sont survenus en 1989.

Le ministre Vallières a expliqué hier que jusqu'à preuve du contraire rien ne pouvait être reproché à M. Alepin. Toutefois, le secrétaire général du gouvernement, Benoît Morin, a demandé hier au sous-ministre des Transports, Jean-Marc Bard, un rapport sur les activités de M. Alepin pour vérifier si celui-ci avait pu manquer au « devoir de réserve » qu'impose aux fonctionnaires la Loi de la fonction publique.

Le député péquiste Jean Garon qui ces derniers jours a soulevé le problème du dépassement des coûts des travaux de voirie à Montréal (33 %), a dit que les informations de *La Presse* confirment la nécessité d'une enquête du vérificateur général et de la Commission de la fonction publique. « Ces organismes doivent prendre leur courage à deux mains et faire leur job », a-t-il affirmé.

Via Rail est écologique
PHOTO PC

La diminution des services de Via Rail est une mesure anti-écologique parce qu'elle augmente la pollution, affirment les étudiants en génie civil de l'université Laval. Pour mettre en lumière leur déaspprobation avec cette mesure, ils ont organisé, dans le cadre de la course aux exploits du Carnaval de Québec, un train symbolique et lui ont fait traverser la ville entre la gare du Palais et l'université. Le ministre des Transports du Québec Sam Elkas avait accepté de venir couper le traditionnel ruban rouge en guise d'inauguration du train formé d'une auto et d'une remorque, recouverts d'une bache. Le ministre a félicité les étudiants pour leur initiative et affirmé qu'il s'agit d'une idée fantastique pour souligner l'importance d'un transport rapide entre Montréal et Québec. M. Elkas a révélé qu'il avait rencontré samedi dernier le ministre fédéral des Transports Benoît Bouchard et que tous deux avaient discuté du projet d'un TGV (train grande vitesse) entre Québec et Windsor, en Ontario.

La STCUM verse 100 000 $ pour discrimination sexuelle

Dix femmes chauffeurs obtiennent un dédommagement

Martin Pelchat

LA SOCIÉTÉ de transport de la CUM a accepté de verser 100 000 $ à dix femmes dont les candidatures pour des postes de chauffeurs d'autobus avaient été écartées en 1985 et 1986 à cause d'un critère d'embauche jugé discriminatoire par la Commission des droits de la personne du Québec.

Les dix femmes, qui ont finalement été engagées en 1987 après l'abolition, en avril 1986, du critère en question, avaient intenté en août 1988 une poursuite de 626 500 $ contre la société pour perte de salaire et dommages moraux et exemplaires.

Hier, le groupe Action Travail des Femmes, qui les appuyait dans leurs démarches, a révélé qu'une entente hors cour était intervenue en novembre avec la STCUM.

À défaut de se voir créditer deux ans d'ancienneté, les plaignantes ont obtenu, en plus du gain monétaire, deux semaines de vacances supplémentaires en guise de reconnaissance des années de service perdues.

« Cette reconnaissance de notre temps de travail est un gain très important puisqu'il crée un précédent pour les femmes dans des causes de discrimination systémique dans le domaine du travail », a indiqué Liza Novak, porte-parole d'ATF.

Les négociations entre la STCUM et les dix femmes ont débuté en avril dernier, après que la Commission des droits de la personne eut conclu que le système de sélection et d'embauche en vigueur à la STCUM entre janvier 1985 et juin 1986 « comportait des exigences ayant des effets discriminatoires en raison de l'utilisation continuelle de l'exigence d'expérience de conduite d'un véhicule commercial ».

L'exigence était fixée à cinq ans d'expérience de conduite d'un tel véhicule. Or, Statistique Canada évaluait en 1981 la population active des conducteurs d'autobus de la région métropolitaine à 5580 hommes et 1035 femmes.

De janvier 1985 à juin 1986, 150 hommes et 14 femmes candidats à un poste de chauffeur à la STCUM avaient de quatre à cinq ans d'expérience.

Sur un total de 1856 candidatures reçues de personnes possédant entre un mois et cinq ans et plus d'expérience de conduite d'un véhicule commercial, on comptait 1686 hommes et 170 femmes.

Pourtant, en 1984, le pdg d'alors de la STCUM, Lawrence Hanigan, s'était fixé pour objectif d'engager 150 femmes chauffeurs en deux ans.

Deux ans plus tard, la STCUM n'avait atteint que 60 % de cet objectif. De 1977 à 1986, la société avait recruté 1627 chauffeurs masculins et 101 féminins.

En 1986, on ne comptait donc qu'environ 80 femmes chauffeurs sur un total de 3000 employés. On estime aujourd'hui leur nombre à plus de 250. La porte-parole de la STCUM, Monique Mathieu, a refusé hier de divulguer les chiffres exacts en précisant que cela ferait l'objet d'une prochaine conférence de presse.

Mme Mathieu ajoute que depuis 1985, la STCUM a fait amende honorable en abolissant le critère controversé. De plus, la société accorde aujourd'hui aux femmes 40 % des nouveaux postes de chauffeur d'autobus.

« La STCUM a fait oeuvre de pionnière en matière d'embauche des femmes en devenant la première entreprise québécoise à se doter d'un plan d'accès à l'égalité le 11 juin 1987 », dit Mme Mathieu.

Flamand était couvert par le ministère pour le règlement avec Rio Algom

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE québécois de l'Environnement (Menviq) a fait sienne la solution suggérée par M. Antonio Flamand, le 14 août 1984, de trouver un acheteur pour la mine Rio Algom qui en assumerait la restauration environnementale en échange des titres de propriété.

C'est ce qui ressort du procès-verbal de cette rencontre, signé par M. André Ouellet, un fonctionnaire du ministère de l'Énergie et des Ressources (Service de l'assistance à l'industrie minière) qui accompagnait ce jour-là l'ancien directeur régional du ministère de l'Environnement, M. Flamand, et un de ses adjoints, M. Richard Duquette.

Plusieurs copies de ce document existent dans plusieurs dossiers des deux ministère et ce, depuis des années. Plusieurs cadres supérieurs de l'Environnement en ont pris connaissance depuis 1984 sans qu'aucun ne signale la chose comme anormale à la haute direction. Selon des sources dignes de foi, M. Flamand n'a jamais été inquiété pour avoir fait ces propositions au nom du ministère.

Le procès-verbal de la rencontre du 14 août 1984 indique que « le Menviq fait finalemement deux proposition pour en venir à un terrain d'entente avec la compagnie » Rio Algom. Le ministère voulait stopper les écoulements acides et les métaux toxiques qui s'échappaient des déchets de la mine Poirier.

La première proposition avancée par le ministère n'a pas été retenue : il offrait à Rio Algom d'agir en quelque sorte comme entrepreneur général pour la restauration des lieux.

« La compagnie, dit le document, conserve sa concession minière et verse au gouvernement un montant d'argent qui couvre les frais du programme de réaménagement préalablement accepté par le Menviq. En échange, la compagnie est dégagée de toute responsabilité environnementale. Le Menviq, avec la somme d'argent perçue, se charge de faire réaliser les travaux ». Le document ne précise cependant pas qui aurait hérité des dépassements de coûts.

La deuxième « hypothèse », finalement retenue, a été révélée par *The Gazette* avant-hier qui l'attribue à M. Flamand. Le procès-verbal ne précise pas qui l'a formulée : elle est attribuée au Menviq.

« La compagnie, y lit-on, cède pour un dollar sa concession minière à un tiers que le Menviq se charge de trouver. Cet acheteur se rend responsable du problème environnemental, qu'il doit commencer à résoudre à partir de la prise de possession de la propriété et, en retour, bénéficiera du potentiel minéral de cette dernière ».

Le compagnie a finalement préféré se débarrasser de cette mine dont la restauration devait lui coûter plus d'un million de dollars, selon une évaluation faite quelques mois plus tôt par la firme André Marsan Inc,, une filiale de Lavalin.

Le ministère voulait l'arrêt et le traitement des écoulements toxiques du tas de *tailings* miniers, grand comme une montagne. Il voulait que la compagnie recouvre d'au moins un pied la rocaille pour empêcher l'eau de libérer les acides et les métaux lourds qui contaminent depuis des décennies le marais voisin et les cours d'eau en aval.

La rencontre du 14 août 1984 avait été sollicitée par Rio Algom. La compagnie voulait savoir « jusqu'où dans le temps » se prolongerait sa responsabilité juridique si elle se conformait aux exigences du ministère.

La mine Poirier a finalement été vendue pour 1 $ à la compagnie Solbec, dont un beau-frère de M. Flamand était actionnaire. Ce dernier, précisait hier *The Gazette*, a acquis des actions dans Solbec en 1986, soit après qu'il eut quitté la direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, responsable du dossier de la mine Poirier. M. Flamand devait par la suite devenir le responsable hiérarchique des directeurs de toutes les régions du sud de la province, ce qui incluait la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

AFFAIRES SOCIALES

Environnement sûr exigé

Le comité des bénéficiaires du Pavillon Saint-Théophile, dans la région montréalaise, refuse de travailler avec les employés de ce centre d'accueil. Les bénéficiaires ont quitté le centre en décembre dernier lors d'un arrêt de travail des employés, qui protestaient contre un plan de réinsertion sociale des bénéficiaires réalisé par une autre institution, le Relais Laval. Les bénéficiaires, des déficients intellectuels, vivent maintenant en milieu résidentiel. Les négociations entre les représentants du personnel salarié et le ministère de la Santé et des Services sociaux se poursuivent depuis plusieurs mois afin de faciliter une nouvelle répartition des anciens employés du centre. Mais l'avocat Jean-Pierre Ménard, porte-parole des bénéficiaires, a fait savoir hier que les patients du centre d'accueil refusaient d'être pris en charge par les ex-employés de Saint-Théophile, en qui ils n'ont pas entière confiance. M. Ménard a décrit certains employés du centre comme étant « des employés qui ne respectent pas les clients, qui utilisent à l'occasion des formes particulières de cruauté mentale ou de pressions physiques, qui ferment les yeux sur les abus dont ils ont connaissance et qui considèrent normal de traiter comme des enfants des clients dont la moyenne d'âge est de 42 ans ».

L'hôpital de La Salle veut 125 lits de plus

Un comité de citoyens de l'Hôpital général La Salle a rassemblé en trois jours une pétition de 17 154 noms exigeant l'agrandissement de l'hôpital. Selon le président de ce comité, Louis-Gilles Faucher, la précédente ministre de la Santé Thérèse Lavoie-Roux avait annoncé en juin 1987 la construction de 125 lits supplémentaires pour cet hôpital, qui compte actuellement 128 lits. Des médias locaux ont commencé la semaine dernière à revendiquer la juste part pour cette municipalité en banlieue de Montréal, faisant valoir que le projet d'agrandissement avait déjà été annoncé et que les plans préliminaires et les budgets d'opération avaient été acceptés par le ministère. La pétition a été remise à Liza Frulla-Hébert, député de Marguerite-Bourgeois.

Les travailleurs bénéficieront d'un programme « d'épargne-formation », de révéler Bourbeau

Une nouveauté du budget, selon le ministre de la Main-d'oeuvre

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Le gouvernement du Québec utilisera la fiscalité pour donner un nouvel essor à la formation de la main-d'oeuvre en incitant les entreprises et les travailleurs à investir dans le perfectionnement et la spécialisation.

Le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, a indiqué hier à la Presse Canadienne que le prochain budget du ministre des Finances Gérard-D. Levesque proposera un programme fiscal qui s'inspirera en partie du Régime d'épargne-actions (RÉA), idée originale de l'ex-ministre des Finances et maintenant président du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

Ainsi, les entreprises québécoises « qui investiront dans le perfectionnement de la main-d'oeuvre » profiteront de crédits d'impôt. Quant aux travailleurs, ils pourront se constituer un fonds de formation, calqué sur « l'épargne-logement », qui servira à financer un congé sans solde de l'employeur pour raison de perfectionnement.

Dans une interview, M. Bourbeau précisé qu'il avait donné instruction au ministère des Finances d'éviter les écueils du RÉA, qui a surtout profité aux grandes entreprises québécoises au détriment des PME. « J'ai bien averti les Finances que ce ne sont pas les grosses compagnies qui avaient besoin d'aide — elles ont de l'argent — mais les petites et moyennes entreprises qui, contrairement à l'Ontario, forment la base industrielle de la province ».

M. Bourbeau a clairement laissé entendre que des annonces seront contenues dans le budget du printemps. « Le tout se précisera à l'automne », a-t-il précisé en parlant de la mécanique d'application contenue dans le projet de loi dont le dépôt est prévu pour octobre à l'Assemblée nationale en vue de son adoption, espère le ministre, avant la fin de la session parlementaire en décembre. Un document d'orientation et un sommet auront eu lieu entre-temps.

Désireux de s'attaquer au « décalage entre les emplois disponibles et la capacité de la main-d'oeuvre de les occuper », le ministre Bourbeau fera porter son action sur deux fronts : la réinsertion des assistés sociaux sur le marché du travail et la réorientation des Commissions de formation professionnelle (CFP), dont l'appellation sera modifiée pour devenir des commissions de formation de la main-d'oeuvre.

Une expérience-pilote menée ces six derniers mois à Longueuil, Jonquière, Québec et Cowansville ont permis de conclure qu'appliqué à l'ensemble de la province, le Programme d'aide à l'intégration de l'emploi permettrait le retour sur le marché du travail de 20 000 assistés sociaux par année. M. Bourbeau a indiqué que cette pratique sera étendue en mars aux 130 Centres Travail-Québec, euphémisme d'appellation pour parler plus prosaïquement des bureaux d'aide sociale.

En parallèle, la réorientation postérieure des 11 Centres régionaux de formation professionnelle permettra d'axer le travail sur le perfectionnement des travailleurs. Le ministre a indiqué qu'un conseil d'administration sera formé dans chacune des régions administratives de la province à partir des syndicats et du patronat et, peut-être, des maisons d'enseignement.

L'entreprise privée pourra, en collaboration avec l'État, acheter des cours de perfectionnement et tout l'équipement technique et technologique nécessaire. Cette formation se donnera sur place ou dans des maisons d'enseignement.

Des sommes additionnelles de quelque 300 à 400 millions $ (pour l'ensemble du Canada) proviendront du gouvernement fédéral. Une rencontre récente avec la ministre fédérale de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, augure bien pour l'avenir, a dit M. Bourbeau. (La formation de la main-d'oeuvre est un secteur partagé de compétence.)

Au cours de ses entretiens, hier, avec les responsables américains du US Department of Labor et des commissions du Congrès, M. Bourbeau a fait part des intentions législatives québécoises à ses interlocuteurs, qui ont été suffisamment intéressés pour réclamer davantage de précisions.

La visite du ministre Bourbeau dans la capitale américaine, puis à Boston aujourd'hui, fait partie d'une série de rencontres et de consultations qui se poursuivront, en avril, par une visite de quelques pays européens — Suède, France et Allemagne — ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économique (l'OCDE), dont le siège social est à Paris.

Après deux jours de rencontres, M. Bourbeau est rassuré sur la situation québécoise. Certes, admet-il, le Québec accuse un retard, mais il pourra s'ajuster plus rapidement que les États-Unis. « Ils ne sont pas plus avancés que nous, font face aux mêmes problèmes et auront sans doute plus de difficulté à s'ajuster en raison du processus politique et de la grosseur de la machine et du pays », a-t-il conclu.

La réorientation des programmes de formation de la main-d'oeuvre fait partie d'un vaste programme d'adaptation au libre-échange annoncé ces derniers mois par le gouvernement du Québec. Même si sa mise en oeuvre, plus d'un an et demi après l'entrée en vigueur de l'entente canado-américaine, semble tardive, le Québec est favorisé par la conjoncture puisque de l'avis des analystes et spécialistes des relations Canada-États-Unis, il faudra encore plusieurs mois avant que l'entreprise privée des deux côtés de la frontière découvre et tire profit de tous les avantages du traité.

Un peu d'agitation à Kahnawake

LA RÉSERVE de Kahnawake a connu des heures fébriles en fin d'après-midi hier quand des représentants du Conseil de bande et des *Warriors* ont été impliqués dans une longue discussion au bureau des policiers de la réserve, les *Peacekeepers*, à propos du transfert à la prison de Bordeaux d'un jeune homme condamné par un juge de paix. Selon certaines sources, le jeune homme s'était livré jeudi dernier à un assaut sur un membre des *Peacekeepers* et aurait été condamné hier à 1000 $ d'amende et trois jours de prison.

Les *Warriors* se seraient pour leur part opposés à son transfert à Bordeaux.

Vers 19 h, la famille du jeune homme aurait finalement obtenu des *Peacekeepers* qu'ils retardent ce transfert afin qu'il puisse entretemps avoir recours à un avocat pour en appeler de la sentence.

Un porte-parole des policiers s'est refusé à tout commentaire avant aujourd'hui. En soirée, le Conseil de bande devait par ailleurs s'expliquer devant la communauté à la suite de l'exclusion récente du chef Mel Jacobs, accusé par ses pairs d'avoir emprunté l'identité du chef Billy Two Rivers dans une entrevue à un quotidien torontois. Le chef Jacobs, qui continue de nier ces accusations, y dénonçait une campagne publicitaire menée par les traditionalistes. Il a indiqué hier qu'il comptait sur l'appui de plusieurs résidants de la réserve pour forcer le Conseil à revenir sur sa décision.

loto-québec Résultats

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-07

Tirage du: 90-02-05

1	8	13	14	18
22	23	24	31	32
36	40	41	47	48
50	53	54	61	66

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

FETHERSTONHAUGH & CIE
ÉTABLI DEPUIS 1890
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES DE COMMERCE

Donald A. Hill	John J. Burke
James D. Kokonis	James A. Devenny
Peter L. Beck	Vance Marston
Nicholas H. Fyfe	Alan R. Campbell
Hugh O'Gorman	A. David Morrow
Gordon W. Hodson	Raymond Trudeau
Lewis E. Hanley	Geoffrey C. Clark
William H. James	Robert D. Gould
Brian M. Long	Isabelle F. Doyle
James McGraw	A. Dennis Armstrong
Michael E. Wheeler	John R. Morrissey
Thomas R. Kelly	John Bochnovic
Joy D. Morrow	Donald F. Phenix
Cunars A. Gaikis	Michael D. Manson
John Paxton	Keltie R. Sim
Tokuo Hirama	Ronald D. Faggetter
David J. McGruder	Glen B. Tremblay
Hugh D. Campbell	Stephan P. Georgiev
Susan D. Beaubien	Mark K. Evans
David Conn	J. Christopher Robinson
Adrian Zahl	Alfred A. Macchione
Marcus T. Gallie	Conseil: Russel S. Smart

Suite 606
4 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2E7
Tél.: (514) 954-1500
Télex: 052-4183
Sans frais: 1-800-363-4347
Fac-similé: (514) 954-1396
OTTAWA TORONTO VANCOUVER

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-016297-895

COUR SUPÉRIEURE

ITI ARREDO SPA,
demanderesse,
-vs-
OLYMPIA INTERIORS LTD.,
défenderesse,
Il est enjoint à la défenderesse OLYMPIA INTERIORS LTD., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée pour elle au greffier de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 31 JANVIER 1990.
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Mes OGILVY RENAULT
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-016304-896

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse,
c.
HYPPO DELI INC.,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à HYPPO DELI INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de HYPPO DELI INC.
Lieu: Montréal
Date: 31 janvier 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-04-000037-900

COUR SUPÉRIEURE

DAME GINETTE DUROCHER
demanderesse,
-vs-
YVON LÉONARD,
défendeur,
AVIS
À: Yvon Léonard
d'adresse inconnue
PRENEZ AVIS qu'une déclaration en déchéance d'autorité parentaâe et en changement de nom a été déposée par la demanderesse au greffe de cette Cour et que si vous désirez comparaître, vous devrez le faire en produisant une comparution au Palais de Justice, 400 rue Laviolette à Saint-Jérôme dans le délai de quarante jours du présent avis.
Une copie de ladite déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour à votre intention.
Saint-Jérôme, le 30 janvier 1990
Saulnier, Trépanier & Ass.
Procureurs de la demanderesse
30 rue de Martigny ouest
Bureau 100
Saint-Jérôme, Qué.
J7Y 2E9.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
NO: 760-02-002035-892

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)
VILLE DE CHÂTEAUGUAY,
5, boulevard d'Youville,
Châteauguay, district de Beauharnois,
Demanderesse,
-c.-
ROBERT ÉMOND, de résidence et domicile inconnus, autrefois du 714,1ère Avenue, Verdun, district de Montréal,
Défendeur,
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, ROBERT ÉMOND, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Beauharnois, 180, rue Sa-laberry, Valleyfield, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Valleyfield, le 5 février 1990
ROYAL BOYER
GREFFIER-ADJOINT
DE LA COUR DU QUÉBEC.
Me Serge Allen, avocat
5, boulevard d'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8
(514) 692-6701
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-175643-885

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
JOSEPH ANEAU JULES,
Partie demanderesse,
c.
CLAIRIANA EXUME,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLAIRIANA EXUME de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente jours de la date de la puclication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAIRIANA EXUME.
Lieu: Montréal
Date: 19 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-018962-899

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARK MERMELSTEIN,
Partie demanderesse,
c.
JOAILLERIE HUBLOT INC.,
et
PATRICK BOUYFFOU,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JOAILLERIE HUBLOT INC. et PATRICK BOUYFFOU de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration a été remise au greffe à l'intention de JOAILLERIE HUBLOT INC. et PATRICK BOUYFFOU.
Lieu: Montréal
Date: 3 octobre 1990
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185458-902

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la Famille)
MARIE E. CARDOSO,
Partie demanderesse
VS
AUGUSTO GOMES DE ALMEIRA,
Partie défenderesse,
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse Marie E. Cardoso, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance dans le journal Le Devoir.
Une copie de la Déclaration en divorce a été laissée au greffe à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou Contestation dans les délais susdits, le demandeur procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 31ième jour de janvier 1990.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
MES LEDUC & ASSOCIÉS
6655, Ch. de la Côte-Des-Neiges
Bureau 405
Montréal, Qc
H3S 2B4 - Tél.: 731-3234.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-12-016224-909

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille
SYLVIE BLACHE
Partie requérante,
c.
LUC PIGEON,
Partie intimée,
ORDONNANCE
La cour ordonne à la partie intimée LUC PIGEON de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance.
Nous vous avisons qu'une copie de la déclaration en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, situé au 400 rue Laviolette, St-Jérôme.
Nous vous avisons de plus qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la partie requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut auquel pourra être joint toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
à St-Jérôme,
le 25 janvier 1990
Rollande Ethier
Protonotaire-adjoint.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2739-3461 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 29ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4242118.
Ce 31ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-004520-830

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ANDRÉ LARIVIÈRE,
Partie demanderesse,
c.
JOHANNE CYR,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JOHANNE CYR de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 2.17, le 20 février 1990 à 9:15 heures.
Une copie de la requête en annulation de pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de JOHANNE CYR.
Lieu: Montréal
Date: 29 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000809-903

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
PETER FLEMING,
Partie défenderesse
-et-
SYLVAIN FORTIER,
Mis en cause,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Sylvain Fortier de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon 119.1 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de Sylvain Fortier.
Lieu: Montréal
Date: 31 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-002129-901

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LTÉE,
Partie demanderesse,
-vs-
NATHALIE DECELLES et YVES LAMOTHE,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné aux défendeurs NATHALIE DECELLES et YVES LAMOTHE de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de NATHALIE DECELLES et YVES LAMOTHE.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-002025-901

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
VILLE DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse,
-vs-
128022 CANADA INC.,
-et-
MEIR AKAIRIB TRUST
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mise-en-cause,
ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur 128022 CANADA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avisa été remise au greffe à l'intention de 128022 CANADA INC.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie GALLARD REALTY CO., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal,
ce 1er jour de février 1990.
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
Avocats pour GALLARD REALTY CO.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185281-908

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
JANET CARYL WRIGHT
Partie demanderesse,
-vs-
EDWARD PAUL COTE,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur EDWARD PAUL COTE de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'une déclaration, avis au défendeur, affidavit de l'avocat, déclaration a été ramise au greffe à l'intention de EDWARD PAUL COTE.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-001031-900

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
TRADERS GENERAL COMPAGNIE D'ASSURANCE,
Partie demanderesse,
-vs-
BRUNO NINI,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur BRUNO NINI de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de BRUNO NINI.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000528-909

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DISTRIBUTION GYPCO (1988) INC.,
Partie demanderesse,
-vs-
AMPARO CONSTRUCTIONS INC. -et- FINANCIAL TRUST INC. -et- LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CENTRALE ET GUARANTY -et- HAVRE DES PRAIRIES INC.,
Partie défenderesse,
-et-
ACOUSTIQUE MIRABEL INC. -et- LE REGISTRATEUR DE LA DÉVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,
Mise-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur HAVRE DES PRAIRIES INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de HAVRE DES PRAIRIES INC.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-015629-890

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE,
Partie demanderesse,
-vs-
YVON MAJOR ET
ROCH L'HEUREUX,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur ROCH L'HEUREUX de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de ROCH L'HEUREUX.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, No.: 720-32-000175-899. ISABELLE PATENAUDE, et le greffier-adjoint à la Cour du Québec, demandeurs, -vs- LOUISE MORIN, défenderesse. Le 22 février 1990 à 16h00 de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au no 2742, rue Edmond-Lefebvre, en la cité de Deux-Montagnes, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Sanyo, 1 lave-vaisselle sur roues, 1 réfrigérateur, 1 ensemble de salon, 1 TV portatif 18" couleur, 1 vidéo, 1 système de son, 1 bibliothèque. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MAURICE SIMARD, huissier, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-Des-Monts, J8C 2J4. 326-7707 (819). Montréal, le 8 février 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-008194-894

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE,
Partie demanderesse
c.
CONSTANTIN SYMEON,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CONSTANTIN SYMEON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention du défendeur CONSTANTIN SYMEON.
Lieu: MONTRÉAL
Date: Le 22 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000014-901

COUR DU QUÉBEC

Chambre de la jeunesse
À: Mme Kerry Elaine SHIELDS,
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410 est rue Bellechasse, Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoprabilité concernant l'enfant Leah Jean SHIELDS né le 10 février 1983 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 30 janvier 1990
Lucille Rouiller
Greffier-Adjoint
Me. J. Daniel Phelan.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-184391-898

COUR SUPÉRIEURE

(chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
M. ABDELKRIM KAMAL,
Partie demanderesse,
-vs-
DAME ZOHRA ABDELKHALKI,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DAME ZOHRA ABDELKHALKI de comparaître au greffe de cette cour situé au, Palais de Justice de Montréal au 10 est, rue St-Antoine, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de DAME ZHORA ABDELKHALKI.
Lieu: Montréal
Date: 18 décembre 1989
MARCELLE AUBRY, P.A.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-12-003 872-903

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille
(Divorces)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME PAULINE SAINT-ONGE,
Partie demanderesse
c.
WALTER GAUTHIER,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à WALTER GAUTHIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boulevard Jacques-Cartier est, à Longueuil, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis et certificat du protonotaire a été remise au greffe à l'intention de WALTER GAUTHIER.
Lieu: LONGUEUIL
Date: 31 janvier 1990
ELIZABETH S. GOBEILLE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000489-904

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA,
Partie demanderesse
c.
JEAN-PAUL SENNEVILLE,
SUZANNE LAPOINTE,
Partie défenderesse
-et-
AL,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Madeleine Houde de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie a été remise au greffe à l'intention de Madeleine Houde.
Lieu: Montréal
Date: 31 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185536-905

COUR SUPÉRIEURE

(chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
JEAN ROBERT,
Partie demanderesse,
-vs-
ADRIENNE MORIN,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Adrienne Morin de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ADRIENNE MORIN.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-000785-905

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CRÉDIT FORD DU CANADA LTÉE,
Partie demanderesse,
c.
ALYCESTER LAUZON,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ALYCESTER LAUZON de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de ALYCESTER LAUZON.
Lieu: Montréal
Date: 29 janvier 1990
GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-184815-896

COUR SUPÉRIEURE

(Division de divorce)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ANASARIO SILLANO,
Partie demanderesse,
-vs-
NANCY D. AGUILAR,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à NANCY D. AGUILAR de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de NANCY D. AGUILAR.
Lieu: Montréal
Date: 23 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000865-905

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LTÉE,
Partie demanderesse,
-vs-
TAO VAN GNUYEN,
Partie défenderesse,
ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur TAO VAN GNUYEN de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de TAO VAN GNUYEN.
Lieu: Montréal
Date: 2 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU
OU
SYLVIE LAPORTE

HEURE DE TOMBÉE:
15h30 POUR PUBLICATION
2 JOURS PLUS TARD
286-1200

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie, 2642-1651 Québec Inc., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 4 décembre 1989.
MES EBRAHIM MACLEOD & GERVAIS
4 est, rue Notre-Dame, suite 904
Montréal, Québec H4A 2V7
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie, 2641-9374 Québec Inc., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 4 décembre 1989.
MES EBRAHIM MACLEOD & GERVAIS
4 est, rue Notre-Dame, suite 904
Montréal, Québec H4A 2V7
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 108346 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4235938.
Ce 31ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
PRENEZ AVIS que SIMON ABDEL-OUAHED, domicilié au 428 Avenue Elm à Westmount, Province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de SIMON WAHED.
MONTRÉAL, ce 25 janvier 1990
LAPIN PILISUK MAUER
Procureurs du requérant.

AVIS
PRENEZ AVIS que SIMON ABDEL-OUAHED, domicilié au 428 Avenue Elm à Westmount, Province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de SIMON WAHED.
MONTRÉAL, ce 25 janvier 1990
LAPIN PILISUK MAUER
Procureurs du requérant.

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie CORPORATION IMMOBILIÈRE SALDAY LTÉE/SALDAY LAND LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal,
ce 1er jour de février 1990.
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
Avocats pour CORPORATION IMMOBILIÈRE SALDAY LTÉE/SALDAY LAND LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185422-908

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
BRINDEL SHAW,
Partie demanderesse
c.
ALPHEUS PALMER,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ALPHEUS PALMER de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine Est, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce, a été remise au greffe à l'intention de ALPHEUS PALMER.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Ville de Montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 24 janvier 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

— **tronçon de ruelle nord-sud situé au sud de la rue Sherbrooke, à l'est de l'avenue Des Érables; de onze pieds (11') de largeur, étant composée des lots 1298-4 (ruelle) et 1297-6 (ruelle), et d'une section est-ouest de dix-huit (18') pieds de largeur située au même endroit et composée du lot 1297-7 (ruelle) et faisant tous partie du cadastre de la Cité de Montréal.**

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

1er AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 30 janvier 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

— **ruelles situées dans le quadrilatère délimité par les rues Desmarteau, Paul-Pau, Robitaille et Anjou, étant les lots 404-1118 (ruelle), 404-1140 (ruelle) et 404-1162 (ruelle) au plan officiel du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal.**

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville
Montréal, le 2 février 1990
Léon Laberge
Greffier de la Ville

LES MOTS CROISÉS

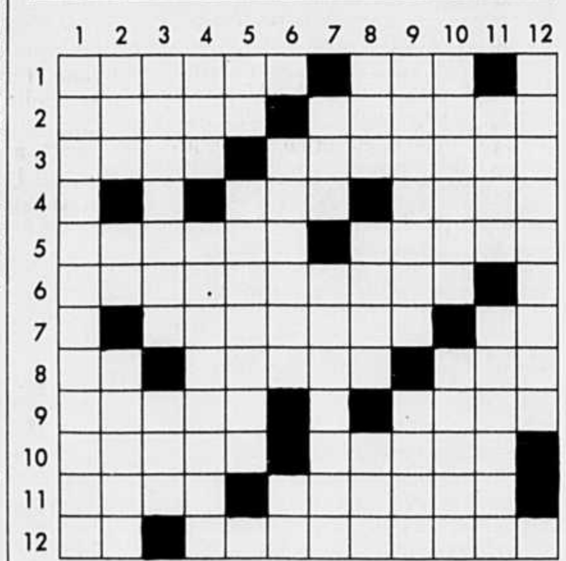

Horizontalement

1—Seul en son genre. — Midi.
2—Cavité de la tête. — Importun.
3—Détériorée. — Recouvre de tenture.
4—Hold-up. — Peintre français (1716-1809).
5—Part. — Garni de fer.
6—Qui croît dans les lieux humides.
7—Soulèves. — Cuivre.
8—Titane. — Désoeuvré. — Métal.
9—De la péninsule Ibérique. — Poissonlune.
10—Pièce de bois pouvant servir de mât. — Dessin.
11—Rognon. — Mettre de niveau.
12—Dans. — On y prépare des infusions.

Verticalement

1—Cellel qui fait usage de l'usufruit.
2—Ville de Serbie. — Aluminium. — Écrivani norvégien.
3—Absurdité. — Mèche de cheveux.
4—Pronom relatif.— Illéttré.
5—Usages. — Goélette.
6—Tonneaux. — Carte.
7—Mesure employée en géodésie. — Imbibera de vin.
8—Pièce de la charrue. — Domaine. — Dieu des bergers.
9—Cosmos. — Inspiratrice du poète.
10—Souhaite. — Percer.
11—Utiliser. — Plante potagère.
12—Dentelure en créneaux.

Solution d'hier

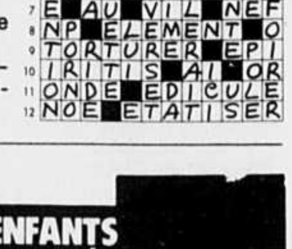

Outremont

APPELS D'OFFRES:

a) Tonte de gazon pour les années 1990-91-92.
b) Nettoyage des puisards pour les années 1990-91-92.
c) Traçage de lignes de rues pour les années 1990-91-92.

Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 21 février 1990 au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14h00 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'approvisionnement, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 510 avenue Davaar.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires (s).

Jocelyne Perreault, o.m.a.
Greffier de la Ville

Le 7 février 1990.

LA MÉTÉO

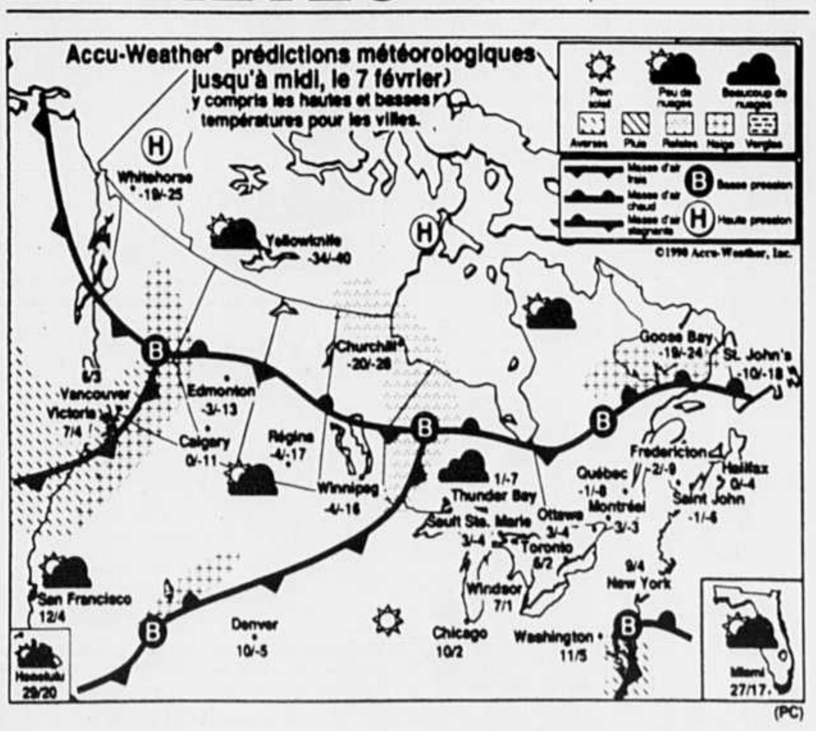

(PC)

Situation générale: une faible crête de haute pression donnera un ciel généralement dégagé sur le Québec, à l'exception des régions les plus à l'est où les nuages deviendront plus abondants au cours de la journée.

Des nuages envahiront à nouveau l'ouest de la province jeudi.

Les températures douces persisteront aujourd'hui et demain.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

LEVER DU SOLEIL	7 h 07
COUCHER:	17 h 10

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −2. Vents modérés en matinée. Demain: plutôt nuageux et quelques chutes de neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −2. Vents modérés par moments en matinée. Demain: plutôt nuageux et possibilité de chutes de neige.

Ottawa-Hull: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 2. Demain: ennuagement graduel.

Cornwall: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −2. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac-St-Jean, La Tuque: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −6. Vents modérés. Demain: ennuagement graduel.

Saguenay, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −6. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: généralement ensoleillé. Max.: −4. Demain: nébulosité partielle.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon: nuageux avec éclaircies. Max.: −4. Demain: nébulosité partielle.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement suivi de quelques chutes de neige. Max.: −8. Risque de précipitations: 60 %. Demain: nébulosité partielle.

Basse Côte-Nord, secteur de Chevery et à l'ouest, Anticosti: ennuagement en matinée suivi d'un peu de neige. Max.: −6. Risque de précipitations: 60 %. Demain: nébulosité partielle.

Secteur à l'est de Chevery: généralement ensoleillé. Ennnuagement en après-midi. Max.: −8. Demain: nébulosité partielle.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

NLH.00919.F le mardi 27 février 1990	NRM.00511.F le mardi 27 février 1990	ASI.00009.F le mardi 6 mars 1990
CONDENSATEUR LIBRE DE DÉCHARGE 1200 kV c.a.	SYSTÈME D'ANALYSE DE MOUVEMENT À HAUTE VITESSE AVEC CAPTEUR D'IMAGE À HAUTE INTENSITÉ	DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION D'UN SYSTÈME DE PAIE POUR LES EMPLOYÉS D'HYDRO-QUÉBEC RÉGIS PAR LE DÉCRET DE LA CONSTRUCTION
Admissibilité : Place d'affaires au Québec		Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 20 000 $	Garantie de soumission : 10 000 $	Garantie de soumission : 100 000 $
Prix du document : 25 $	Prix du document : 25 $	Prix du document : 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
FINANCES ET ADMINISTRATION
Direction Services Administratifs
Service Approvisionnement et Services
75 boul. René-Lévesque ouest
18e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Pour renseignements : (514) 289-2525

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de lettre de crédit irrévocable ou de caution-nement fourni par une compagnie d'assurance ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de bélino (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Approvisionnement et Services
Pierre-Paul Roy

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Baker chez Havel

PRAGUE (Reuter) — Le président tchécoslovaque Vaclav Havel a déclaré hier au secrétaire d'État américain James Baker, en visite à Prague, qu'il était décidé à obtenir le départ des troupes soviétiques de son pays et à réduire la taille de l'armée tchécoslovaque. Après un entretien d'une heure et demie avec Havel, Baker a déclaré aux journalistes : « Nous avons bien sûr discuté de la proposition du président concernant les forces conventionnelles en Europe, et nous attendons avec impatience de pouvoir continuer ces discussions dans deux semaines, à l'occasion de la visite du président Havel aux États-Unis. » Havel a déjà entamé des négociations avec Moscou pour obtenir le départ des troupes soviétiques stationnées en Tchécoslovaquie.

Éloge du socialisme suédois

STOCKHOLM (Reuter) — Le socialisme à la suédoise est un modèle utile pour les pays de l'Est actuellement occupés à en finir avec l'héritage du stalinisme, a estimé hier à Stockholm le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, Jiri Dienstbier. « Nous pouvons apprendre des choses positives, et tirer profit de votre expérience de socialisme à la suédoise », a ajouté Dienstbier, ancien dissident qui a été nommé chef de la diplomatie tchécoslovaque en décembre dernier, dans la foulée des bouleversements qui ont fait tomber le régime communiste orthodoxe de Prague. « Alors que d'autres pays ont mis en veilleuse, voire abandonné leur expérience socialiste, vous en Suède en avez fait un modèle », a dit Dienstbier, en visite pour 24 heures en Suède à l'invitation de son homologue suédois Sten Andersson, un social-démocrate.

Trois morts au Cachemire

ISLAMABAD (Reuter) — Le président de la partie pakistanaise du Cachemire a déclaré hier que trois personnes avaient été tuées la veille lors d'un incident frontalier avec des soldats indiens. Tout en qualifiant les victimes de martyrs musulmans, Sardar Abdul Qayyum Khan a demandé aux Pakistanais de réagir avec modération. Il a assuré que les responsables de chaque pays faisaient tout leur possible pour empecher une escalade de la violence. L'incident de lundi s'est produit au Cachemire sur la ligne de cessez-le-feu entre le Pakistan et l'Inde, près de la ville pakistanaise de Sochaitgarh. Les soldats indiens ont tiré sur des Pakistanais qui tentait de traverser la ligne, blessant 17 personnes. Cet incident est le plus grave survenu sur la ligne de cessez-le-feu, longue de 1400 km, depuis le début d'une vague de violence dans l'État indien du Jammu-et-Cachemire, il y a un mois.

Luanda veut discuter

LISBONNE (AFP) — Le président angolais, M. José Eduardo dos Santos, a déclaré hier à Luanda que son gouvernement ne cherche pas actuellement une victoire militaire totale sur les rebelles de l'UNITA, malgré la récente victoire obtenue à Mavinga, dans le sud-est angolais. « Malgré la récente victoire militaire obtenue dans la localité de Mavinga et dans la région adjacente, le gouvernement angolais reste engagé dans la recherche d'une solution pacifique à l'actuel conflit », a déclaré le chef d'État angolais, cité par l'agence ANGOP. M. Dos Santos a réitéré la nécessité d'arriver à un cessez-le-feu dans l'esprit de l'accord de Gbadolite (Zaïre) signé en juin dernier par les deux parties angolaises.

Aide à la Namibie

WINDHOEK (AFP) — L'Allemagne de l'Ouest a donné 150 millions de rands, soit 59 millions de dollars, pour l'aide au développement en Namibie, a annoncé hier la radio d'Etat à Windhoek. Ce don a été remis par le secrétaire d'État ouest-allemand à la coopération économique, en visite de deux jours dans l'ancienne colonie sud-africaine qui doit accéder à l'indépendance le 21 mars prochain. Par ailleurs, un député canadien en visite à Windhoek, Walter McLean, a déclaré hier que les sanctions économiques imposées à la Namibie « en raison de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud » ne seront plus appliquées par son pays après l'indépendance.

TV privée à Varsovie

VARSOVIE (Reuter) — La première chaîne de télévision privée d'Europe de l'Est a commencé hier à diffuser des images à partir d'un émetteur placé sur le toit d'un foyer étudiant à Wroclaw, dans l'ouest de la Pologne. TV Echo a diffusé ses six premières heures d'images pour une audience potentielle d'un million de personnes. Le président de la chaîne, Marek Mlynarczyk, a déclaré que lui et ses amis avaient entendu plusieurs années pour lancer leur télévision, ajoutant qu'ils travaillaient avec deux caméras vidéo et du matériel qu'ils ont acheté et monté eux-mêmes.

Mandela loue le « courage » de De Klerk

Le leader historique sera libéré dans moins d'une semaine; sa réponse serait déjà prête

d'après AP, CP, AFP et Reuter

NELSON MANDELA a qualifié de « courageux », « audacieux » et « porteur d'espoir » le discours dans lequel le président sud-africain Frederik W. de Klerk a légalisé vendredi le Congrès national africain (ANC), a rapporté hier le révérend Allan Boesak, après un entretien de quatre heures avec le prisonnier dans sa villa de la prison de Paarl.

Toutefois, M. Mandela estime « que le discours n'a pas encore créé le climat pour des négociations » entre l'ANC et le régime blanc, a ajouté M. Boesak, président de l'Alliance mondiale des églises réformées.

Le chef historique de l'ANC semble ainsi se démarquer de la direction de son mouvement, qui avait qualifié les propositions du président sud-africain d'insuffisantes.

En outre, M. Boesak a indiqué que le leader historique de l'ANC demandait bien que l'état d'urgence soit « complètement » levé et que tous les prisonniers politiques soient libérés sans condition avant sa sortie de prison, comme l'avait affirmé dimanche l'épouse de Nelson Mandela, Winnie.

« Quand ces conditions seront remplies, M. Mandela sera heureux de partir d'ici », a expliqué le révérend aux journalistes qui l'attendaient à la sortie de la prison Victor Verster de Paarl (50 km à l'est du Cap), où Nelson Mandela occupe une villa depuis octobre 1988.

Ces propos sont en directe contradiction avec des déclarations faites lundi à Stockholm par l'un des principaux dirigeants de l'ANC, Thabo Mbeki, et publiées hier par le quotidien londonien *The Independent*.

PHOTO AP

Walter Sisulu et Govan Mbkel, compagnons d'armes de Nelson Mandela, sont rentrés hier en Afrique du Sud après une tournée à l'étranger.

Commentant ce qu'avait dit Winnie Mandela dimanche, M. Mbeki, chef du département international de l'ANC, avait affirmé que M. Mandela n'avait jamais mis la levée de l'état d'urgence comme conditon à sa sortie de prison et que Mme Mandela l'avait « mal compris ».

Le pasteur Boesak a précisé que si M. Mandela était relâché sans que ses exigences aient été satisfaites, « il ne s'accrochera pas aux chaises et aux tables et ne dira pas "je ne veux pas sortir" », mais il sera alors « obligé » de dire après sa libération « qu'il a été libéré dans des circonstances que lui-même n'aurait pas souhaitées ».

« Et je pense que ce n'est pas ce que le gouvernement sud-africain voudrait », a-t-il ajouté.

« Nous ne savons pas quand il sera libéré, mais il a des discussions constantes avec le gouvernement en ce qui concerne la date et les circonstances de sa libération », a affirmé M. Boesak.

« Ce qu'il veut, c'est que le gouvernement remplisse toutes les conditions qui ont été posées par le mouvement (l'ANC) et ont été constamment répétées par M. Mandela lui-même », a commenté le prélat à propos des « obstacles » à la libération de M. Mandela.

« M. Mandela doit être libéré. Mais ils (le pouvoir) n'ont pas beaucoup de temps », a-t-il poursuivi. « Il y a une possibilité très réelle qu'une bonne partie de l'impact de ce que M. de Klerk a dit vendredi dernier puisse être affecté par sa propre incapacité ou ses hésitations à relâcher M. Mandela dès que possible », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Me Dullah Omar, l'un des avocats de la famille Mandela, a indiqué que la déclaration que M. Mandela préparait en réponse au discours de M. de Klerk était maintenant prête, et que sa publication dépendait des autorités.

De source proche du gouvernement, on dit désormais que Mandela pourrait être libéré dans moins d'une semaine.

Hier, Gerrit Viljoen, ministre des Réformes constitutionelles chargé d'ouvrir des négociations avec les chefs de la majorité noire, a déclaré que la libération de Mandela aura lieu « très bientôt ».

En Afrique du Sud, Walter Sisulu, compagnon de longue date de Mandela, a déclaré que l'ANC n'avait pas pour l'instant de plan pour négocier avec le gouvernement blanc. « Il n'est pas encore question de discussions directes avec le gouvernement », a-t-il déclaré.

Enfin, l'ambassadeur sud-africain au Canada, M. Hendrik de Klerk, s'est dit d'avis hier que les sanctions anti-apartheid préconisées par le Canada devaient maintenant être levées.

« Ce qui se passe actuellement en Afrique du Sud est irréversible, et nous n'avons pas besoin de pression supplémentaire » a-t-il déclaré devant lors d'un discours devant des hommes d'affaires de Montréal.

M. de Klerk faisait référence aux déclarations du président sud-africain F.W. de Klerk, un cousin à lui.

Le discours de l'ambassadeur a suscité une certaine sympathie dans l'auditoire. « Les sanctions sont déplorables, je n'ai jamais été en leur faveur, et je suis intéressé à ce que ce pays puisse construire son économie » a déclaré Drew Webster, un homme d'affaires montréalais.

L'ambassadeur sud-africain a également déclaré que si le Canada continuait à jouer un rôle majeur dans la mise en place de sanctions envers l'Afrique du Sud, cette attidue pourrait aider l'extrême-droite à saboter les négociations actuelles.

Les factions chrétiennes libanaises sourdes aux appels

Trente-huit morts dans la seule matinée d'hier; l'électricité et la nourriture se font rares

d'après AP, AFP et Reuter

LES EFFORTS pour mettre en oeuvre un nouveau cessez-le-feu, le septième en une semaine, sont restés vains, hier au Liban.

Les hommes du général Michel Aoun et les Forces libanaises de Samir Geagea sont restés sourds aux appels de détresse lancés par les hôpitaux, qui ne pouvaient plus faire face à l'afflux de blessés, et les artilleurs des deux camps poursuivaient leurs duels meurtriers.

Le dernier bilan établi par la police faisait état de 38 morts et de 111 blessés pour la seule matinée d'hier, le bilan total d'une semaine d'affrontements étant de 315 morts et de 1148 blessés.

Les troupes du général Aoun ont remporté hier une bataille contre les Forces libanaises (FL) au nord de Beyrouth, au prix de lourdes pertes, mais on estime de source diplomatique occidentale que les combats pourraient durer encore plusieurs semaines.

Au moins 40 soldats ont été tués de part et d'autre au cours de cette bataille de six heures, qui a permis aux forces d'Aoun de s'emparer d'une importante base des FL dans le secteur stratégique de Dbayeh.

Le QG du général Aoun a annoncé que ses forces avaient achevé d'« écraser les dernières poches de résistance » encore tenues par les FL à Dbayé, localité stratégique de la banlieue nord de Beyrouth. Les Forces libanaises ont reconnu leur revers.

Pour les diplomates occidentaux cependant, c'est une victoire à la Pyrrhus que vient de remporter Aoun contre son rival chrétien Samir Geagea : « Les Forces libanaises ont utilisé Dbayeh comme un rocher sur lequel l'armée s'est écrasée ».

Les diplomates ont déclaré être surpris par la qualité de la résistance des FL et ont estimé que cette bataille pour le contrôle du pays chrétien, qui dure depuis sept jours, se poursuivrait pendant plusieurs semaines.

De source militaire, on précise que les hommes d'Aoun, appuyés par l'artillerie et les chars, se sont emparés de collines surplombant le tunnel routier de Dbayeh, sur la route côtière, et dominant le port de Jounieh, contrôlé par les FL.

Celles-ci tiendraient encore le tunnel lui-même, par où passe la route reliant Beyrouth-Est à la région de Jounieh.

« Les ravages sont terribles, indescriptibles », a déclaré un photographe de retour de Dbayeh et de quartiers de Beyrouth-Est. « Je n'ai rien vu de tel en 15 ans de guerre civile ».

Le plus grand dépôt de fuel de Beyrouth, à Dora, dans la banlieue nord, était toujours hier la proie des flammes. À cause de l'intensité des bombardements, les pompiers n'ont pas pu éteindre l'incendie. Une centrale électrique et plusieurs usines de la région de Dbayeh ont été ravagées.

Après l'assaut des soldats d'Aoun, les FL de Samir Geagea ont reconnu que leurs forces s'étaient repliées.

À Rome, le pape Jean-Paul II a exhorté les chrétiens à cesser des combats qui « pourraient menacer l'existence même du Liban ».

Les 900 000 résidents de l'enclave chrétienne sont confinés dans des abris depuis une semaine, le plus souvent sans électricité et avec peu de nourriture et d'eau potable.

Par ailleurs, les factions du camp musulman restent elles aussi à couteaux tirés. Le Hezbollah pro-iranien a accusé hier le mouvement chiite rival Amal, pro-syrien, de multiplier les « exactions » contre ses partisans dans les régions du Liban sud qu'il contrôle, poursuivant les arrestations arbitraires et dynamitant des maisons.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, le Hezbollah affirme que « les bandes d'Amal » ont arrêté hier et avant-hier une cinquantaine d'habitants, dont il cite quelques noms, de la localité de Ghaziyé.

Le Hezbollah fait en outre état du dynamitage par le mouvement pro-syrien de plusieurs maisons et commerces, et nomme cinq propriétaires dans la ville de Nabatiyé.

Un responsable d'Amal à Beyrouth, qui a requis l'anonymat, a affirmé à l'AFP qu'à la fin janvier, son mouvement avait effectué 33 arrestations au Liban-Sud, pour la plupart des membres d'un réseau du Hezbollah infiltré dans ses rangs.

Le FSN roumain accouche d'un parti politique

BUCAREST (AFP) - Le Front de Salut national (FSN) roumain s'est transformé hier en « formation socio-politique », ce qui lui permettra de présenter des candidats aux élections générales du 20 mai prochain, a-t-on annoncé officiellement à Bucarest.

Le CFSN, au pouvoir à Bucarest depuis la chute de la dictature Ceausescu fin décembre, s'est ainsi formellement scindé en deux entités : le FSN en tant que formation politique, et un groupe — dont la composition n'est toujours pas connue — qui formera, avec les représentants de la trentaine de partis légaux, le Conseil provisoire d'union nationale.

Le FSN a publié hier deux volumineux documents de base : ses statuts et son programme.

Les statuts soulignent que le FSN « rassemble les forces patriotiques et démocratiques » du pays. Le FSN, indique le texte, réunit « des citoyens, mais aussi des formations politiques » tendant à l'instauration d'ure « société démocratique fondée sur le pluralisme politique et la séparation des pouvoirs ».

Ne peuvent être membres du FSN les personnes condamnées après le 22 décembre pour « délit contre la Révolution », ni celles qui se sont « compromises moralement et politiquement pendant la dictature ».

Une conférence annuelle élira un « collège de coordination » doté d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire de coordination et de 25 membres. Ce collège dirigera les activités du FSN entre deux conférences.

Dans son programme, le FSN déclare vouloir rassembler toutes « les forces créatrices du pays », pour opérer un « changement profond de la société grâce aux efforts conjoints de toutes les forces déterminées à imprimer un caractère irréversible aux transformations démocratiques » de la société roumaine.

Le FSN entend opérer une « rupture totale avec le système politique, économique et social totalitaire ». Il va lutter, affirme-t-il, pour la mise en place d'une « institution parlementaire qui donnera des garanties politiques et juridiques » permettant un « contrôle par la société des institutions politiques et administratives ainsi que des organes chargés du maintien de l'ordre et de la sécurité de l'État ».

Il se prononce pour « l'arrêt de toute activité politique, de propagande et de compétition électorale au sein des institutions administratives de l'État, de l'armée et de la magistrature ». Quant à l'enseignement, il sera « libéré des dogmes idéologiques ».

Le FSN veut « libéraliser, décentraliser et diversifier l'économie, qui se fondera sur les mécanismes du marché libre ».

La propriété d'État sera toutefois maintenue dans les grandes entreprises. Le FSN entend « maintenir sous contrôle le chômage et l'inflation afin d'assurer la stabilité politique et sociale ».

Le FSN est par ailleurs favorable au développement des principales branches de l'économie grâce à l'apport de capitaux étrangers.

Il se prononce aussi pour le renforcement de la « solidarité nationale » par un soutien du FSN à l'émigration roumaine avec laquelle il maintiendra des « liens permanents ».

Une marche à Prague contre les chars soviétiques

PRAGUE (AFP) — Plus de 30 000 personnes ont manifesté hier à Prague en faveur du retrait total des troupes soviétiques stationnées depuis 1968 en Tchécoslovaquie.

Cette manifestation s'est tenue sur la place de la Vieille ville à l'appel du Parti social-démocrate, un jour avant la reprise à Moscou des pourparlers soviéto-tchécoslovaques sur le départ des 80 000 soldats soviétiques.

M. Slavomir Klaban, président du nouveau parti social-démocrate tchécoslovaque, a lu une lettre adressée au Soviet suprême, demandant le retrait « total et inconditionnel » des troupes soviétiques d'ici le 31 mai 1990.

Le gouvernement de Prague a demandé un départ « substantiel » d'ici le 31 mai et le retrait total des troupes soviétiques avant la fin de l'année.

Le FPLP revendique l'attentat d'Ismaïlia

LE CAIRE (AFP) — L'organisation palestinienne dissidente du Front populaire de libération de la Palestine — Commandement général (FPLP-CG), de Ahmed Jibril, a revendiqué hier l'attentat d'Ismailia contre des touristes israéliens, rapporte le journal égyptien *Al Akhbar* dans son édition d'aujourd'hui.

Selon *Al Akhbar*, Radio-Tripoli a diffusé dans la journée d'hier un communiqué de l'organisation revendiquant l'attaque contre un autobus de touristes sur la route Ismaïlia-Le Caire, qui a fait neuf tués israéliens et 17 blessés.

Selon le quotidien, le communiqué affirme qu'une « unité combattante appelée 'le martyr syrien', qui dépend du régiment 'Amoureux du martyr', a réussi une attaque surprise-éclair contre l'autobus israélien » (N.D.L.R. : en fait, un autobus égyptien transportant des touristes israéliens).

Le FPLP-CG serait ainsi la troisième organisation à revendiquer l'attentat. La première est une organisation inconnue jusqu'alors, « Défense des opprimés dans les prisons égyptiennes ». Elle n'a pas été prise au sérieux et l'arrestation du conducteur palestinien de l'attentat les a confortés dans leur opinion. La deuxième est une organisation intégriste palestinienne, Bait al-Maqdes, proche du Jihad islamique. Elle a revendiqué l'attentat lundi à Amman.

Les membres du commando, qui sont « au moins trois », selon des recoupements confirmés par des sources policières égyptiennes, sont tous d'origine palestinienne.

Par ailleurs, un jeune Palestinien a été arrêté hier dans la bourgade de Chebin El Qanater, à l'est du delta du Nil, où la Peugeot a été retrouvée et où le commando avait sous-loué un appartement. Il a été sommé de justifier sa présence dans la localité.

Selon *Al Ahram* qui cite des sources policières, toutes les personnes appréhendées ont donné « de précieuses indications ». La police recherche activement deux ressortissants jordaniens d'origine palestinienne, et, selon des sources policières rapportés par *Al Akhbar*, « il est presque sûr qu'ils n'ont pas quitté l'Égypte ».

Enfin, les obsèques de six des victimes de l'attentat, se sont déroulées hier en différents endroits d'Israël, chaque fois en présence d'une foule nombreuse à laquelle se sont mêlés plusieurs ministres.

250 000 civils pris au piège au Soudan

Oxfam plaide pour la population victime de la guerre

NAIROBI (AFP) — Un quart de million de personnes « prises au piège » dans la ville assiégée de Juba au sud-Soudan devraient avoir la possibilité de chercher refuge hors de la ville, a déclaré hier à Nairobi l'organisation caritative britannique Oxfam.

« Nous croyons que la population civile devrait avoir au moins le choix de quitter ou non la ville », a déclaré M.Anthony Neddley, représentant régional de Oxfam pour le sud-Soudan.

L'armée soudanaise à Juba a empêché les civils de quitter la ville qui depuis le mois dernier se trouve régulièrement bombardée par les rebelles de la SPLA (Armée populaire de libération du Soudan). Au moins 25 personnes auraient été tuées par ces bombardements.

M. Neddley a ajouté que Oxfam s'opposait également aux actions inhumaines de la SPLA qui a lancé des « bombardements aveugles » contre Juba.

La radio de la SPLA avait déclaré vendredi dernier qu'elle reprendrait le lendemain samedi ses bombardements contre la ville jusqu'à « l'assaut final », mais Oxfam, qui est en liaison radio avec son personnel de Juba, affirme que le dernier week-end a été tout à fait calme.

Seuls 24 étrangers restent encore à Juba contre une petite centaine il y a peu. « Chacun creuse des abris dans l'attente des prochains bombardements », a encore affirmé M.Neddley.

La situation alimentaire à Juba est désespérée et il reste moins de 450 tonnes de maïs et 270 tonnes de haricots, soit deux à trois semaines de nourriture, a conclu le représentant d'Oxfam.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

Célébrer la bêtise

De gaffes en bévues, le Canada a le don de rééditer ses crises

IL Y A DES anniversaires qui ont le don de décourager le plus optimiste des chrétiens. À regarder s'agiter les politiciens de paroisse dans ce pays, on voudrait presque oublier les 25 ans de la parution du rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. Mais le calendrier et la chronique historique imposent leur évidence.

Revenons un instant à ce fameux rapport préliminaire qui tranchait notablement avec la tradition des documents compassés et prévisibles. Pour bien illustrer la « gravité de la crise » que traversait le Canada au milieu des années 60, les membres de la Commission avaient opté pour un parti original. Ils avaient truffé leur démonstration de citations glanées au hasard des séances régionales tenues à travers le pays. Le Canada *profond* s'y exprimait crûment, sans l'appareil prudent des experts oÛ tout se noie en demi-teintes. Des angoisses d'inspiration existentielle aux idioties les plus invraisemblables : les Canadiens brossaient d'eux-mêmes un portrait réaliste, qui n'avait rien de flatteur.

Un quart de siècle plus tard, on pourrait répéter le même exercice en colligeant les perles entendues à Sault-Sainte-Marie ou ailleurs. Un quart de siècle plus tard, bon nombre de Canadiens n'ont pas encore réussi à assimiler ou à accepter les données fondamentales de cette fédération. Et Dieu sait s'il s'en est brassé des événements dans ce pays, qui auraient pu modifier les jugements simplistes et secouer les préjugés les plus tenaces. C'est comme si un pan de la mémoire collective avait disparu comme par enchantement.

Mais avant tout, il y a la bêtise ! Et à ce chapitre, elle est bien partagée dans ce pays ; rien à envier à personne. Le machin pour la préservation de l'anglais en Ontario, les élans de vertu outragée des membres du COR au Nouveau Brunswick, tout cela compose un casse-tête que l'on ne soumettrait pas à un enfant du primaire. Si les décisions arrêtées par certains conseils municipaux constituaient des ripostes à des mesures concrètes, à des charges financières nouvelles, on pourrait comprendre. Mais ces démarches n'ont d'autre fondement que les démangeaisons d'un imaginaire constipé.

Mais avant tout la bêtise ! Comment ne pas risquer de s'étrangler lorsqu'on entend un élu municipal célébrer le charme de l'unilinguisme sur l'autel du multiculturalisme ! Hier, on évoquait la menace d'un vaste complot francophone pour s'opposer à la mise en oeuvre de certains services à l'intention des francophones. Aujourd'hui, l'arsenal des inventions canadiennes du dernier quart de siècle est pillé dans l'espoir de justifier des actions que le philosophe ne rangerait pas dans la rubrique des actes gratuits.

Et encore la bêtise !

On en arrive presque à admirer certains leaders politiques qui s'évertuent à tenter de rappeler raison. Doit-on encore et toujours refaire la démonstration des droits effectivement reconnus et exercés par les anglophones du Québec, souligner la portion congrue faite aux francophones des autres provinces ? En ce sens, le discours tenu à Québec par le Premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, mérite plus que d'être souligné. Il dénote courage et agacement tout à la fois. Au même moment à Ottawa, la Chambre des Communes s'évertuait à reprendre l'un des succès du répertoire du vaudeville politico-linguistique.

Tout est bon pour justifier ces formes d'une intransigeance qui ne s'explique en fait que par la bêtise : la loi 178, les accords du lac Meech, la loi sur les langues officielles, la loi 8 en Ontario (sur les services en langue française)... Mais une question demeure, d'une pertinence presque insoutenable au moment où l'on commémore la publication du rapport préliminaire de la Commission B-B. Comment expliquer la permamence des problèmes fondamentaux pointés du doigt par les enquêteurs des années 60 ? On pourrait reprendre mot à mot certains des constats pessimistes du même rapport. On croirait saluer la perspicacité de l'observateur d'aujourd'hui. On épinglerait tout simplement la permanence d'une certaine forme de myopie collective.

La crise la plus grave de l'histoire du Canada ? C'était sans doute vrai en 1965. Mais à rééditer les mêmes crises, un peuple se lasse. Et l'indifférence s'installe, tel un sédatif mineur. M. David Peterson a peut-être eu raison hier de déplorer la disparition de certains symboles canadiens, dont Via Rail. Car, une fois de plus, ce pays regarde passer le train en agitant colifichets et autres bebelles au lieu de monter â bord.

Décidément la bêtise !

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'Allemagne et l'Europe

Il faudra aussi remodeler les deux alliances militaires

LA RÉUNIFICATION allemande est en marche et elle se matérialisera beaucoup plus tôt qu'on l'aurait cru il y a quelques mois à peine. En donnant la semaine dernière le feu vert à ce projet, Moscou n'a fait que sanctionner la volonté manifestée par les Allemands eux-mêmes et les forces politiques qui les représentent, qu'ils soient à l'Est ou à l'Ouest. En réalité, ni Washington, ni Moscou, et encore moins Paris, ne peuvent prétendre maîtriser le processus de reconstitution de l'Allemagne.

Reste maintenant à examiner les conséquences politiques, économiques et surtout militaires de la renaissance d'une Allemagne de quelque 80 millions d'habitants au coeur de l'Europe. L'unité allemande pourrait se faire selon trois scénarios :
— en dehors de l'OTAN et du Pacte de Varsovie — elle conduit alors à la neutralité ;
— dans le cadre des alliances, mais dont les fonctions auraient été renouvelées ;
— ou au bénéfice de l'Ouest — l'hypothèse inverse étant pour l'instant inconcevable —, ce qui entraînerait la dissolution du Pacte de Varsovie.

Si l'URSS continue à souhaiter l'émergence d'une Allemagne neutre, qui impliquerait nécessairement le départ des 325,000 soldats américains, elle n'a pas intérêt toutefois à alimenter un neutralisme pouvant servir de tremplin à une renaissance des ambitions germaniques.

Le pouvoir de marchandage des Soviétiques est donc plutôt mince. Au point où ils pourraient tout perdre, ou presque, l'Allemagne réunifiée adhérant intégralement à l'OTAN et une partie des troupes américaines restant stationnées en Europe. Combien de temps l'URSS pourrait-elle alors maintenir ses troupes en Allemagne de l'Est ?

Quand à l'hypothèse du ministre ouest-allemand des Affaires extérieures, M. Dietrich Genscher, d'exclure, suivant l'exemple de la France et de l'Espagne, la partie est de l'Allemagne réunifiée (ou la RDA) de l'organisation militaire de l'OTAN, il s'agit simplement d'une solution de court terme. Elle ne résistera pas à l'épreuve du temps. Elle devra donc être complétée, vraisemblablement par le remodelage des deux alliances.

Car le problème n'est pas la réunification de l'Allemagne mais son intégration dans un ensemble européen bouleversé par la révolution qui secoue l'Est et par le rééquilibrage des forces militaires en Europe. Dans cette optique, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui regroupe les trente-cinq pays signataires de l'Acte de Helsinki, est appelée à jouer un rôle de premier plan. À la condition, bien sûr, que les choses ne dérapent pas à Moscou.

— ALBERT JUNEAU

L'accès à l'université

Les Mozarts assassinés ne sont pas toujours ceux qu'on dit

L'ENSEMBLE du système scolaire poursuit deux grands objectifs : 1) amener le plus grand nombre de jeunes à une scolarité qui corresponde à leurs goûts et leurs aptitudes, 2) assurer à tous une qualité de formation qui favorise, entre autres, une intégration efficace au marché du travail.

Dans un monde idéal où les ressources seraient illimitées, le problème ne se poserait pas de l'équilibre à maintenir entre ces deux objectifs. Il suffirait de confier à des technocrates le mandat d'indiquer les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre simultanément l'un et l'autre... et d'envoyer l'addition aux contribuables.

Il va sans dire que les choses ne se passent pas de cette manière, même si certains feignent de croire le contraire.

De bas en haut du système scolaire, les exemples abondent des arbitrages qui se font quotidiennement entre l'accessibilité et la qualité.

Dès le pré-scolaire, la question se pose. La maternelle à cinq ans n'est accessible qu'à demi-temps. Pourquoi pas à temps complet ? La maternelle à quatre ans reste le « privilège » de quelques milliers d'enfants, même si une telle intervention précoce pourrait être déterminante pour des milliers d'autres. La maternelle à trois ans, on n'y songe même pas.

Quant à l'école primaire, elle affiche complet, mais on observe sinon une certaine résistance à reconnaître les besoins en services de garde, du moins une certaine lenteur à amorcer sérieusement leur développement.

Les choses commencent à se gâter à l'école secondaire, où l'on assiste depuis trois ans à un recul en termes de persévérance scolaire et d'obtention du diplôme. Or, si le diplôme d'études secondaires paraît moins « accessible », c'est que le ministère a décidé d'améliorer la « qualité » de ce document en relevant ses exigences. De même, la réforme du secteur professionnel a accru le nombre des abandons et celui des écoliers en difficulté.

Même dilemme au niveau collégial. Mais là, avec une probabilité d'accès de l'ordre de 60 %, il semble que le choix soit fait : l'accent sera mis sur la qualité : encadrement, programmes, évaluation des apprentissages, plus que sur le développement du réseau. (À noter que l'enseignement collégial au Québec est « gratuit », ce qui n'est pas le cas dans les autres provinces.)

À l'université la question de l'équilibre entre l'accessibilité et la qualité se pose plus ouvertement depuis que le gouvernement a annoncé une hausse des frais de scolarité.

Les opposants mettent l'accent sur le fait que des étudiants pourraient devoir renoncer à poursuivre leurs études faute d'argent.

Il y a deux réponses. La première, c'est qu'il appartient au régime des prêts et bourses de compenser cette hausse en tenant compte des revenus de l'étudiant, de ses parents ou de son conjoint. Une réforme de ce régime a déjà été déposée ; elle fera l'objet d'une commission parlementaire à partir du 21 de ce mois. L'opinion sera sûrement très attentive aux éléments de preuve que l'on déposera à l'appui de l'une ou de l'autre thèse.

La deuxième réponse est que, compte tenu de la provenance sociale des jeunes qui accèdent de fait à l'université, le problème de l'accessibilité se situe bien en amont de ce seuil.

Il est permis de croire que les « investissements » que le système scolaire pourrait consacrer à l'amélioration de tout le « cheminement » qui conduit jusqu'à l'université seraient autrement plus rentables que les « gratuités » offertes présentement.

On peut même penser que la généralisation de la maternelle à quatre ans en milieux défavorisés épargnerait la vie de beaucoup plus de Mozarts assassinés que l'agrandissement des parcs de stationnement sur les campus.

— JEAN FRANCOEUR

Médecine pour riches

BILLET

ÉMILE BOUDREAU

JE SUIS touché par la sollicitude du père de l'assurance-maladie (et de la castonguette) en faveur d'une médecine privatisée plus humaine et plus « expéditive » pour ceux qui peuvent se la payer.

Comme j'ai le grand privilège de jouir d'un régime de retraite raisonnable (pas au niveau d'un ex-ministre, mais enfin ...) en plus de mes RÉER et des pensions que me versent l'État, je pourrais me payer une telle médecine « distincte » si jamais il plaisait à Dieu de m'éprouver dans ma périssable enveloppe de chair.

Mais, à y bien penser, elle existe déjà, cette médecine pour les riches. Demandez aux victimes de lésions professionnelles. Ils le savent.

Si vous en appelez d'une décision du service de la « réparation » de la CSST, votre opposition est presque toujours l'employeur et la CSST. Et le débat se déroule à peu près exclusivement en fonction de l'aspect médical de la cause.

La CSST et l'employeur ont alors recours à de grands spécialistes issus de cliniques patronales connues, lesquels rédigent de savants rapports (défavorables, bien sûr) et poussent le dévouement et l'abnégation jusqu'à venir les « défendre » pendant des heures lors des auditions.

Évidemment, ça ne se fait pas à la castonguette. Les honoraires « normaux » d'un spécialiste sont de 500 $ à 1000 $ pour la rédaction d'un rapport d'expertise et de 1000 $ et plus pour une comparution lors de l'audition. Le réclamant est bien obligé de faire la même chose s'il veut avoir une chance de gagner sa cause.

S'il est « riche », (c'est plutôt rare, mais enfin ...) il paie. S'il fait partie d'un gros syndicat, il essaie de le faire payer et parfois il réussit. S'il est « raide pauvre », il parvient parfois à faire payer l'Aide juridique. Mais s'il est dans la classe que Saul Alinsky qualifiait de « *have a little, want more* », alors il prend une chance et s'endette, ou bien il perd sa cause.

Il paraît que certains spécialistes exigeraient d'être payés en beaux billets de la Banque du Canada pour ce genre de service. J'ignore pourquoi ! Je ne comprends pas, non plus, pourquoi, dans bien des cas, ils demandent aussi la carte-soleil même lorsque la loi stipule que c'est l'employeur ou la CSST qui doit payer.

Ni le « patient », ni moi, bien sûr, ne pouvons vérifier s'il se sert de la carte pour réclamer aussi de la Régie, ou si c'est uniquement pour fins d'identification.

Moi, lorsque j'achète quelque chose avec ma *Master Card*, je signe la formule et on m'en remet une copie. Je sais ce que ça me coûte. Chez la socialiste pétrolière Petro-Canada, je ne signe pas , mais on me remet séance tenante un double de la facture qui est transmise illico au bureau-chef par ordinateur. (Comme la loto ... c'est merveilleux !).

Avec la castonguette, je ne sais même pas ce que « je » coûte à « mon » gouvernement ! Ça non plus je ne l'ai jamais compris ! Pourriez-vous me l'expliquer, M. Castonguay ?

LETTRES AU DEVOIR

Non scientifique

LES FEMMES désirent des sages-femmes pour les accompagner au moment où elles s'ouvrent pour laisser naître un enfant.

Votre attitude n'est pas scientifique, Docteur Roy, enfermée dans une rationalité étroite comme un bélier qu'on lance à l'assaut d'une muraille . Les femmes ne sont pas dures comme un rempart : vivantes, mouvantes comme les vagues de la mer, elles éclatent, se brisent de colère et de douleur ... et retrouvent la paix, la transparence, la profondeur dans l'immobilité.

Les scientifiques que je connais sont des êtres ouverts, attentifs. Ils observent.

C'est d'une erreur, d'une culture contaminée par une moisissure observée par Alexander Fleming qu'après bien des années on passa à la pénicilline. Pourtant mon père me racontait qu'au début du siècle dernier sa grand-mère soignait dans les villages, les infections avec des compresses de pain moisi.

Si des médecins avaient collaboré avec les bonnes femmes de village, nous aurions pu connaître les antibiotiques un siècle plus tôt !

Beaucoup d'énergie se gaspille dans cette guerre dure des médecins et des sages-femmes. Ce serait tellement plus simple de travailler ensemble.

— MICHÈLE PETER
Montréal, le 23 janvier.

Voleur de vieux

Lettre à Mme Monique Vézina, ministre d'État au 3e âge

APRÈS avoir annulé le 1000 $ d'intérêts déductibles de l'impôt, qui aidait les citoyens à faible et à moyen revenu, et fait disparaître les prestations de chômage versées aux travailleurs au moment de la retraite, votre gouvernement s'attaque aux pensions des retraités et des personnes âgées.

Ceux et celles dont les revenus nets excèdent 50 000 $ devront remettre une partie ou la totalité de leur pension de vieillesse. Il en est de même pour les allocations familiales. Ces mesures ne touchent qu'une minorité pour le moment mais, comme ce seuil de récupération n'est pas pleinement indexé, le 50 000 $ sera abaissé année après année et touchera de plus en plus de contribuables.

Par cette mesure discriminatoire à l'égard des retraités, votre gouvernement pénalise ceux et celles qui ont eu la sagesse et le courage de se dénicher un emploi bien rémunéré et de bien administrer leurs biens. Le message de votre gouvernement à la population : « Épargner, c'est stupide ! Dépenser maintenant, sinon nous allons récupérer vos économies ».

La spoliation hélas ! ne s'arrête pas là. À partir de 1990, ceux qui n'ont que des revenus de retraite ne pourront plus rouler leur pension de vieillesse, le régime de rentes et le régime de retraite de leur employeur dans un REÉR, si par malheur il leur restait quelques disponibilités financières.

Passe encore que la PSV et la RRQ, qui sont des régimes publics, ne servent pas à l'investissement mais votre gouvernement oublie que le régime de retraite d'un employeur constitue un salaire différé ; on ne fait pas de cadeau au travailleur en lui versant une rente, on lui remet son dû. Il devrait alors pouvoir en disposer comme d'un revenu de travail.

Votre gouvernement accorde des subventions et des abris fiscaux à des compagnies et à des particuliers qui n'en ont pas besoin, dixit la Chambre de Commerce, et pourchasse les économies des particuliers pour en récupérer le plus possible.

C'est d'une injustice inouïe de la part d'un gouvernement incapable de couper des dépenses inutiles, somptuaires ou follichonnes (clubs de danseuses nues). Comment peut-on accorder sa confiance à un tel gouvernement quand il nous dit que sa TPS n'affectera pas les plus démunis de la société ?

Le déficit du gouvernement ne sera jamais suffisamment réduit par une taxation et une imposition abusives des particuliers.

J'espère que votre gouvernement apportera des correctifs à ses mesures discriminatoires et démoralisantes. Par exemple : indexer le seuil de récupération de 50 000 $ à l'IPC, permettre d'investir le régime de retraite d'un employeur dans un REÉR selon les plafonds autorisés.

Mme la Ministre, faites en sorte que votre gouvernement ne passe à l'histoire comme un spoliateur des retraités.

— ROLAND MARQUETTE
Saint-Hubert, le 30 janvier.

Une enquête

À M. José Fernando Lobo Dubon

AVOCAT, membre d'Amnisty International, section canadienne francophone, permettez-moi de vous manifester mes plus vives préoccupations concernant l'assassinat d'étudiants et d'étudiantes qui ont été auparavant enlevés pas les forces de sécurité et dont les corps ont été retrouvés le 10 septembre 1989.

Victor Hugo Rogriguez Jaramillo, 38 ans, et Silvia Maria Azurdia Utrera, 33 ans, son épouse, sont diplômés en psychologie de l'USAC.

Le 23 août dernier, vers 7 h 00 du matin, ils ont été enlevés alors qu'ils se rendaient à l'Université, par un groupe de 8 à 12 personnes en civil fortement armées, selon le témoignage des voisins.

Avant d'être amenés dans leur propre voiture vers une destination inconnue, les victimes ont été frappées et les policiers, qui étaient en patrouille dans le secteur, n'ont rien fait pour empêcher l'enlèvement de ces deux citoyens.

Bien plus, les voisins ont communiqué à la police le numéro de plaques d'immatriculation de la voiture Nissan rouge et de la camionnette noire qui auraient été utilisées par les ravisseurs et qui étaient garées dans le quartier depuis 5 heures le matin.

Les armes et les vêtements utilisés par les ravisseurs sont ceux généralement utilisés par la G-2, c'est-à-dire les services secrets de l'armée guatémaltèque.

Après le dépôt des demandes d'habeas corpus, on découvrait leur corps sur un terrain vague situé à 200 mètres de l'USAC.

En même temps que la découverte des corps du mari et de la femme, on découvrait aussi ceux de Carlos Humberto Cabrera Riviera et de Carlos Leonel Chuta Camey. Alors qu'il complétait son 8e semestre d'études à l'USAC, Carlos Leonel Chuta Camey, 31 ans, est disparu depuis le 8 septembre 1989 ; vers 7 h 40 du matin, des hommes armés en civil au volant d'une Toyota blanche, l'ont enlevé en présence de son épouse enceinte de 7 mois ainsi que sa petite fille de 10 mois.

Quant à Carlos Humberto Cabrera Rivera, 48 ans, alors que ce dernier était en train de laver sa voiture devant sa résidence, il a été appréhendé le 9 septembre 1989 à 8 h 00 du matin par des hommes armés en civil. Les kidnappeurs ont utilisé une Blazer, camionnette employée habituellement par les forces de sécurité du Guatemala.

De nombreux autres étudiants, dont Eduardo Antonio Lopez Palencia, ont été aussi enlevés, torturés avant d'être assassinés.

Il est inutile de vous faire part de ma consternation devant ces assassinats sauvages d'étudiants ou d'étudiantes qui n'ont jamais prôné ou utilisé la violence sous quelque forme que ce soit.

Je vous demanderais respectueusement qu'une enquête juste et impartiale soit immédiatement entreprise afin de découvrir les circonstances entourant l'enlèvement des personnes ci-haut mentionnées et j'exige que les responsables soient traduits en justice dans les plus brefs délais.

— JACQUES LAURIER
Lasalle, le 24 janvier.

La vérité

ÉTANT DONNÉ que nous vivons, espérons-nous, dans une société démocratique, nous exigeons avec la plus grande fermeté qu'une enquête publique, sur le drame survenu à l'École Polytechnique, soit immédiatement ouverte.

LE DEVOIR du 12 décembre dernier publiait, en page 3, la nouvelle suivante : « Le Coroner ne prévoit pas d'enquête sur la tuerie ». Les raisons invoquées par M. Grenier, soit « de ne pas raviver chez tous les proches des victimes des souvenirs fort pénibles », ne paraissent pas valables en regard de celles qui commandent qu'on fasse toute la lumière sur ces événements.

La vérité, la transparence, nous y avons droit. Après les déferlements médiatiques, il est urgent qu'une enquête impartiale et rigoureuse soit menée, non pas pour accabler qui que ce soit, mais afin que nous puissions tirer la leçon de ce qui se passe réellement dans nos sociétés.

Les recommandations du coroner conduisent souvent à des actions préventives concrètes et, à la lumière des faits et des circonstances les entourant, il est davantage possible de discerner les situations à risque comme celles qui pourraient découler d'un climat social souvent propice à la violence contre les femmes.

C'est donc à la fois afin de mieux prévenir des drames semblables et en raison de nos droits que nous exigeons une enquête publique sur les faits, ainsi qu'un rapport de police complet sur les circonstances ayant entouré non seulement les décès survenus sur les lieux mêmes du drame mais, par la suite, dans les hôpitaux.

Une enquête publique ne peut être refusée dans une société démocratique. Notre groupe n'est d'ailleurs pas le seul à réclamer de tels rapports.

— Marie Andrée BERTRAND
criminologie
— Réjane BLARY
urbanisme
— Claire LABERGE-NADEAU
médecine sociale et préventive
— Rose Marie LÈBE NÉRON
éducation physique
— Thérèse LEROUX
droit
— Anne SALOMON
psychologie
Le Comité Femmes du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal
Montréal, le 29 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Le BAPE est à un point tournant

La population doit être consultée sur les grands projets de développement

MICHEL DORAIS

Président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

LE BUREAU d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a maintenant onze ans. Critiqué par les promoteurs de grands projets qui y voient une étape difficile de la procédure d'évaluation environnementale et dernièrement éreinté par certains groupes environnementaux qui mettent en doute sa crédibilité, j'ai cru nécessaire de rappeler la mission fondamentale de cet organisme et de souligner l'importance des discussions qui ont cours en ce moment. Le BAPE, à l'aube des années 1990, arrive à un point tournant de son histoire.

En 1978, le législateur a reconnu aux citoyens le droit d'être consultés sur les répercussions environnementales de certains projets avant que ceux-ci ne soient autorisés par le gouvernement. Il reconnaissait ainsi la nécessité pour les citoyens de participer directement au processus qui conduit aux décisions affectant leur qualité de vie. Pour permettre l'exercice de ces droits fondamentaux, le législateur a créé le BAPE, un organisme indépendant dont le mandat est d'informer la population, de procéder à des enquêtes et de tenir des audiences publiques.

Un outil indispensable

L'audience publique s'est révélée, au fil des ans, un outil indispensable au dépassement des technocraties. À l'expertise des spécialistes se sont finalement ajoutées les connaissances et les préoccupations de la population. La consultation du public a donc permis au gouvernement de prendre de meilleures décisions politiques.

Le BAPE appartient toutefois à la population qu'il consulte. Celle-ci impitoyablement et comme seul le « scrutateur public » peut le faire, a mis en lumière les faiblesses de l'évaluation environnementale.

La consultation publique arrive souvent trop tard dans le processus alors que l'option choisie est déjà définie et parfois approuvée par d'autres paliers gouvernementaux. De même, certains grands promoteurs n'ont tiré aucune leçon des rapports d'audiences publiques et continuent de triturer la procédure d'évaluation environnementale. Enfin, de grands secteurs du développement économique, notamment le développement industriel, sont toujours hors de portée du mécanisme de consultation publique.

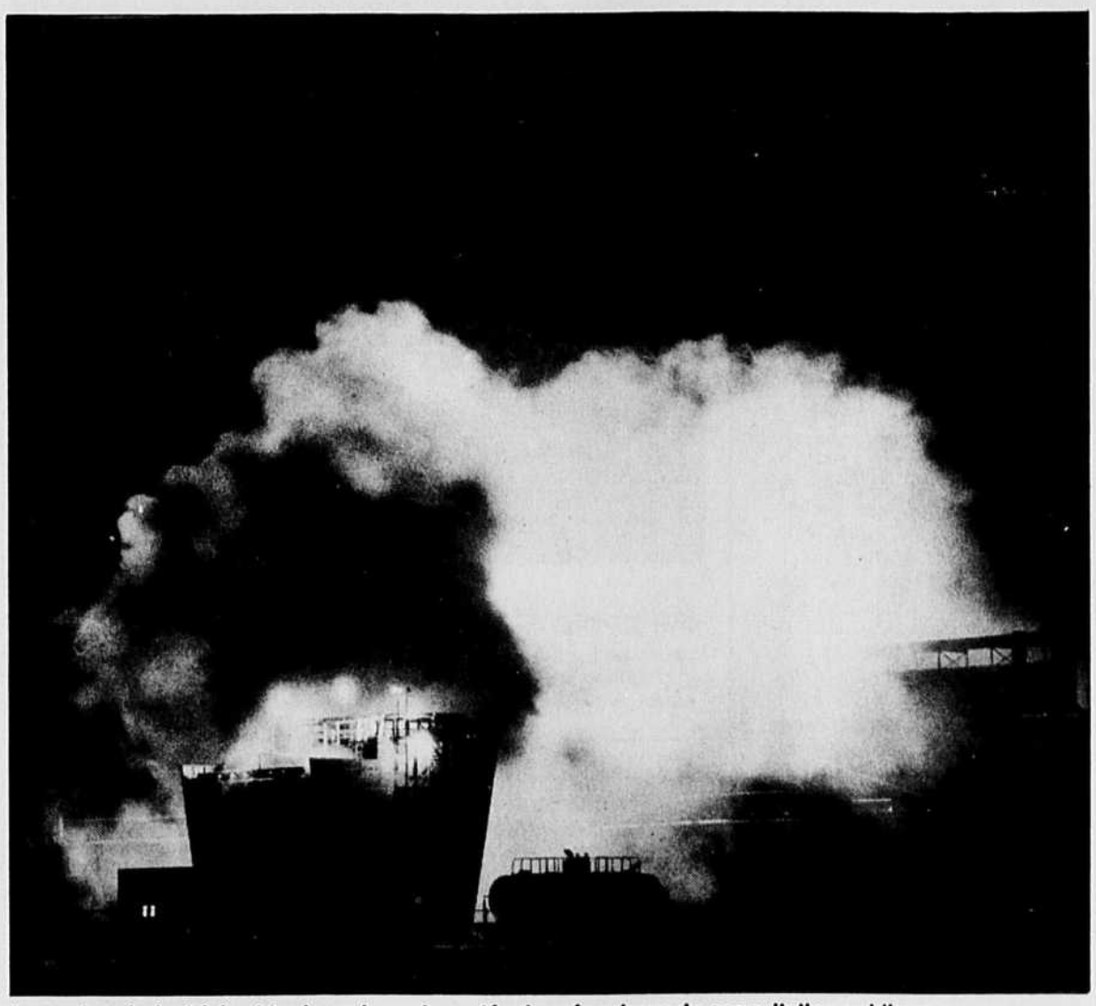

Le secteur industriel est toujours hors de portée du mécanisme de consultation publique.

Il est impensable qu'en 1990, certains projets ayant un impact sur l'environnement puissent encore être autorisés sans consulter le public. Les enjeux sont devenus trop importants pour chacun d'entre nous. Les choix de société en matière d'environnement ne peuvent plus être reportés. Le développement durable est entre nos mains et par définition ne peut être repoussé dans les mains des générations futures.

Devant la prédominance des questions environnementales qui se dessine nettement pour les années 1990, un organisme aussi « dérangeant » que le BAPE pourra-t-il continuer de jouer son rôle ?

Le ministre de l'Environnement se propose de recommander au gouvernement de soumettre les grands projets industriels à la consultation publique et il a l'intention de mettre en oeuvre les recommandations du rapport Lacoste. Ce rapport, soumis en 1988, propose 62 recommandations destinées à améliorer la procédure d'évaluation environnementale. Le ministre a de plus soumis au Conseil du Trésor les ajustements nécessaires au budget du BAPE pour que l'organisme puisse répondre aux défis des années 90.

Indépendance administrative et ressources suffisantes

Les prochains mois seront donc déterminants pour l'avenir du BAPE et c'est sur la base de ces décisions du gouvernement que le BAPE pourra contribuer au développement et à la croissance de notre société. À titre de président du BAPE, je crois qu'il est de mon devoir de réitérer ce que j'ai entendu maintes fois lors des consultations que j'ai eu l'honneur de mener depuis un an. La population doit être informée et consultée sur les grands projets de développement industriel. Tout ce qui peut être mis en oeuvre dès maintenant pour donner suite au rapport Lacoste devrait être amorcé. Finalement, le BAPE doit disposer de l'indépendance administrative et des ressources nécessaires pour mener à bien tous les mandats que lui confie le ministre de l'Environnement.

De grands choix se pointent à l'horizon. Ces choix affecteront directement notre qualité de vie et celle de nos enfants. La population doit être appelée à participer à la prise de décision.

Le BAPE a fait ses preuves. Depuis onze ans, cet organisme a navigué dans la tourmente pour aller chercher l'opinion des gens afin de la confronter à celle des experts. J'ose croire que son action a pu servir la population et éclairer les politiciens qui ont eu à faire des choix difficiles au cours de toutes ces années.

Malheureusement, en matière d'environnement, la saison des choix difficiles ne fait que commencer. Déjà, au cours des prochaines semaines, des décisions importantes devront être prises. La nature du mandat qui m'est confié y est intimement liée.

Merci MM. Wells et Filmon

LIBRE OPINION

JEAN-MARC LÉGER

MINABLE et interminable, le débat amorcé voici bientôt trois ans sur l'accord du lac Meech s'est progressivement transformé en une sorte de feuilleton dérisoire et fastidieux. Chaque épisode avec son lot de déclarations contradictoires, de revirements, de palinodies ne fait qu'accroître la confusion et entretenir le plus mortel ennui (sauf lors de quelques intermèdes franchement loufoques : M. Vander Zalm a au moins le mérite par ses facéties de nous dérider). Ce n'est décidément pas l'absurde au sens kafkaïen qui monte : c'est Clochemerle-sur-Meech qui se dessine.

Nous assistons à une clochardisation accélérée de la pensée politique en ce pays, progressivement recouvert par une sorte de visqueuse médiocrité. L'inventivité s'est réfugiée dans un byzantinisme constitutionnel de bazar. C'est bien plus que Meech qui est en cause : l'impasse où se trouve aujourd'hui le débat constitutionnel confirme que le système est bloqué. Marqué dès l'origine par une équivoque fondamentale, le régime n'a duré que dans le malentendu perpétuel de fragiles compromis, remis en cause sitôt acquis. Et, si un consensus a pu se dégager en 1981 sur la réforme partielle et le rapatriement de la Constitution, c'est justement que le Québec avait été placé entre parenthèses. Bref, l'état du débat reflète celui du pays avec une impitoyable limpidité.

Un singulier paradoxe

Par un singulier et peut-être salutaire paradoxe, la formule, qui avait été imaginée pour permettre l'adhésion (« dans l'honneur et la dignité », disait-on sans rire) du Québec à l'acte constitutionnel de 1982, est devenue facteur supplémentaire de tension, prétexte à marchandages, à dénonciations, à maquignonnages, motif à réédition exaspérante du discours éculé sur les peuples fondateurs, sur le « bi » et le « multi » linguisme et culturalisme (vocables qui à eux seuls jugent un régime), la signification et la portée du concept de société distincte (dont l'interprétation varie naturellement selon l'orateur, le lieu, l'auditoire), etc. Du moins, ce débat pitoyable et dévoyé aura peut-être le mérite de précipiter l'heure de vérité.

C'est moins, désormais, l'adoption (improbable) de l'accord qui doit nous préoccuper que la décision à prendre, le choix politique fondamental à faire pour le proche avenir. Nous devons nous placer résolument dans l'après-Meech et nous interroger sur les options ouvertes au Québec. L'éventail en est limité : en fait, il n'y en a guère que deux. C'est, d'un côté, la morose réédition de ce qui a suivi la fameuse nuit du 4 novembre 1981 : la motion solennelle de l'Assemblée nationale, unanime, pour dénoncer « l'humiliation » qui nous aurait été imposée, la cascade de déclarations et d'éditoriaux enflammés, le boycottage pendant quelques mois des conférences fédérales-provinciales, au terme de quoi nous reviendrions, penauds, à la table de négociations, tentant de faire passer pour réalisme et magnanimité une nouvelle abdication. Et, c'est bien là-dessus que mise une partie du Canada anglais qui croit nous bien connaître.

Notre « sentier de Damas »

L'autre hypothèse (qui peut revêtir de multiples formes, y compris celle qu'a évoquée en termes sybillins M. Bourassa, à Dusseldorf) serait que, lassés de jouer en permanence les Sysiphe et les Plangloss dans la fédération canadienne (surtout avec les perspectives ouvertes par le retour des paléofédéralistes à la Jean Chrétien), reconnaissant enfin qu'on ne mendie pas sa dignité, qu'on ne la négocie pas mais qu'on l'affirme, nous décidions de prendre acte lucidement de la nouvelle donne politique et d'en tirer les conséquences.

Il serait certes assez ironique que, 10 ans après avoir refusé la chance qui leur était offerte de se donner une patrie, les Québécois se voient en quelque sorte contraints d'opter pour une certaine forme de souveraineté « par défaut », par la volonté de rejet des autres. Ce ne serait pas un camouflet qui nous aurait alors été administré, mais une sorte de bourrade affectueuse qu'on nous aurait donnée pour nous encourager, voire nous obliger à prendre en main nos propres affaires. Nous sollicitions avec quelque gêne un « minimum » vital : on nous presse d'assumer le maximum vital. Ainsi, devrions-nous aux Wells et autres Filmon notre nouvelle lucidité, de même qu'ils ont su provoquer tant de remords tardifs parmi les tenants du « non » tragique de 1980.

Peut-être en définitive découvrirons-nous sur les rivages désolés du lac Meech notre chemin de Damas. Ou plus simplement, mieux adapté à notre timidité et à nos hésitations, un « sentier de Damas », pour y ménager de prudentes étapes, dans l'apprentissage de la maîtrise de notre destin.

Le système d'éducation du Québec se détériore

LIBRE OPINION

JEAN SIMONEAU

Journaliste et écrivain, l'auteur enseigne au secondaire depuis maintenant huit ans, dont une année en Ontario et une au Manitoba. Il est présentement à l'emploi de la Commission scolaire protestante Western Québec, à Val d'Or

ALORS que tout visait à éliminer l'élitisme, voilà que le système d'éducation contribue à recréer des classes sociales où seulement ceux qui parviennent à répondre aux normes du ministère arriveront à s'en sortir.

Les cinq principales causes du dépérissement du système d'éducation sont les suivantes :

— la mauvaise organisation et le recul graduel du secteur professionnel au secondaire;

— pour des raisons d'économie, préférer engager des professeurs suppléants à des professeurs permanents;

— minimiser le rôle de l'enseignant afin de gagner l'opinion publique lors des négociations;

— un système de retraite qui demande 30 ans d'enseignement;

— la famille ne remplit plus son rôle d'encadrement des jeunes à l'extérieur de l'école.

Depuis quelque temps, on se rend compte que l'école ne répond pas aux attentes du marché du travail. Puisque tous les jeunes ne peuvent pas devenir des cols blancs, il faudrait revoir les critères minimaux en ce qui a trait aux matières de base et réorienter l'enseignement de façon à ce qu'il soit plus pratique. Il faudrait peut-être songer à revenir aux écoles spécialisées, les écoles de métiers.

Les professeurs suppléants

Les commissions scolaires sont aussi les premières responsables du problème. Les commissaires ne devraient être que des administrateurs, ne s'occuper que de la gestion des deniers publics. Tout le reste, particulièrement l'engagement ou le renvoi des professeurs, devraient relever directement de la direction de l'école ou du conseil d'école. Quant à la scolarité, elle devrait relever seulement du ministère de l'Éducation. Les pièces justificatives devraient être fournies par les universités au ministère, sans passer par les commissions scolaires. Par ailleurs, aucun enseignant non qualifié ne devrait être engagé.

Comme en Ontario, tous les professeurs devraient être fixés dès le mois de mai quant à la tâche qu'ils auront à remplir en septembre de l'année suivante. Si un poste n'est pas comblé ou si un professeur veut changer ou modifier sa tâche, il a jusqu'au mois de juin pour faire valoir son point de vue; mais à la fin de juin, tous les postes doivent être assignés. Ainsi, les professeurs savent dès lors à quoi s'attendre. Par ailleurs, toute commission scolaire qui réengage un professeur, une fois la période de deux années de probation terminée (ces années n'ont pas à être cumulatives) sait que ce professeur est automatiquement permanent. S'il vient d'une autre commission scolaire, il est permanent s'il est réengagé pour une deuxième année. Évidemment, cela élimine la pratique abusive du système de suppléance.

Depuis quelques années, les commissions scolaires s'efforcent d'engager un personnel temporaire (à contrat annuel) plutôt que des professeurs permanents. Cette pratique ne peut que créer une diminution de la qualité de l'enseignement (non à cause de la compétence des substituts, mais parce qu'il est impossible de créer ainsi une relation stable étudiants-professeurs. Les enseignants, pris dans ce piège, ne peuvent pas songer à améliorer leur enseignement : ils ne savent qu'à la dernière minute ce qu'ils vont enseigner et la variété est infinie.

Aussi, la discipline est moins bonne lorsque l'enseignant ne sait même pas s'il sera encore là dans dix jours. Les jeunes ont un flair magique pour ce genre de situation. Combien d'échecs les étudiants devront-ils payer pour maintenir un tel système ?

Il faudrait penser aussi qu'il faut 30 ans d'enseignement pour pouvoir toucher à sa retraite. Combien de professeurs ne peuvent plus endurer les jeunes, mais doivent patienter pour ne pas perdre une retraite qu'ils ont mis des années à préparer. On est loin de la pension à vie, après deux ou trois termes, de nos députés.

Pour ce qui est de la tâche, il est faux de prétendre qu'elle est plus lourde en Ontario. Le temps peut y être un peu plus long en classe, mais l'enseignement y est beaucoup plus facile puisque l'enseignant n'a pas ou presque pas de discipline à faire. Il enseigne, il ne travaille pas dans une garderie, il ne joue pas à la police. Par ailleurs, la préparation de classe est plus longue, car, elle a probablement été exigée, comme telle, par un fonctionnaire en mal de cause.

D'autre part, au Manitoba, les jeunes du premier cycle ne sont pas parachutés avec les fumeurs de pot dans d'immenses polyvalentes. Ils ont leur propre école : les junior high. C'est toute une différence...

Le tripottage des notes

Pour qu'un professeur soit efficace, il doit compter sur l'appui de la direction de l'école en ce qui a trait à l'application de la discipline. Aujourd'hui, plusieurs directions écoutent plus les étudiants que les enseignants parce qu'ils ont peur de la réaction des parents. Malheureusement, trop de parents qui ne peuvent endurer leurs propres enfants s'imaginent qu'il est facile d'enseigner dans des classes surchargées ou dans une classe où la cour a imposé la présence de deux ou trois délinquants. On oublie trop facilement que les petits anges pris individuellement sont souvent, en groupe, les petits diables.

Actuellement, (à cause de l'âge des étudiants-doubleurs) on a trouvé un moyen de solutionner les problèmes des plus faibles : on abaisse les exigences, on tripotte les notes afin de permettre aux doubleurs de passer, et ce, au détriment des autres qui doivent subir cette baisse de qualité. Il ne faut surtout pas déplaire aux parents. Ce n'est jamais la faute d'un jeune s'il échoue ou si un groupe échoue... c'est que le professeur est incompétent.

Si les étudiants ne réussissent plus, ce n'est pas parce que les professeurs sont moins compétents, mais parce qu'ils ne travaillent plus à la maison. Qu'il n'y ait plus de devoirs, c'est une bonne chose. Pourquoi les jeunes feraient-ils du temps supplémentaire ? ... Leur journée est assez longue; mais il est impossible de réussir sans études. Il y a, qu'on le veuille ou non, cette exigence minimale pour réussir. Souvent, les jeunes travaillent tard le soir et les fins de semaine. Ils sont crevés. Comment réussir dans de telles conditions ?

Il est urgent que l'on s'arrête plus longtemps qu'un colloque à repenser certains aspects de notre système d'éducation. Une nouvelle commission Parent pour refaire le point ne serait pas de trop.

Personnellement, je suis heureux dans l'éducation. Les jeunes sont créatifs et méritent encore toute notre confiance et toutes nos énergies pour faire du Québec de demain un pays moderne.

Soit dit en passant, je ne travaille pas pour l'argent uniquement, car au Manitoba, il y a trois ans, je gagnais le même salaire qu'aujourd'hui, (avec trois ans d'expérience et une scolarité de maîtrise en moins).

FAMOUS PLAYERS
CINÉMA PLUS PRESENTE
PLUIE NOIRE
Version originale sous-titrée en français.
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3656 1:10-3:45 6:30-9:10
LE PARTY
La liberté n'est pas une marque de yogourt
Un film de Pierre Falardeau
SIMSIZB aucun laissez-passer
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3656 12:00 2:15-4:30 7:00-9:30
PLAZA JEAN-TALON 4255 JEAN-TALON E. 374-2182 Séances 5:15-7:15-9:15
GREENFIELD PARK 519 BOUL TASCHEREAU 671-6129 Tous les soirs 7:00-9:30
LAVAL CENTRE LAVAL 688 7776 Tous les soirs 7:10-9:30
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353 7860 Tous les soirs 7:00-9:15
ST-JÉRÔME Cinéma REX 327 ST-GEORGES 436-2282 Tous les soirs 7:30-9:30
ST-HYACINTHE Le PARIS 2340 ST-JOSEPH 773-9492 Tous les soirs 7:00-9:00

RAUL JULIA
ROMERO
UN FILM D'UNE TERRIBLE ACTUALITÉ
MALOFILM DISTRIBUTION Une présentation de Radio-Canada
EN VERSION FRANÇAISE
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
EN VERSION ANGLAISE
CARREFOUR LAVAL 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ÉGYPTIEN 1455 RUE PEEL
EN NOMINATION POUR 7 CÉSARS
DIDIER FARRÉ PRÉSENTE
UN MONDE SANS PITIÉ
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE VENISE 89
PRIX LOUIS DELLUC 89
DISTRIBUTION ACTION FILM
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141

Les médias sont invités à la vigilance

DOCUMENT

Voici le texte intégral de la réaction du Conseil de presse à la demande formulée par le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, concernant la couverture par les médias de l'affaire du juge présumément surpris dans une maison de débauche

SOUCI de la justice, sens des responsabilités et intérêt public doivent présider au traitement et à la diffusion de toute information susceptible d'affecter la vie privée, la réputation, la présomption d'innocence et le droit à un procès juste et impartial. Médias et journalistes doivent donc agir avec vigilance et circonspection afin d'assurer le droit du public à l'information dans le respect le plus rigoureux possible des droits fondamentaux de la personne.

C'est en ces termes que le président du Conseil de presse, M. Marc Thibault, donne suite à la déclaration du ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, concernant l'affaire d'un juge présumément surpris dans une maison de débauche. La semaine dernière, le ministre a en effet dénoncé la manière dont certains médias ont couvert ce dossier et invité le Conseil de presse à réagir.

Le président du Conseil note que les questions d'éthique soulevées par le ministre s'inscrivent tout à fait dans le cadre des principes défendus et promus par le Conseil de presse. Ces principes, rappelle-t-il, ont inspiré la tenue de deux colloques au cours de la dernière année. Ils ont également servi de fondement à toutes les décisions rendues dans les cas de plaintes soumises au Conseil en cette matière.

M. Thibault souscrit aux propos du ministre sur la nécessité, pour tous les médias, de suivre « un minimum d'éthique reflétant des règles élémentaires de civisme et de respect des personnes ». Il y va, affirme-t-il, de la bonne santé de notre société démocratique.

Quant à la conduite reprochée par le ministre à « certains médias », le président mentionne que le Conseil ne peut, en dehors d'une plainte qui les mette nommément en cause, ni les blâmer ni les approuver. Une telle plainte serait soumise que le Comité des cas du Conseil de presse l'examinerait à la lumière des principes ci-haut rappelés.

Ottawa ne partagera aucun pouvoir avec Québec en télécommunications

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA n'entend aucunement partager avec les provinces sa compétence exclusive en matière de télécommunications, malgré les demandes répétées d'un nouveau partage des pouvoirs dans ce domaine par le Québec.

La semaine dernière, la ministre des Communications du Québec, Mme Liza Frulla-Hébert, rejetait la vision centralisatrice du fédéral en matière de télécommunications et demandait au gouvernement conservateur de réévaluer sa position et d'accepter de négocier un nouveau partage des responsabilités dans un secteur économique de pointe au Canada.

Dans l'entourage du ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, on affirme sans équivoque que la compétence exclusive d'Ottawa en matière de télécommunications a été reconnue par la Cour suprême en août dernier. Et un haut fonctionnaire fédéral mêlé au dossier a confié au DEVOIR, à la condition de ne pas être identifié, que « la question de la délégation de pouvoirs et du partage des compétences, c'est réglé, ça ne changera pas ».

Et pour le fédéral, il n'y aura qu'une seule politique canadienne des télécommunications, administrée par un seul organisme réglementaire, le CRTC. Pour les provinces, Ottawa envisage de mettre sur pied des mécanismes de consultation, en mettant bien l'emphase sur l'aspect consultatif des discussions avec les provinces.

À Ottawa, on estime que la demande de partage des pouvoirs en matière de télécommunications par le Québec est dépassée. « Le Québec lance la bataille au moment où la guerre est finie, dit ce responsable de la politique fédérale, et il n'y a pas de guerre à faire là-dessus, on en est à négocier l'armistice », et Ottawa a gagné la guerre.

Le ministre Marcel Masse a refusé de commenter les propos de Mme Frulla-Hébert, se contentant de souligner qu'il allait y répondre la semaine prochaine dans une allocution qu'il prononcera à Toronto.

De son bureau de Québec, Mme Frulla-Hébert a dit ne pas être surprise par l'attitude de Marcel Masse « puisqu'on ne peut même pas négocier et il va commenter à Toronto les demandes formulées par le Québec ». Elle reconnaît que le jugement de la Cour suprême de l'été dernier donne au fédéral le pouvoir de faire ce qu'il entend dans le domaine des télécommunications. Elle déplore cependant qu'Ottawa ait décidé, à la suite de ce jugement, de rapatrier unilatéralement et de façon « violente » la compétence dans ce domaine.

Le jugement de la Cour suprême du 14 août dernier reconnaissait la compétence fédérale sur la compagnie de téléphone de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan. La Cour suprême déclarait cependant que les provinces pouvaient soustraire leur compagnie de téléphone de la réglementation fédérale puisqu'elles avaient le statut de société de la Couronne. Quelques mois plus tard, en octobre, Ottawa déposait un projet de loi qui assurait, unilatéralement, le contrôle total du fédéral sur les compagnies provinciales de téléphone.

Depuis, confirme Mme Frulla-Hébert, Ottawa refuse de négocier et se contente de « consulter ». « Ce processus est tout à fait inacceptable, de dire la ministre des Communications du Québec, surtout au moment où on dit vouloir considérer le Québec comme une société distincte ».

À Ottawa cependant, on se dit d'accord avec les grands objectifs poursuivis par le Québec, mais on estime qu'il est possible de les réaliser à l'intérieur de la politique fédérale. Et on juge que le Québec se retrouve isolé dans un bataille d'arrière-garde. « La plupart des provinces, toutes à mon avis, sauf le Québec, d'affirmer ce hautfonctionnaire fédéral, nous disent maintenant accepter le principe d'une seule politique canadienne et d'un seul organisme réglementaire ».

On dit même trouver étrange, à Ottawa, l'attitude du gouvernement du Québec qui dit que le libre-échange est important, mais qui veut en même temps multiplier les barrières entre les provinces dans le domaine des télécommunications.

Mme Frulla-Hébert avoue être profondément déçue de l'attitude du ministre Marcel Masse. « Je ne croyais jamais à une telle impasse, dit-elle, je trouve cela inacceptable qu'on soit traité de cette façon-là ».

Elle affirme être surprise et déçue de Marcel Masse en qui elle voyait une « personne très nationaliste ». Mais, malgré tout, elle dit ne pas avoir perdu espoir de convaincre le fédéral de négocier un nouveau partage de responsabilités dans le domaine des télécommunications.

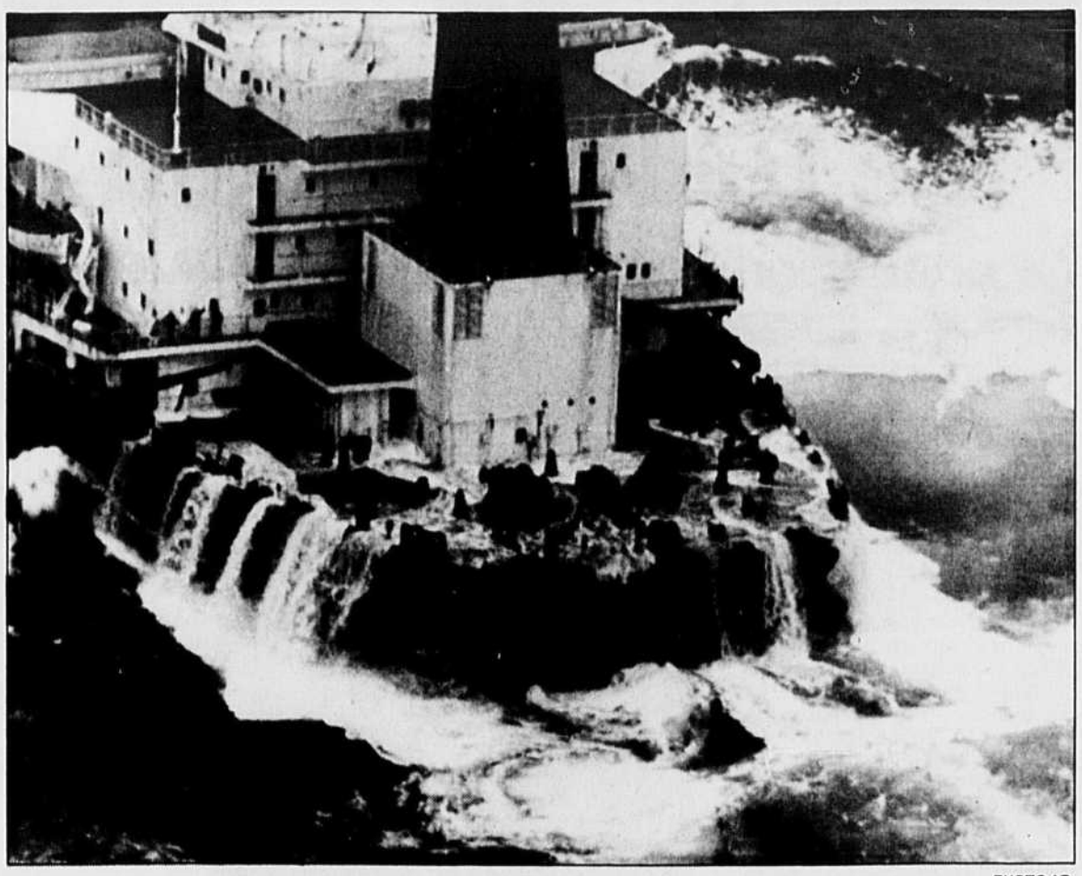

PHOTO AP

De peine et de misère
Le cargo britannique *Tribulus*, fortement endommagé lundi par une mer déchaînée au nord des côtes irlandaises, a pris la direction du port de Bantry Bay, hier, de peine et de misère dans une mer très forte après avoir fait évacuer par hélicoptère dix de ses quinze membres d'équipage.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La TPS

thématique électorale. A l'instar de la majorité des Canadiens, 65 % des électeurs de Chambly sont insatisfaits du gouvernement Mulroney et 77 % se disent opposés à la taxe sur les produits et services (TPS). Or, c'est précisément contre la TPS que Philippe Edmonston a fait campagne, en plus d'exploiter le thème de l'environnement et celui de l'intégrité, relié à la déchéance politique de l'ex-député conservateur Richard Grisé, trouvé coupable de fraude et de corruption.

Autant de dossiers qui auraient dû normalement aider la cause du libéral Lincoln. Mais il a sans doute payé cher d'avoir été ministre de l'Environnement, à l'époque de l'incendie qui a dévasté les entrepôts de BPC de Saint-Basile-le-Grand, une municipalité du comté. Sur ce dossier, Philippe Edmonston l'a mis sur la défensive depuis le début de la campagne.

À plusieurs égards, la campagne de Chambly est différente de tout ce qui a été permis de voir à ce jour dans une partielle, avec les visites répétées du premier ministre du Canada, du chef de l'opposition officielle, d'une dizaine de ministres et d'une vingtaine de députés fédéraux et provinciaux. Une campagne médiatique trouvant des échos à la grandeur du pays et opposant trois candidats de haut calibre. Même le conservateur Serge Bégin, quoique moins connu que ses deux adversaires, possède une feuille de route qui n'est pas à dédaigner. Aujourd'hui pomiculteur, âgé de 45 ans, il a abandonné l'automne dernier, pour tenter sa chance en politique, une brillante carrière policière qui lui avait permis d'accéder aux plus hauts postes du service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Il est coauteur du rapport qui a conduit à l'intégration des forces policières de l'Île de Montréal. Résidant du comté, il est président du conseil d'administration du Centre de la nature de Mont-Saint-Hilaire, fondé par l'université McGill.

Campagne singulière, également en ce que le candidat favori des sondages est le seul à s'exprimer avec accent anglais prononcé, un Québécois d'origine américaine et portant la bannière d'un parti opposé à l'entente du lac Meech. Cela dans un comté dont l'électorat est à 93 % francophone. Dans le contexte d'un débat passionné qui menace l'unité nationale, une élection partielle potentiellement porteuse d'un message de tolérance des nationalistes québécois à l'intention du Canada anglais.

◆ Québec

posés par la signalisation routière, on avait aussi évoqué le problème que pose la signalisation unilingue dans les stations de ski privées.

Le groupe de travail, que présidera M. Jean-Claude Rondeau, ira plus en profondeur dans l'analyse des problèmes qui appellent des solutions diverses.

Dans le cas de la signalisation pour les centres de ski, des correctifs peuvent être apportés par voie de règlement. L'an dernier le gouvernement avait envisagé l'adoption d'un règlement pour permettre le bilinguisme pour les consignes de sécurité, mais avait décidé d'attendre en raison du climat qui régnait à la suite de l'adoption de la loi 178.

Dans le cas de la signalisation routière, la situation est plus compliquée car pour permettre une forme de bilinguisme il faut nécessairement amender la loi 101. Déjà, le ministre Ryan a indiqué qu'il n'apporterait des amendements à cette loi que si un large consensus existait au sein de la société québécoise. On note à son bureau que les problèmes de sécurité routière peuvent être toutefois réglés par d'autres mesures que le bilinguisme.

Le groupe de travail comprend, outre M. Rondeau qui est le secrétaire du Secrétariat aux politiques linguistiques, des représentants de l'Office de la langue française, de la Commission de protection de la langue française et des ministères de la Justice, des Transports, de la Sécurité publique, du Tourisme et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

◆ Gorbatchev

à l'approbation du 28e congrès du parti, suscitait un large débat parmi les délégués, selon les rares informations données par l'agence Tass et Radio-Moscou.

Les travaux se déroulent à huis clos et les journalistes — y compris de la télévision soviétique — en sont réduits à attendre les membres du Comité central à leur sortie du Kremlin pour glaner quelques éléments parcellaires.

Mais Ligatchev a contre-attaqué par la bande en exigeant un débat parlementaire sur la réunification allemande et un référendum sur l'introduction de la propriété privée en URSS.

Avec une grande habileté, l'ex-numéro deux du parti a choisi deux thèmes qui suscitent une large adhésion dans l'opinion soviétique, plutôt que de se battre uniquement sur le terrain de la réforme du Parti communiste où le conduisait le projet présenté par M. Gorbatchev, notent les observateurs.

Dans un pays où le souvenir des « vingt millions de morts de la grande guerre patriotique » est constamment entretenu, la réunification graduelle des deux Allemagnes est un sujet inquiétant pour beaucoup de Soviétiques.

Ce thème n'avait pratiquement suscité jusque-là aucune déclaration hostile de dirigeants conservateurs. En se réservant la primeur de la riposte, M. Ligatchev a pris date pour l'histoire : « Le temps est venu de comprendre ce nouveau danger et de le dire à haute voix devant le parti et devant le peuple », a-t-il dit.

Pour Egor Ligatchev, il existe le danger d'un « nouveau Munich » et la communauté internationale doit se mobiliser. « L'absorption de la RDA constituerait une erreur impardonnable si on permet l'émergence d'une Allemagne avec un potentiel économique et militaire énorme », a-t-il encore affirmé.

Sur le plan intérieur, celui qui s'occupe de l'agriculture au Comité central et au Bureau politique a répété son hostilité à la propriété privée. En proposant un référendum populaire sur cette question, M. Ligatchev a lancé un défi à M. Gorbatchev en cherchant à retourner contre lui un processus démocratique, constatent les observateurs.

M. Veniamine Mintsev, un cadre du Comité central, a indiqué que le discours de M. Ligatchev avait été « le plus long, le plus combatif et le plus applaudi de la matinée ».

Les participants au plénum l'ont interrompu à trois reprises par leurs applaudissements, a ajouté un autre participant.

Les intervenants conservateurs ne se sont d'ailleurs pas engagés directement dans ce combat, alors qu'ils savent que l'abolition de l'article 6 connaît un large écho favorable dans l'opinion. Ils ont préféré concentrer leurs traits sur la politique de M. Gorbatchev et en appeler à la fidélité aux valeurs tradionnelles du communisme.

La position de M. Ligatchev a été rendue publique par l'un des participants au plénum, M. Veniamine Mintsev.

« Bien sûr que Gorbatchev va sortir renforcé de ce plénum », a résumé Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Dans l'entourage de Gorbatchev, le climat était à l'optimisme. Certains prédisaient un remaniement de la direction du Kremlin et le départ d'éléments conservateurs avant meme la clôture du plénum.

« La tendance est à des changements radicaux », déclarait le chef du gouvernement estonien Indrek Toome aprés la séance du matin.

Selon lui, de nombreux orateurs avaient réclamé l'abolition de l'article 6 de la Constitution, qui définit le monopole du PCUS.

Parallèlement, le quotidien du gouvernement *Izvestia* rapporte la démission du très conservateur Léonide Bobikine de la tête du Parti communiste de Sverdlovsk.

Le départ de Bobikine, qui était de plus en plus impopulaire dans sa ville, théâtre d'émeutes en décembre, est la dernière en date d'une série de démissions de dirigeants locaux orthodoxes.

D'autres responsables communistes ont exhorté Gorbatchev à s'aligner davantage sur le processus de réformes en cours en Europe de l'Est.

Ainsi, Piotr Loutchinsky, chef du PC de Moldavie soviétique, a demandé la création d'une table ronde entre mouvements d'opposition et communistes, rapporte Tass.

◆ Sault

grand danger pour toute la province. « C'est très triste, c'est tragique, c'est un désastre pour l'Ontario » a-t-il ajouté.

M. Reid a qualifié les dirigeants du groupe Alliance for the Preservation of English in Canada de « racistes » qui influencent les municipalités qui s'inquiètent de dépenser pour offrir des services en français.

Mais le député néo-démocrate de Sault-Sainte-Marie Steve Butland s'est cependant opposé à toute ingérence extérieure dans les affaires de sa ville.

« Oui, nous avons un problème dans notre communauté, mais toute ingérence à ce moment-ci ne ferait qu'aggraver la situation, a-t-il déclaré en Chambre. Donnez-nous du temps et de la tolérance et la compréhension prévaudra ».

Au Québec l'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ) a exprimé sa « plus vive réprobation » face à cette décision, invitant chacune de ses municipalités membres à souligner leur désapprobation aux élus de Sault-Sainte-Marie.

Le président de l'UMRCQ, Roger Nicolet, a déclaré que « l'élu local doit se dinstinguer par son souci primordial de l'harmonie sociale de son milieu », et il a dénoncé cette marque « d'incompréhension regrettable des droits les plus élémentaires des minorités linguistiques du pays ».

Pour sa part le conseil municipal de Varennes dénonçait, lundi soir, le geste de Sault-Sainte-Marie, tout comme la ville de Kirkland, qui réaffirmait par ailleurs « sa fierté d'être une municipalité officiellement bilingue ».

Par ailleurs, le petit village de Doaktown, au Nouveau-Brunswick, a préféré hier ne pas adopter de résolution similaire à celle de Sault-Sainte-Marie, contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques jours.

Le maire Benson Parker avait promis de présenter au conseil municipal une résolution déclarant l'anglais seule langue officielle du village, en guide d'appui aux communautés ontariennes qui ont posé ce geste, mais à la lumière de ce qui se passe en Ontario il a convenu d'examiner plus avant la situation.

« Je suis personnellement d'avis que notre communauté est anglophone et que notre langue officielle devrait être l'anglais » a-t-il toutefois déclaré.

Parker est un partisan du Confederation of Regions party, qui est anti-bilingue.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. Mais contrairement à l'Ontario, où 27 municipalités sont devenues officiellement unilingues, les villes et villages du Nouveau-Brunswick ne sont pas obligés de payer pour offrir des services dans les deux langues.

Le premier ministre Frank McKenna a déclaré qu'il était préoccupé par la situation à Doaktown, mais qu'il ne prévoyait aucune action pour le moment.

Par ailleurs, le chef du Parti égalité, Robert Libman, invite la Chambre des communes à voter une motion incitant toutes le provinces du Canada à se proclamer bilingues.

Selon le PÉ, les neuf provinces canadiennes autres que le Nouveau-Brunswick n'ont pas besoin de l'accord du lac Meech pour assurer la dualité linguistique du pays. Elles n'ont qu'à se prévaloir de l'article 16 de la Charte canadienne des droits et libertés, adoptée en 1982.

◆ Peterson

tutionelles depuis déjà deux ans. Les francophones hors Québec notamment réclament depuis la négociation du lac Meech que soient précisés leurs droits constitutionnels, particulièrement le fameux article 23, qui traite de leurs droits scolaires.

À ce même sujet, le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna a souligné à maintes reprises qu'à son avis une des premières lacunes de l'accord consiste en ce qu'il ne prévoit pas la promotion de la dualité linguistique canadienne, alors qu'il stipule que le Québec doit promouvoir son caractère distinct.

Au printemps de 1988, dans la foulée de la décision de la Saskatchewan d'annuler les droits historiques de sa minorité, le premier ministre Brian Mulroney avait, quant à lui, signifié par lettre son intention d'inscrire la question des droits linguistiques à l'ordre du jour de la ronde de discussions qui suivrait l'adoption de l'accord du lac Meech.

Officiellement, la clause dite « nonobstant » de la Constitution ne serait pas sur la table d'une telle ronde de discussions. Mais il n'est pas exclu que les discussions servent de rampe de lancement à une opération organisée contre la fameuse clause. Elles pourraient voir certaines provinces « prêcher par l'exemple », en s'engageant collectivement à ne jamais recourir à la clause pour contourner des droits fondamentaux.

Ni Fredericton, et encore moins Winnipeg, où le gouvernement Filmon n'a toujours pas le contrôle des événements du fait de sa situation minoritaire, ne veulent cependant discuter davantage l'hypothèse qu'un engagement ferme à améliorer la protection des minorités soit susceptible de débloquer le dossier du Lac Meech.

Et à Ottawa, le premier ministre Peterson, loin de préparer le terrain à ses propositions, s'est mis le gouvernement conservateur complètement à dos en qualifiant de « dégueulasse » le leadership de Brian Mulroney en matière linguistique.

« Ce ne sont pas des mots dignes de la bouche d'un premier ministre », lance Brian Mulroney qui dit qu'il préfère croire que c'est par ignorance de la portée du terme que David Peterson a eu recours à un tel épithète.

Mais, sur l'ensemble, le premier ministre fédéral invite son homologue ontarien à consacrer son énergie à apaiser la tempête linguistique qui fait rage dans sa province plutôt qu'à critiquer ses voisins. « Peut-être qu'il devrait passer une partie de son temps dans sa province à régler ses problèmes », suggère Brian Mulroney après avoir fait la liste de ses propres états de service dans les conflits linguistiques du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, et dans le cadre de l'adoption d'une nouvelle loi sur les langues officielles.

De son côté, le ministre des Relations fédérales-provinciales Lowell Murray invite carrément David Peterson à « aller faire ses devoirs ». « Il ne connaît pas ses dossiers, s'exclame Lowell Murray, il ignore les faits ».

Du même souffle, le sénateur rafraîchit la mémoire du premier ministre ontarien qu'il juge bien courte : « Dans la riche province de l'Ontario, le gouvernement fédéral dépense, au cours de cet exercice même, 60 millions $ pour que M. Peterson puisse offrir à sa minorité francophone des services en éducation et enseigner le français comme langue seconde ».

D'autres, comme le ministre Benoît Bouchard, estiment même que le premier ministre ontarien a diminué sa crédibilité d'interlocuteur constitutionnel de bonne foi. « De l'autorité de sa part dans sa propre province convaincrait davantage que des attaques contre le Québec sur la loi 178 ou contre le gouvernement fédéral », soutient le ministre québécois.

Et il n'y a pas qu'Ottawa qui montre du doigt la performance de David Peterson en matière linguistique. Hier, l'Association canadienne française de l'Ontario lui reprochait, au nom de la minorité franco-ontarienne, d'aller à Québec jeter la pierre à d'autres pendant que la maison brûle dans sa province.

Aussi bien à Queen's Park qu'à Ottawa hier, on envisageait des mesures pour endiguer le mouvement actuel. Le gouvernement ontarien s'est finalement résolu à dépêcher ses ministres dans les points les plus chauds de sa province pour tenter d'expliquer la nouvelle loi sur les services en français qui alimente la vague actuelle de sentiment d'anti-bilinguisme.

Et à Ottawa, les trois partis tentent toujours de s'entendre sur une résolution pour faire entendre la voix unanime du Parlement à la rescousse du bilinguisme. La Chambre des communes en serait saisie d'ici le début de la semaine prochaine.

◆ La Cour

droit pour des enfants de recevoir l'enseignement en français « comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés avec les fonds publics ».

Le débat principal portait sur l'interprétation du mot « établissement ». Les tribunaux des autres provinces ont généralement accepté la thèse selon laquelle ce mot a le sens que lui accorde le *Grand Robert* soit celui de « personne morale administrative chargée de gérer un service public ».

Le juge Alfred Monin, dont LE DEVOIR a pu lire les notes, écrit que l'article 23 n'affirme aucun droit « explicite de gestion » aux minorités. Certes, il a lu les opinions contraires des juges des autres provinces. Mais, conclut-il, un lecture attentive des versions française et anglaise, qui font toutes deux autorités, me convainc qu'il n'y avait pas chez les constituants une intention d'accorder un droit complet de contrôle et des gestions aux parents qui se qualifient en vertu de l'article 23 ».

Les trois autres juges ont répondu non à la même question. Le juge Monin, estime toutefois, mais il est le seul à cet égard, que l'article 15 de la loi constitutionnelle de 1982 proclamant les « droits à l'égalité » des citoyens oblige tout de même la Législature du Manitoba à réparer la violation des droits et la discrimination dont ont été victimes les francophones dans l'histoire.

En conséquence, « elle devra trouver le moyen approprié, en créant une commission scolaire unique pour l'ensemble de la province, la formation ou la division de commissions scolaires ou par tout autre méthode appropriée, de satisfaire aux impératifs de l'article 15 en leur accordant pleinement le droit de gouverne » de leurs écoles,

Le juge Monin avoue avoir changé d'avis sur la portée de l'article 15. Dans l'affaire Andrew, écrit-il, la Cour supême a déclaré inconstitutionnelle la règle qui empêchait des avocats non canadiens de Colombie-Britannique de pratiquer parce qu'elle violait l'« égalité des droits de cette classe de personnes ».

« Dans notre cas, une minorité de francophones manitobains de 52 500 personnes forme a fortiori et de loin un minorité isolée qui a besoin de toute la protection de l'article 15 ».

Les quatre juges devaient encore dire si la Législature peut déléguer le droit de fixer ce que signifie le « nombre suffisant ». Deux juges ont répondu non : elle doit le faire elle-même ou, à tout le moins, confier cette décision à un organisme central et non pas à une commission scolaire. Un autre a dit que la Législature pouvait la confier à qui le voulait bien sous réserve d'un examen des tribunaux. Le quatrième n'a pas répondu.

Autre question importante. On voulait savoir si les droits à des établissements conférés par l'article 23 signifient « des lieux physiques distincts ». Deux ont dit oui, mais pas nécessairement dans un édifice distinct. Un autre a dit carrément « non » et le quatrième, le juge Monin, a répondu « oui » sans hésiter.

Ce procès a été initié par la province du Manitoba elle-même il y a quelques mois sous forme de renvoi.

À SURVEILLER

L'Univ. du Québec à Montréal organise du ski de fond, le dimanche 11 février, dans la région du Mont-Tremblant. Inscription jusqu'au 7 février, 20 h. 987-3105.

■

La prochaine session d'activités au Centre Immaculée-Conception débutera le 12 février. 527-1256.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à St-Eustache, Salle des Chevaliers de Colomb, 109 rue St-Nicholas, de 10 h à 20 h30, et l'Univ. du Québec à Montréal, la Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455 rue St-Denis, de 9 h 30 à 17 h 30. 937-7761.

■

La Société Canada-Chine présente une série de cours sur l'Histoire de la Chine, avec comme professeur M. Robert Thibeault, à compter du 20 février et un cours de calligraphie chinoise avec Mme Lise Boisseau, à compter du 21 février. 844-7181.

■

Aimez-vous bien manger ? L'activité « Coeur-Atout » organise des rencontres les 13, 20, 27 février et le 6 mars de 19 h 30 à 21 h 30 au CLSC Samuel-de-Champlain, 5811, boul. Taschereau, salle 138-C, Brossard. Inscr. : 445-4452, poste 258.

■

Le Comité logement de la Petite Patrie vous invite à une rencontre d'information sur les hausses de loyer, aujourd'hui à 13 h 30, au 6747 rue St-Denis. 272-9006.

■

L'Association québécoise de gorontologie organise une conférence sur l'épuisement professionnel dans l'intervention auprès des ainés, le mercredi 14 février de 12 h 30 à 14 h, au Salon Auteuil de l'Hôtel Méridien, Complexe Desjardins. Inscription sur place. 387-3612.

■

Ce soir à 19 h 30, causerie sur le thème : *Réglage du gréement dormant*, au Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir, à Laval. 667-8821.

■

Série de conférences sur l'estime de soi, l'autonomie et la santé mentale et physique à Concertation-Femme, 2005 Victor Doré à Montréal. Inscr. : 336-3733.

■

Conférence sur le thème *Le patrimoine familial : les implications de la loi 146 relative à l'égalité économique des époux*, ce soir à 19 h 30 à la Bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière. 656-5960.

■

Info-Femmes vous invite à une conférence sur le thème : *L'importance de m'affirmer*, ce soir de 19 h à 22 h, au 8446A Hochelaga à Montréal. 355-4529.

■

Mme Yolande Vigeant, journaliste et écrivain, donnera une conférence chez les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes, ce soir à 19 h, au Pavillon G. Lebeau, (arrière) du 39, boul. Gouin ouest. 331-2599.

■

La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal vous invite à venir rencontrer M. Fred Oehmichen qui vous apprendra à utiliser les vivaces indigènes et à introduire les graminées dans l'aménagement de nos jardins, à l'école Évangéline, 11 845, boul. l'Acadie, coin Louisbourg. Entrée gratuite. 872-8106.

■

Eaux Vives, groupes de soutien moral pour personnes seules, vous invite à une réunion sur le thème : *Heureux en 1990 est-ce possible ?*, ce soir de 19 h 30 à 22 h, à la paroisse St-Alphonse, 570, boul. Crémazie. 323-9779.

■

Le Centre Christus organise, le jeudi 8 février à 19 h 30, une conférence sur Henri Le Saux, moine qui a su réaliser la synthèse entre la profondeur orientale et la foi chrétienne, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, angle Chemin de la Côte-des-Neiges et Lacombe. 737-7201.

■

Soirée thématique : *L'Amour à tout âge*, au Carrefour l'Étoile, 1028, boul. Henri-Bourassa est, ce soir à 19 h 30. 389-9044.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 7 février 1990

Montréal
Londres
Hong Kong
Bélanger, Legault
Design
Communication
Marketing
514 284 23 23

La production minière du Québec a connu une décennie de régression

Seules les expéditions d'or ont affiché une croissance réelle

Jean Chartier

EN VALEUR constante, la production minérale du Québec a terminé la décennie à un niveau inférieur à celui qu'elle atteignait en 1980.

Les années 80 auront été une période de stagnation pour la production minérale du Québec. Les expéditions minérales ont en effet rapporté seulement 2814 milliards $ en 1989 par rapport aux 2550 milliards $ courants qu'elles atteignaient en 1980, un net recul en dollars constants.

EXPÉDITIONS D'AMIANTE
1979-1989

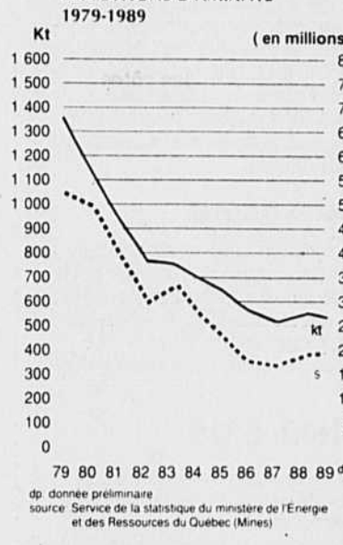

dp: donnée préliminaire
source: Service de la statistique du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (Mines)

La seule vedette, c'est la production aurifère, mais elle a connu une mauvaise année en 1989. La valeur des expéditions aurifères a en effet régressé de 580 à 521 millions $ de 1988 à 1989. La production d'or a augmenté légèrement de 33,5 millions de grammes à 35,9 millions de grammes, mais le prix moyen de l'once d'or a diminué en 1989 globalement. Ces dernières semaines, le prix de l'or s'est corrigé en hausse de 60 $ l'once, ce qui augure mieux pour 1990.

Les expéditions d'amiante sont évidemment désolantes. C'est un désastre national. Elles totalisaient 1,4 million de tonnes au début de la décennie et elles n'ont pas atteint 519 000 tonnes en 1989, à peu de chose près la même chose que 1988. La valeur des expéditions d'amiante est passée de 169 à 176 millions $ de 1988 à 1989. Retenez votre souffle : l'amiante n'est plus qu'au sixième rang des expéditions minérales québécoises. L'ont dépassé en valeur l'or, la pierre, le cuivre, le zinc et le ciment.

Le cuivre a relativement bien fait, avec des zigzags toutefois. La production de cuivre a fortement chuté trois fois au cours de la décennie. Elle est remontée quelque peu, de 47 000 à 60 000 tonnes de 1988 à 1989. Cette production dépassait 100 000 tonnes en 1980 et, surtout, la valeur des expéditions atteignait les 260 millions $. On n'en est plus qu'à 205 millions $, ce qui montre une chute formidable en dollars constants. En revanche, c'est un bond par rapport aux 150 millions $ qu'a rapportés le cuivre en 1988.

Prises séparément, les productions de zinc, de ciment et de pierre sont dorénavant toutes aussi importantes que la production de cuivre. Et pour le fer, le ministère de l'Énergie et des Ressources se fait très discret. Il ne publie pas la valeur des expéditions ferrugineuses, se contenant de leur poids.

Le volume des expéditions de fer s'est situé à environ 8 millions de tonnes de boulettes de fer et 8 millions de tonnes de concentré en 1989, ce qui est légèrement inférieur à 1988. La production devrait glisser à nouveau quelque peu, à hauteur de 15,5 millions de tonnes en 1990, annonce le Ministère dans ses perspectives.

L'impact de la décision américaine de bannir l'amiante pourrait aussi se faire ressentir. En outre, à court terme, quelques mines de cuivre pourraient fermer à Chibougamau-Chapais. Et pour le zinc, on s'attend à ce que le mine Norita ferme. Toutefois, la mine Mobrun compensera cette perte.

En 1989, l'exploration a été moindre qu'en 1988, très nettement, de 42 %. Les dépenses sont tombées à 850 millions $, leur plus bas niveau depuis 1985. Le produit des émissions d'actions accréditives a aussi glissé de 154 à 68 millions $ de 1988 à 1989.

C'est donc du seul côté de l'or que le Québec semble encore avoir de l'avenir. En septembre, Cambior a ouvert la mine Lucien Béliveau, auparavant appelée projet Pascalis. Par contre, Ressources Campbell a fermé sa mine S3 bien que cette compagnie s'affaire à développer un deuxième puits à la mine Joe-Mann est. Lac Bachelor a également arrêté l'exploitation de sa mine en août dernier.

Cependant, Inco et Golden Knight Resources mettront prochainement en production la mine de Casa Berardi, Lac Minerais ouvrira la mine Bousquet, et Noranda, Cambior et Ressources Nova inaugureront la mine de Silicor. En dehors de l'or, le Québec, terre de ressources minérales comme on l'identifiait dans les années 60, est mal en point.

EXPÉDITIONS D'OR
1979-1989

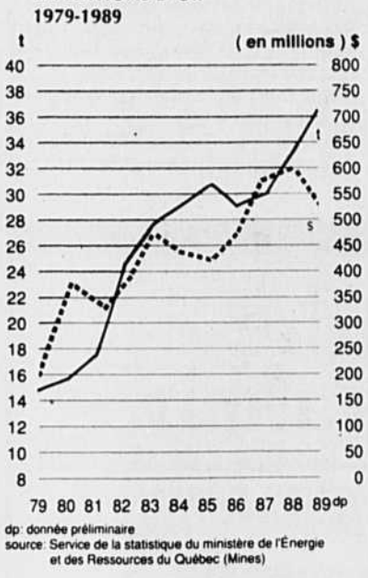

dp: donnée préliminaire
source: Service de la statistique du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (Mines)

La Caisse injecte 6 millions $ dans la Cité de l'image

Serge Truffaut

LA CAISSE de dépôt et placement du Québec a fait l'acquisition, au coût de 6 millions $, du terrain sur lequel sera érigé la Cité de l'image qui nécessitera des investissements de l'ordre de 26 millions $.

Initiative de l'entreprise privée, La Cité de l'image, à ne pas confondre avec la Cité du cinéma, est un complexe immobilier multi-fonctionnel qui, une fois achevé, se composera de 360 000 pieds carrés.

Lors de la conférence de presse tenue hier à Montréal, les promoteurs de ce projet, soit Mme Francine Brûlé et Messieurs Claude Brûlé, Pierre Brosseau, Philippe Dufour, François Prévost et Roland Smith, ont confié qu'ils avaient investi 2 millions$ dans cette aventure qui devrait rapporter 3,2 millions $ par année.

Mis à part les 6 millions$ de la Caisse de dépôt et les 2 millions $ des promoteurs, il a été décidé de compléter en partie le montage financier par la voie d'emprunts hypothécaires auprès d'institutions financières non encore identifiées. Pour la différence, ce groupe de promoteurs espère obtenir l'aide financière des trois paliers de gouvernement qui seront sollicités une fois que les plans et devis seront achevés.

C'est à titre de locateur que la Caisse de dépôt entend non seulement récupérer son investissement, mais également réaliser sa plus-value. Selon M. Jean-Claude Scraire, premier vice-président à la Caisse, cet investissement se justifie pour la bonne et simple raison que les industries culturelles réaliseront des rendements intéressants au cours des années 90.

Ainsi que l'a indiqué M. Brosseau, les 26 millions $ nécessaires à ce projet seront dépensés ainsi : 5 millions $ pour l'acquisition de l'immeuble qui est en fait l'ancienne usine qu'Uniroyal possédait à deux pas de Molson et en bordure du Saint-Laurent, 3 millions $ pour une salle de spectacles d'une capacité de 1000 sièges, 1,2 million $ pour des travaux divers et, surtout, 18 millions $ pour le bloc central du complexe.

Sur les 360 000 pieds, une tranche de 200 000 pieds carrés seront destinés à la location pour des firmes évoluant avant tout dans le domaine des communications. Le coût de location du pied carré sera de 12 $ environ.

Outre la salle de spectacles, qui ouvrira ses portes en septembre de cette année, les promoteurs ont inclus dans leur projet un hall d'exposition de 40 000 pieds carrés qui sera utilisé pour des expositions commerciales et artistiques, des spectacles, et qui permettra même l'enregistrement d'émissions destinées à la télévision. Ce complexe comprendra également « un centre de loisirs lié au cinéma et à la photographie », et deux restaurants-bars.

La fusion Impériale-Texaco est approuvée par Ottawa

d'après l'agence Dow Jones

LE TRIBUNAL canadien sur la concurrence a finalement approuvé la fusion entre l'Impériale et Texaco Canada dans sa dernière version déposée par l'acquéreur la semaine dernière.

L'Impériale a mis la main sur Texaco Canada il y a un an à la faveur d'une transaction de 4,15 milliards. L'achat portait sur un intérêt de 78 % dans Texaco Canada que détenait la société mère américaine.

Le tribunal a donné le feu vert à cette fusion après que l'Impériale ait accepté de céder toutes les activités de détail et de grossiste que poursuivait Texaco dans les provinces atlantiques. L'Impériale a également consenti à assurer l'approvisionnement en produits pétroliers aux détaillants indépendants du Québec et de l'Ontario. Dans une première version, l'acquéreur avait accepté de céder d'autres actifs de Texaco Canada, notamment des stations-service dans le reste du pays, une raffinerie et des installations d'entreposage et de distribution.

Groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs

Bourassa a appuyé le maintien de l'aide dans sa forme actuelle pendant cinq ans

Sylvain Blanchard

LE BUREAU du premier ministre Bourassa a transmis, au printemps dernier, au cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce, alors dirigé par Pierre McDonald, une lettre dans laquelle il « suggère » de prolonger pour une durée de cinq ans le programme d'aide financière aux groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs que réévalu actuellement le ministre Gérald Tremblay.

Dans une lettre datée du 23 mai et envoyée à M. Martial Desrochers, alors président de l'Association des groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs, Mme André Anne Delsle, qui signe la lettre au nom de Paul Mueller, attaché politique au bureau du premier ministre, écrit que cette suggestion découle « des résultats probants constatés par monsieur Bourassa ».

Elle va même jusqu'à préciser que « M. Bourassa a contacté M. Claude Béland, afin de s'enquérir des moyens d'action que pourrait prendre le mouvement Desjardins dans l'entrepreneurship jeunesse ». Et conclue en rappelant à M. Desrochers que « depuis que notre gouvernement est au pouvoir, les budgets accordés aux OSIJ ont augmenté d'environ 68 %... »

En commission parlementaire, hier, le ministre Tremblay n'a fait aucun commentaire sur cette lettre, ni sur ses intentions concernant l'avenir des groupes de soutien.

Selon nos informations, le ministre Tremblay songe à fusionner les groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs avec les différents commissariats industriels de la province. Une idée qui déplaît fortement à la vice-présidente de l'Association provinciale des groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs, M. Carole Deguire, qui y voit la mort de plusieurs groupes de soutien en régions. À ses yeux, le rôle des deux organisations est trop différent pour qu'on puisse imaginer une fusion rentable.

M. Tremblay a affirmé une nouvelle fois hier que son évaluation du dossier n'était pas encore terminée, et qu'en conséquence aucune décision n'était prise.

Il n'aurait d'ailleurs pas encore pris connaissance de l'étude commandée par son ministère sur l'évaluation des organismes de soutien aux initiatives jeunesse, étude qu'a réalisé le professeur Jean Lorrain, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et qui est largement favo-

Voir page 10 : entrepreneurs

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal
1896.35
+ .35

Indice TSE-300
3769.06
+ 1.85

Indice Dow-Jones
2606.31
- 16.21

Dollar canadien (Cents US)
84.21
- .03

Or (Toronto, US$)
421
- 1

Les créanciers américains de Campeau veulent en savoir plus sur le financement

CINCINNATI (AP) — Les créanciers des chaînes de magasins de détail Federated et Allied ont demandé, hier, au Tribunal des faillites des États-Unis de reporter une audience sur les projets de financement des deux compagnies durant leur réorganisation sous la surveillance des tribunaux.

Les créanciers de Federated Department Stores et Allied Stores Corp. ont soumis leur objection au projet, lundi, auprès du juge J. Vincent Aug Jr.

Ce dernier avait prévu une audience sur une proposition de financement de Federated pour jeudi et une autre sur le financement d'Allied pour vendredi.

Mais les créanciers affirment qu'ils ont besoin de plus d'informations et de temps pour peser les projets de financement suggérés et établir l'avenir financier et commercial d'Allied et de Federated à long terme.

Les deux entreprises, qui ont leur siège social à Cincinnati, représentent les activités américaines des 260 commerces de détail de Campeau Corp.. Elles emploient ensemble quelque 100 000 personnes.

L'avocat Lewis Rosenbloom, de Chicago, qui représente les créanciers sans garantie de Federated, a expliqué hier que les créanciers avaient demandé au juge Aug de leur accorder un délai d'au moins 30 jours. Ces créanciers utiliseront ce temps pour apaiser leurs inquiétudes et étudier la structure des prêts consentis à Federated et Allied et vérifier si ces prêts n'empêcheront pas les compagnies d'obtenir des avances des fournisseurs et des grossistes.

À une audience tenue le 25 janvier, lorsque le juge Aug a accordé une approbation intérimaire au financement, il avait annoncé aux avocats des créanciers son intention d'agir le plus rapidement possible pour s'assurer que Federated et Allied fonctionneront pour le bénéfice des créanciers à long terme.

Les propositions englobent des accords prévoyant la négociation par Federated d'une marge de crédit de 400 millions $ US et un accord obtenu par Allied sur un financement de 300 millions $ US.

Les procureurs du consortium —dirigé par la Citibank— qui garantit le financement de Federated ont indiqué que le groupe s'est engagé à fournir le financement exigé seulement si le projet est approuvé avant le 14 février. Après cette date, l'engagement expire et rien ne garantit qu'on pourra trouver d'autres banques pour conclure une nouvelle entente, a souligné M. Harvey Miller, avocat de Citibank.

Selon M. Miller, environ 60 % des banques du consortium sont des banques étrangères et leurs gérants ne comprennent pas nécessairement la procédure de réorganisation qui suit une faillite.

Mardi, M. Allen Questrom, nouveau président du conseil et chef de la direction de Federated et d'Allied, a rencontré les gérants de magasins aux sièges sociaux des deux compagnies, à Cincinnati.

Le tribunal des faillites a approuvé la semaine dernière le choix de M. Questrom, un ancien vice-président du conseil de Federated et plus récemment président et chef de la direction chez le groupe de magasins à rayons Neiman-Marcus. On lui a accordé un contrat de cinq ans prévoyant un salaire annuel de 1,2 millions $ US.

Les coopératives laitières regroupent leurs forces

d'après la Presse Canadienne

LES SIX principales coopératives laitières du Québec ont confirmé hier le regroupement de leurs forces, comme l'avait dévoilé LE DEVOIR vendredi dernier.

Les coopératives laitières se doteront d'une structure décisionnelle unique dans le secteur du lait de transformation, soit celui qui sert à la fabrication du beurre, du fromage ou encore du yogourt.

Réunissant 9800 des 15 000 producteurs laitiers du Québec, ces six coopératives ont un revenu combiné de 814 millions $ dans le seul domaine de la transformation du lait.

Ce regroupement, a déclaré hier à Montréal le président du Conseil de la coopération laitière, Yvon Dinel, est « la seule façon de s'affirmer dans un marché qui mettra bientôt en compétition des géants, c'est-à-dire de gigantesques multinationales ».

Les six coopératives regroupées sont Agropur, Purdel, Agrinove, Nutrinor, la Coopérative agricole de la Côte du sud et Agrodor.

Feu vert du FMI à l'expérience polonaise

Jean-Pierre Benoit
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Le Fonds Monétaire International, « conscient du risque », a donné lundi son feu vert à « une grande première », la mue économique d'un pays communiste, et a invité les pays industrialisés à rester vigilants, selon un haut responsable de l'institution.

Les Polonais ont adopté un programme « très courageux », a souligné ce responsable, qui parlait sous la condition de l'anonymat. Le Conseil de direction du FMI a approuvé lundi soir à l'unanimité un prêt (crédit stand-by) de 545 millions de DTS (droits de tirage spéciaux) sur treize mois pour permettre à Varsovie de mener à bien ses réformes économiques.

Le plan approuvé par le Fonds comprend l'esquisse d'un solide volet social et le directeur-général du FMI, M. Michel Camdessus, a « invité les pays industrialisés à y participer. »

Les mesures draconiennes de retour à l'économie de marché, après un intermède d'un demi-siècle de gestion communiste, risquent de provoquer de considérables problèmes sociaux.

L'abandon des monopoles d'État, la privatisation des entreprises publiques, l'apparition des faillites vont entraîner un phénomène nouveau, le chômage. Après un mois de réforme économique, Varsovie a enregistré, pour la première fois en janvier 1990, 56 000 demandeurs d'emploi. Certains estiment que 2,5 % de la population active (400 000 personnes) sont voués au chômage. Un dirigeant du syndicat Solidarité a cité le chiffre de 2 à 3 millions de chômeurs potentiels.

L'épreuve des victimes risque de se voir aggravée par des mesures qui vont toucher l'ensemble de la population : abandon des subventions aux produits de première nécessité, libération des prix, réduction du déficit budgétaire et réajustement monétaire.

L'accord du Fonds Monétaire International va donner le feu vert à l'octroi d'autres prêts, de la Banque Mondiale, des 24 pays industrialisés associés dans un fonds d'aide aux pays d'Europe de l'Est et de divers pays sur une base bi-latérale.

La Banque Mondiale devait par exemple annoncer hier un prêt de 1,7 milliard $ US à la Pologne, se décomposant en 1,4 milliard $ US pour des projets industriels (exportation, agro-alimentaire) et 300 millions $ US de soutien au programme économique.

Par ailleurs, le directeur-général du FMI, M. Michel Camdessus, a écrit aux pays membres du Club de Paris pour les prier d'ouvrir des négociations sur l'intérêt et le principal de la dette extérieure polonaise, indique-t-on de bonne source. La Pologne a demandé un rééchelonnement de sa dette de 40 milliards $ US contractée auprès des gouvernements occidentaux (réunis au sein du Club de Paris) et des banques commerciales (Club de Londres).

Le gouvernement polonais, note le FMI dans un communiqué, « a effectué une provision budgétaire importante pour des programmes sociaux. Des dispositions particulières sont en préparation pour venir en aide aux personnes en difficulté et il souhaite une assistance technique et financière de la Banque Mondiale et d'autres donneurs pour une mise en place rapide. »

Le FMI a préparé une procédure de surveillance très précise, comprenant plusieurs échéanciers, pour suivre l'évolution de la situation économique en Pologne, apprend-on de bonne source.

Après le lancement des réformes, au premier janvier dernier, Varsovie devra notamment contenir l'inflation, augmenter les impôts, privatiser les entreprises, adapter le système bancaire, contrôler les salaires.

Une progression qui sera suivie avec une certaine appréhension par les autres pays d'Europe de l'Est et l'Union Soviétique, engagés eux aussi dans la voie d'une mutation économique.

NOS REER CARRÉMENT SUPÉRIEURS!

- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- service personnalisé
- conseils judicieux d'experts
- rendements et taux hautement compétitifs

11 1/4 % pour 18 mois intérêt annuel et composé
11 1/4 % 18 et 30 mois intérêt annuel ou composé
*Taux sujets à changer sans préavis

Place du Carrefour Laval 682-3200 5995 boul. Gouin O. Montréal 745-1515
955, boul. St-Jean Pointe-Claire 694-5670
Centre Rockland Ville Mont-Royal 341-1414
1, Vincent d'Indy Outremont 739-3265
1020, ave. Laurier O. Outremont 272-4777
Place Ville-Marie Montréal 861-8383
1100, University Montréal 871-7200
Place D'Anjou Anjou 355-4780
Carrefour Angrignon Lasalle 366-0730
Place Portobello Brossard 466-2500
299, boul. Sir Wilfrid Laurier St-Lambert 466-8666

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
TRUST GÉNÉRAL

LA VIE ÉCONOMIQUE

Lavery, O'Brien

et

Blake, Cassels & Graydon

ont le plaisir d'annoncer l'association depuis le 1er février 1990 de leurs cabinets d'avocats afin de mieux servir la clientèle de leur ressort respectif.

Tout en poursuivant leurs activités professionnelles de façon indépendante, les deux cabinets développeront ensemble un éventail de services professionnels, tant au Canada qu'à l'étranger, sous le nom

Blake Cassels Lavery O'Brien

Montréal • Toronto • Région de York • Ottawa • Calgary
Vancouver • Londres, Angleterre

Gaucher évoque l'échec de l'accord du lac Meech

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LE NOUVEAU propriétaire de Steinberg, Michel Gaucher, souhaite que « dans toute la mesure du possible, l'accord du lac Meech soit entériné ». Mais il ajoute, du même souffle, qu'« à défaut d'un tel accord, la question constitutionnelle devrait être maîtrisée et rapidement résolue par le gouvernement du Québec ».

M. Gaucher a fait cette déclaration dans le cadre d'une allocution ayant pour thème « Nationalisme et compétitivité dans le Québec des années 90 » et qui était fort attendue, si l'on en juge par l'auditoire de quelque 1200 personnes qui étaient réunies hier par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Toutefois, M. Gaucher est demeuré fort ambigu sur l'hypothèse constitutionnelle qui devrait être retenue en cas d'échec du lac Meech. Maîtrisée et résolue comment ? Il a fui les journalistes qui souhaitaient obtenir plus de précisions. Coincé, il s'est contenté de déclarer qu'« il faut qu'une fois pour toutes que le dossier constitutionnel soit réglé ». Jusqu'où cela irait-il ? « Cela va aller jusqu'où les hommes politiques auront le courage de l'amener », a répondu laconiquement M. Gaucher.

Le président de Steinberg n'a toutefois pas, lui-même, été plus loin.

Dès l'ouverture de son discours, il déclarait que « le défi de la spécificité du Québec doit être absolument relevé » et que « jamais je ne voudrai que mes enfants et petits-enfants puissent vivre un jour au Québec ce que la petite communauté francophone de Sault-Sainte-Marie vient de vivre, c'est-à-dire la perte du droit à l'identité ». Ce passage devait lui attirer des applaudissements.

Un peu plus loin, il disait douter fort « qu'il y ait de nombreux Canadiens hors Québec qui embrassent le bilinguisme comme source de leur identité ou de leur aspiration nationaliste. La politique dirigiste et subjective, conçue pour créer un Canada bilingue, est une faillite monumentale et une hérésie à l'égard des deux nations adultes et distinctes du Canada ».

M. Gaucher affirme que les gens d'affaires du Québec n'ont plus une relation de dominés avec leurs partenaires anglophones. Il n'y a plus d'entrave, selon lui, pour que le secteur des affaires contribue à « l'identité du Québec ». D'abord parce que les frontières économiques ont disparu avec l'effritement des murs tarifaires. Ensuite, parce que les capitaux leur sont accessibles comme pour tous les autres. Enfin, les gens du Québec ont aussi accès aux connaissances et réseaux d'affaires. « Le secteur d'affaires du Québec peut fort bien se débrouiller, quel que soit le cadre constitutionnel dans lequel se retrouvera le Québec », a aussi dit M. Gaucher.

Auditeur attentif, l'ex-ministre péquiste Bernard Landry disait que ce discours ne contenait « rien de choquant pour l'oreille d'un souverainiste ». De son côté, le président de Quebecor, Pierre Péladeau, déclarait que la souveraineté est « une hypothèse parmi d'autres » qui progresse dans le milieu des affaires, mais qu'il est encore un peu tôt pour décider.

S'il a laissé en suspens la question de l'avenir constitutionnel du Québec, le président de Steinberg (et de Socanav) s'est toutefois montré beaucoup plus clair dans son appréciation du système d'éducation québécois qu'il accuse d'avoir pratiqué un « nivellement par la base ».

◆ Entrepreneurs

rable aux activités des groupes de soutien.

Le ministre rencontre cet après-midi les représentants de l'Association des groupes soutien aux jeunes entrepreneurs. Ceux-ci profiteront de l'occasion pour demander une augmentation de 500 000 $ de leur budget de fonctionnement.

Ordre des comptables agréés du Québec

L'ordre dans les affaires

COOPERS & LYBRAND
LALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables agréés
LE WINDSOR
1170, rue PEEL, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5 — (418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
• Montréal • Repentigny • Laval• Longueuil
• Pointe-aux Trembles • Îles de la Madeleine
845-9253

HYDE HOUGHTON
Comptables agréés
Montréal — Toronto — Woodstock — London
Associés de Montréal
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue, C.A.
Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A.
Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A.
James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A.
Colin T. West, C.A.
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 200,
Montréal (Québec) — H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740 — Bélinographie: 737-4049
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

POISSANT THIBAULT
PEAT MARWICK THORNE
Comptables agréés
1155 boul. René-Lévesque ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marvick Goerdeler ayant plus de 650 bureaux à travers le monde.

680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

VIE DES ENTREPRISES

Boeing prolonge un contrat avec Short

BOMBARDIER a annoncé que sa filiale irlandaise, Short Brothers, avait reçu de Boeing Commercial Airplanes deux commandes se montant en bloc à 150 millions $, relatives à la fourniture de composants destinés à des avions de ligne Boeing. Il s'agit des premières grandes commandes du genre obtenues par Shorts depuis que Bombardier a fait l'acquisition de cette société, en octobre 1989. Les deux commandes, qui portent sur des trappes de train d'atterrissage pour le B-747 et sur des volets d'aile pour le B-757, s'inscrivent dans le prolongement de contrats précédents pour ces mêmes composants, précise Bombardier dans un communiqué.

Métro-Richelieu désigne un courtier

MÉTRO-RICHELIEU a confirmé la mise en vente de sa filiale André Lalonde Sports en désignant la firme montréalaise Biron, Lapierre, Dubé et associés à titre de conseillers financiers pour cette transaction. Ces dernières semaines, la direction de la chaîne d'alimentation avait annoncé son intention de se départir de cette filiale, qui chapeaute 39 magasins, au cours du présent exercice financier. Cette décision, explique Métro-Richelieu, s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action de la compagnie qui se retire de ses activités de diversification pour se concentrer dans le domaine de l'alimentation, où elle possède une grande expérience.

Bénéfice record pour PepsiCo

LE GROUPE américain PepsiCo (boissons gazeuses, produits alimentaires, restauration rapide) a annoncé mardi des bénéfices et un chiffre d'affaires records à la fois au quatrième trimestre 1989 et pour l'ensemble de l'an dernier. Le bénéfice net a progressé de 8 % au dernier trimestre pour atteindre 202,1 millions $ US contre 187,7 millions $ lors de la même période de 1988, sur un chiffre d'affaires en hausse de 19 % à 4,79 milliards $ contre 4,03 milliards $ précédemment, a indiqué PepsiCo dans un communiqué. Pour la totalité de 1989, le bénéfice net de ce groupe a crû de 18 % à 901,4 millions $ contre 762,2 millions $ en 1988. De son côté, le chiffre d'affaires annuel a augmenté de 22 % à 15,24 milliards $ contre 12,53 milliards $.

Eastman Kodak s'attend à mieux

EASTMAN Kodak s'attend à ce que le chiffre d'affaires de 1990 soit meilleur qu'en 1989 et que la restructuration menée l'an dernier porte ses fruits dans les derniers trimestres de cette année. La société de matériels photographiques a annoncé, mardi, un bénéfice net de 529 millions $, en nette baisse par rapport à 1,4 milliard $ de l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires a atteint 18,4 milliards $, contre 17,03 milliards $ en 1988.

Texas Air perd 362 millions $ US

TEXAS Air Corp, la holding coiffant les compagnies aériennes Continental et Eastern Air lines, a annoncé mardi une perte nette de 362,8 millions $US au quatrième trimestre 1989 et de 885,6 millions $ pour l'ensemble de l'exercice 1989. Au quatrième trimestre 1988, Texas Air avait enregistré une perte nette de 224,4 millions $ et de 718,6 millions $ pour l'année. Le chiffre d'affaires de Texas Air a totalisé 1,7 milliard $ pendant les trois derniers mois de 1989 contre 2,01 milliards $ un an auparavant. Pour l'exercice 1989, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,6 milliards $ contre 8,5 milliards $ en 1988.

MONDE DE LA FINANCE

Hausse des taux des bons du Trésor US

LES TAUX d'intérêt sur les bons du Trésor américain à trois ans ont très fortement progressé lors de l'adjudication d'hier où ils ont grimpé à leur plus haut niveau depuis mai 1989. Au cours de cette adjudication qui marquait le coup d'envoi du programme de financement trimestriel du gouvernement américain, le Trésor a vendu pour 10 milliards $ US de bons à trois ans à un taux moyen de 8,43 % contre 7,77 % lors de la précédente adjudication comparable du 9 novembre dernier. Ces taux les plus élevés depuis l'adjudication du 9 mai 1989 (taux moyen de 9,12 %). La participation des investisseurs à l'adjudication d'hier a toutefois été importante puisque les soumissions ont totalisé 34,1 milliards $ US. Après cette adjudication, le Trésor américain va offrir aujourd'hui, toujours dans le cadre de son programme trimestriel d'emprunts, 10 milliards $ US de bons à 10 ans et 10 milliards $ US de bons à 30 ans demain. Ce sont ces dernières adjudications qui permettront de juger de la participation des investisseurs japonais qui achètent principalement des bons à 10 ans et 30 ans. Les craintes d'une désaffection des investisseurs étrangers pour les placements aux États-Unis s'étaient renforcées ces dernières semaines à la suite de la montée des taux d'intérêt partout dans le monde, mais en particulier au Japon.

Chaque matin, nous appelons nos 10 principaux concurrents afin de garantir que nos taux CPG-REER sont les meilleurs.

Chaque matin. Sans exception.

«C'est encore eux !»

Cette année, les meilleurs taux se trouvent au Montréal Trust. C'est garanti. Nos taux annuels CPG-REER sont égaux ou supérieurs à ceux affichés par les 10 plus importantes institutions financières du Canada.*

En plus, nous vous offrons une prime d'intérêt de 1/4 % sur nos nouveaux CPG-REER à échéance souple de 20, 30 ou 42 mois.

Depuis plus de 100 ans, Montréal Trust répond aux besoins des Canadiens en matière d'investissement et a d'ailleurs enregistré en 1957, le premier REER au Canada.

TAUX DU JOUR†
11 3/8 %
CPG-REER
à échéance de 42 mois

*La Banque Royale du Canada, la CIBC, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, le Canada Trust, la Compagnie Trust Central Guaranty, le Trust Royal, le Trust National.
†Les taux peuvent varier sans préavis. Le taux annoncé comprend une prime de 1/4 %. L'offre de la prime d'intérêt se termine le 1er mars 1990. Dépôt minimum de 500 $.

MONTRÉAL TRUST

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS ☎ 1-800-463-7777.

QUÉBEC
rue St-Amable 529-8841
Chemin St-Louis 681-3141
Charlesbourg 622-4280

MONTRÉAL
Tour Place Montréal Trust 982-7100
Place Montréal Trust
Niveau Métro 843-8100
Place Ville-Marie 393-3117
Ch. Queen Mary 488-7000
rue St-Jacques ouest 392-1880
Centre Fairview 695-5230
St-Lambert 465-3265
Ville Mont-Royal 735-1314
Westmount 932-6000

ENAP, LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

À LA FINE POINTE DU SERVICE AUX ORGANISATIONS
ENAP

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES ET PRISE DE DÉCISION

13, 14 et 15 mars 1990

Clientèle visée: Les cadres et professionnel-le-s en situation de gestion

Cette session a pour objectif de permettre aux participant-e-s de maîtriser quatre processus systématiques reliés à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

Le contenu porte sur les quatre processus suivants:

- l'évaluation de situation;
- l'analyse de décision;
- l'analyse de problèmes;
- l'analyse de problèmes potentiels.

Renseignements:
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641
Direction de l'enseignement et de la recherche
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2J 3G8

Université du Québec
École nationale d'administration publique

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a monté de 0.35 point et affichait 1896,35 au terme de la séance.

Le volume négocié totalisait 5,2 millions d'actions et la valeur 60,6 $ millions.

Les industrielles ont gagné 10,22 à 1662,28, les forestières 8,94 à 2617,94, les bancaires 8,77 à 1795,45 et les services publics 2,34 à 1634,37. Les minières ont cédé 10,18 à 1996,21 et les pétrolières 4,28 à 1632,77.

L'industrielle Toronto-Dominion, inchangée à 18¼ s'est traitée à 259 479 exemplaires. La minière Madeleine Mines a monté de ⅞ à 5¾ et 203 300 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Trimac a gagné ⅛ à 7, Provigo ¼ à 9⅞ et Canadian Pacific ½ à 26¼. Laidlaw B a perdu ⅛ à 25⅝ et Air Canada ⅛ à 9⅞.

Sur 477 titres mis en jeu 153 étaient en hausse, 156 en baisse et 168 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
0,35	10,22	8,94	8,94
1896,35	1662,28	1795,45	2612,94

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
2,34		1,92	153
1634,00	1996,21	1277,38	168
	10,18		156

TORONTO

Marché stationnaire

TORONTO (PC) — Le marché était stationnaire et l'activité modérée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la journée en hausse de 1,85 point à 3769,06.

Les échanges ont porté sur 25,1 millions d'actions.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a gagné ½ à 26¼, BP Canada ⅞ à 21, Trimac ¼ à 7, BCE ⅛ à 43⅜ et Royal Bank ⅜ à 23¼. Noranda a perdu ⅝ à 21¼, Laidlaw B 1-8 à 25⅝, Alcan ½ à 24⅜, Archer Communications 1½ à 15½ et Canbra Foods 1¼ à 5⅞.

Dans les mines, American Barrick a gagné ¾ à 22⅝, Euro-Nevada Mining ¾ à 10, Franco-Nevada ½ à 21½. Golden Knight a cédé ⅜ à 11⅝, Teck Corp. B ⅜ à 25½ et Cambior ⅜ à 19.

Dans les pétroles, Renaissance gagne ¾ à 28, Northstar Energy ⅜ à 6⅛ et Prairie Oil Royalty ¾ à 10. Metalore Resources abandonne 3¼ à 25, Conwest Exploration B ¼ à 14 et Mark Resources ¼ à 11¾.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
1,85			
3769,06	1880,60	4872,62	7076,88
	3,56	5,37	10,13

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
		33,95	293
778,43	8017,65	4365,49	358
0,31	25,93		324

NEW YORK

Calme plat

NEW YORK (AFP) — Les inquiétudes des investisseurs sur le déroulement des adjudications du Trésor américain ont conduit à une baisse des cours, mardi à Wall Street. Le marché était calme, dans le sillage de la séance de lundi durant laquelle les transactions boursières ont atteint leur plus bas niveau depuis le début de l'année.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2606,30 en baisse de 16,22 points.

Quelque 135 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des valeurs en baisse était supérieur à celui des hausses: 894 contre 580; 497 titres étaient inchangés.

Les craintes d'un regain de tension sur les taux d'intérêt ont réduit les gains des dernières séances, alors que les investisseurs s'écartent de Wall Street au profit des bons du Trésor à court terme (trois et six mois) dont les rendements deviennent plus avantageux.

L'attention des investisseurs reste fixée sur les adjudications du Trésor américain, qui commencent mardi (hier) avec l'émission de bons à 3 ans pour une valeur de 10 milliards de dollars.

De nombreux analystes estiment que la hausse des taux d'intérêt doit se poursuivre afin d'attirer les investisseurs étrangers, et surtout les Japonais sur le marché américain. La hausse récente des taux d'intérêt réels à long terme au Japon a réduit le différentiel avec les taux américains comparables, de 4 points il y a un an à deux points actuellement.

IBM a gagné 1¼ à 101 dollars; Pepsico a progressé de 1⅛ à 59⅜ et Deere de ¾ à 66⅞.

CBS a perdu 3⅝ à 181¾; Eastman Kodak a cédé 1⅝ à 37¾ et General Dynamics 1⅜ à 38.

Du côté des titres canadiens, Alcan a cédé ⅜ à 20⅜, Becton Dickinson ⅛ à 57⅞ et Bell Industries ⅛ à 16⅜. BCE a gagné ¼ à 36⅝ et Canadain Pacific ⅜ à 22.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2606,30	968,52	1070,95	222,71
16,22	5,00	3,20	1,20

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
			580
329,68	380,09	182,33	497
2,17	2,20	1,02	894

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4646			
Afrique du Sud	Rand	0,4706	Hong Kong	Dollar	0,1524
Afrique franco	Franc CFA	0,004229	Inde	Roupie	0,0706
Allemagne-Ouest	Mark	0,7187	Israël	Sheqels	0,6589
Antilles Angl.	Dollar	0,4415	Italie	Lire	0,000968
Australie	Dollar	0,9129	Jamaïque	Dollar	0,2204
Autriche	Schilling	0,10211	Japon	Yen	0,008242
Bahamas	Dollar	1,1895	Liban	Livre	0,00219
Belgique	Franc	0,03436	Mexique	Peso	0,000443
Danemark	Couronne	0,1861	Norvège	Couronne	0,1855
Espagne	Peseta	0,011102	Nouv.-Zélande	Dollar	0,7155
États-Unis	Dollar	1,1895	Portugal	Escudo	0,008151
Finlande	Mark	0,3043	Royaume-Uni	Sterling	1,0273
France	Franc	0,2115	Suède	Couronne	0,1963
Grèce	Drachme	0,007646	Suisse	Franc	0,8074
Hollande	Florin	0,6371	Vénézuela	Bolivar	0,02755

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
84,21	420,85	6,345	500,00
,03	3,00	,061	1,00

MONTRÉAL

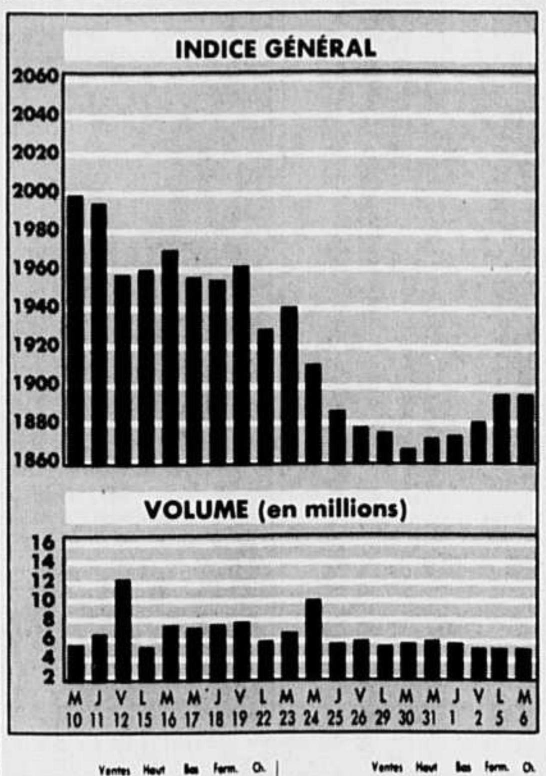

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	1300	23	23	23	+ 3
ADS	z800	50	45	45	— 5
AMCA Int	6426	400	395	400	+ 5
Abti Prce	1100	$15	15	15	+ ½
Agnico.wt	19100	$5½	5¼	5¼	— ¼
Agnico E	19245	$12⅞	12¼	12⅞	
fAgromx	1000	25	25	25	+ 1
Air Canda	169515	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Akers	700	11	11	11	
Alta.energ	3278	$18⅝	18⅜	18⅜	— ⅛
Alt.E.7.75	z15	$26¾	26¾	26¾	
Alcan Alu	26503	$24¾	24¼	24½	— ¼
Aldona M	2000	23	23	23	+ 3
Algo Sr.1	z19	240	240	240	
Algo.A	1011	420	420	420	— 5
A.br.gld.w	2000	69	69	69	+ 9
Am.Barric	195798	$22⅞	22	22⅝	+ ⅝
fAmr.rs.A	1000	50	50	50	
Amisco	1900	73	73	73	— 4
Arden	z300	70	70	70	— 3
Artopex	500	390	390	390	
Asbestos	2200	$6	5¼	5¼	—1¾
fAstral A	1068	$11½	11½	11½	
fAstral B	200	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅜
fAtlant.A	2475	50	50	50	— 5
Auberges	500	330	330	330	
Audrey	1840	305	305	305	
Audrey.w	1000	82	82	82	
Avcorp	2000	60	59	60	+ 4
B Corp.A	1780	$30⅝	30⅝	30⅝	— ⅛
BC Tel	3520	$18⅛	18	18⅛	— ⅛
BC GAS	500	$14½	14½	14½	
BCED	31605	72	66	69	
BCE Inc.	115893	$43½	43⅛	43¼	
BCE Mbl	11400	$27½	26⅞	26¼	— ⅛
Bgr.pm.A	900	$11¾	11½	11½	— ¼
fBMTC.a	2198	330	320	320	
Bcshare.p	100	$22	22	22	— ½
Bq.Laur	600	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Baue Nat	173187	$11⅛	10⅞	11⅛	
Bq.Nat.sr8	z3900	0	0	0	
Bq.Nat.sr9	3100	$25⅛	25	25	— ⅛
Bq.Ry.srF	2000	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Bq.Ry.srG	900	$24½	24⅜	24⅜	— ¼
Bq Royale	120182	$23⅜	23	23¼	+ ⅜
BqRy 1.45	2450	$16¾	16⅝	16¾	
BqRy 1.88	301	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Bq. T—D	259479	$18½	18¼	18¼	
B.Imp.sr6	2000	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Bq.C.Imp	36229	$27⅝	27⅛	27⅜	+ ⅛
Baue Mtl	57180	$30	29¾	29¾	
BMO Sr3	400	$25¾	25⅝	25¾	
Bq.N.Ecos	9833	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
B NE sr4	300	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Bell.p.1.94	200	$24	24	24	— ¼
Bell.p.7.5	100	$24¼	24¼	24¼	
Belmoral	19500	68	64	64	— 6
Berkley	800	270	270	270	— 10
Bestar	400	100	100	100	
Biochem	13650	$11⅛	11¼	11½	+ ¼
Biomira	1000	310	310	310	+ 15
Bocenor	2425	155	155	155	
BF Royal	2600	130	125	130	+ 5
Bomb A	500	$16	16	16	+ ¼
fBomb B	32125	$16	15½	15⅞	+ ⅜
Bomb.Sr1	1700	$24¼	24	24	
Bovar	16150	39	39	39	— 1
BowV12.05	569	$20½	20½	20½	
Bralorne	2000	45	45	45	+ 2
Brascan.A	37520	$24¾	24⅛	24⅜	— ⅛
BrCon.Oil	2500	13	13	13	
Bruncor	1237	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	73250	$8½	8¼	8¼	— ⅛
fCCL.In.B	1000	$9	9	9	
fCFCF.Inc	1000	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
fCGI Gr.A	4000	170	160	165	
CS Res.	15100	$5⅜	5¼	5¼	
Cabano	1600	120	120	120	
fCldwell A	500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ½
Cambior	55850	$19¼	19	19⅛	— ¼
Cambridg	1000	$31¼	31¼	31¼	— ⅛
Camp Res	3658	93	93	93	— 2
Camp.sr.C	500	340	340	340	— 20
Camp.p.D	200	330	330	330	— 30
Campeau	7193	280	265	270	— 15
Can Malt	500	$33¼	33	33	— ⅛
Cda Pack	800	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
CP Ltd	90011	$26¼	25⅝	26¼	+ ½
fC Tire A	45200	$22⅝	22½	22⅝	+ ⅛
fC Utilit.A	10600	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
C.Util.7.30	350	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
fCmnac.A	4850	$5¼	5	5	— ¼
Canamax	2000	325	315	315	+ 5
Canron.A	1000	$12½	12½	12½	
Constar	635	320	320	320	+ 5
Contol	100	440	440	440	— 10
Cara Oper	400	$15¼	15¼	15¼	— ½
Cascades	11000	455	440	450	+ 5
Cassidys	500	$7¾	7¾	7¾	
Celanese	3100	$27¾	27⅝	27¾	+ ¼
fC.Cap A	50000	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Champlai	5300	200	200	200	+ 10
Charan	11700	36	35	35	
fChateau	900	400	400	400	+ 20
Cheni	1000	485	485	485	— 5
Cheni.W	1800	70	60	65	— 10
Circo Crft	500	380	380	380	
fCogeco	400	460	460	460	— 10
Cogec sr1	70000	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
CohoRs	3000	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cominco	1410	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
Concom	500	$13⅜	13⅜	13⅜	
Comptime	2500	80	80	80	+ 2
Comterm	7050	32	32	32	— ½
Cons TVX	13400	$8⅛	7⅞	7⅞	— ⅛
fCPCI.A	6500	60	60	60	+ 5
Corby A	z90	$30¼	30¼	30¼	
fCorby B	z60	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅛
fCorona A	66402	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
Corona B	15143	$11	10⅝	11	
Coron.srA	1840	$9	9	9	
Coron.92w	1000	235	235	235	+ 5
Coron.90w	13086	58	57	58	— 1
Coscient	1000	185	185	185	— 5
Cover	950	220	220	220	
Cover.w	z225	4	4	4	
fCrownx	300	$12½	12½	12½	
Crwn.Pr.1	1000	$19½	19½	19½	+ ⅛
fCrownx.A	1500	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
fDMR.grA	1000	330	330	330	+ 5
Datamark	1000	325	325	325	+ 10
Denison.A	704	330	320	320	— 20
fDenisn.B	740	310	310	310	— 20
Denis 9.50	1350	$21	21	21	— ¼
DesiDe.Lg	1000	42	42	42	— 2
fDevtek	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Dotasco	500	$24	24	24	— ⅛
Domco.lte	600	455	455	455	
Domtex	4515	$15	15	15	
Domtar	24709	$12⅜	12⅛	12¼	+ ⅛
Donohue.b	2250	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Dorel	4450	460	450	450	
DuPont A	2000	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
fDylex.Ltd	20000	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	8840	$24⅜	24	24⅜	— ⅛
Eldr.cdn.a	200	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Encor Inc	5300	276	270	270	— 6
EnerplusG	10000	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
EqDenis.A	1000	180	180	180	
fEqDen.B	6000	180	170	180	+ 10
Eq Reser	508	76	76	76	— 4
Etac Sale	139	$9	9	9	— ⅛
FCA Inter	1100	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛
FPI Ltd	z90	495	495	495	
Ficnbrd G	z130	310	305	305	+ 5
Fi.Desi.s1	550	$21¾	21¾	21¾	
Finan E.C	1653	170	166	170	+ 4
Flet.Can.a	1393	$16	15⅞	16	+ ¼
Flet.Inv	350	$21¾	21¾	21¾	
Fletcher	500	325	325	325	
F.Europ.w	74000	18	17	18	+ 2
fFdCr.Que	4300	410	405	410	+ 5
ForesbecA	3200	70	67	67	+ 1
Forex	6450	185	180	185	+ 1
Forex Pr	7000	80	75	80	+ 9
Fortis Inc	100	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅛
fFourSeas	200	$16½	16½	16½	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	5350	$5	495	495	
GW Util	4604	$34	33⅞	34	+ ⅜
Galactic	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
fGldcrp.A	1000	$6¼	6¼	6¼	
Gldcrp.Wt	1000	38	38	38	
Goodfellw	300	375	375	375	
Goyette	2500	90	86	90	+ 5
Goyette.w	z250	3	3	3	
G.W.lifeco	800	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ¼
Grilli	900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Gr.L.1.875	2100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
fGr.laur.b	6380	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Gdcor.wt	z850	5	5	5	
Guard. T.	600	315	315	315	+ 10
GuilvA	600	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Gulf Res	1564	$15½	15¼	15¼	
Gulf.R.p.a	200	485	485	485	— 10
Hawker	100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Hees.Int	1900	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅛
Hees 91wt	500	$6½	6½	6½	
Hemlo	1700	$19¼	19	19	— ¼
Heroux	3400	370	365	365	
Hollin Inc	100	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
H.Brook	3700	275	265	265	+ 10
fHorsham	34300	$12⅛	11⅞	12⅛	
Hubbard	500	210	210	210	
H Bay Co	15058	$30	30	30	
Hypocrat	1500	23½	21	23½	—1½

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	1500	360	350	360	+ 30
Ideal Mtl	600	230	225	225	
Imasco.ltd	27600	$34¾	34⅜	34⅜	+ ⅛
Imogrp.a	z100	20	20	20	
Imp Mils	1000	155	155	155	— 3
Imp Oil A	2200	$61⅞	61¾	61¾	+ ½
Impertex	z300	4	4	4	
Inco Ltd	6590	$27¾	27½	27½	
IBM	472	$120	120	120	+ 3⅛
Int.Data	z300	55	55	55	
Inv Grp	100	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Island Tel	170	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Ivaco A	5300	$11	11	11	
Ivaco.sr2	600	$16⅜	16⅜	16⅜	
fJean.Cl.A	1105	$13⅛	13¼	13¼	— ⅛
Jordan.A	12000	60	60	60	
fJrny End	1900	$18	17	17¼	—1⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	
Kaufel.B	2500	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
fLGS Inc.	10000	218	218	218	
Labatt	22400	$21⅞	21⅝	21⅝	+ ⅛
LacM.wt2	4200	450	435	440	— 10
Lac Min	18377	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
LacMin.wt	3000	450	445	445	— 10
Lacroix	z140	20	20	20	— 5
LfrgCan.p	369	$21⅞	21⅞	21⅞	
LafargeCo	z75	$20⅜	20⅜	20⅜	
Laidlaw A	250	$26⅛	26	26	+ ¼
fLaidlw B	182996	$26	25¼	25⅝	— ⅛
LamSo.inc	2700	100	100	100	
LapVer	2800	270	270	270	
fLasond.a	850	410	400	410	+ 10
Lavalnind	1300	350	345	350	
Lvltec	2000	75	71	75	
Leader M.	4200	36	36	36	
Leroux	500	160	160	160	+ 5
LBL.inc	1100	155	155	155	
Loblaw	300	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
Log.G.Inf	z100	23	23	23	+ 1
Louvem	3100	$8⅛	8	8	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1000	$11½	11½	11½	
MICC Inv	241	$14	14	14	— ⅛
MaBaie	1700	290	290	290	
Maax	z400	65	65	65	— 5
McM Bidl	2400	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Maclean	2240	$10	9⅞	9⅞	
Macyro	2900	75	75	75	
Madleine	203300	$5¾	5	5¾	+ ¾
fMalette	800	$11⅛	11	11	+ ⅛
Marit El	600	$14¼	14¼	14¼	— ¼
fMarit Tel	2714	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Mavtech	z100	75	75	75	
McNeil M	5650	200	195	195	
Memotec	3537	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
fMetroR.A	31416	320	285	320	+ 30
M.Tempus	10000	29	28	29	+ 5
Mdind.Dtv	1300	485	485	485	— 5
Minnova	3695	$18	17¾	17¾	— ⅛
Mitel.Corp	2900	278	273	273	+ 12
Mitel 2.00	200	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
fMolson A	18650	$37	36¾	36⅞	— ⅛
Monenco	1000	280	280	280	+ 5
Monter.A	1500	53	53	53	
Mtsco.p.6	150	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
Moore	25600	$31	31	31	
Morg.$1.75	200	490	490	490	— 10
Mbanc.p.a	700	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Mbnc.cap	1200	$13½	13⅛	13⅛	+ ⅛
Muscocho	z200	97	97	97	— 1
Mux Lab	1100	24	24	24	
NfldL 5.50	600	$5½	5½	5½	
Nor.Forst	700	$12⅞	12¾	12⅞	
Noranda	49700	$21¾	21	21⅛	— ⅝
Noran.7.75	2500	$26⅝	26⅛	26⅛	— ⅜
NorcenMv	2154	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
fNorcenSv	z54	$24¼	24¼	24¼	
Nor.can.O	8450	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
NC oil.sr6	2200	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Nor Tel	8454	$28⅝	28¼	28½	
Northgate	1188	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Nova Albt	40645	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Nova9.125	11300	$24¼	24¼	24¼	
Noveder	1988	120	115	115	+ 5
Noverco	27207	$13⅛	12⅞	12⅞	— ¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ogivar	12800	67	65	65	— 3
Olco.A	6510	184	176	180	— 4
Pantoram	700	182	182	182	
P.Martin	1400	34	34	34	
Perkins.P	2100	$7½	7	7	— ½
Pla.Dome	107791	$24⅛	23⅞	23⅞	— ¼
Plastibec	400	150	150	150	— 2
Poco Petr	500	$8	8	8	— ⅛
PCS Inc.	10400	$13¾	13½	13½	— ¼
fPowr Cr	20400	$16	15¾	15¾	— ¼
Pow Sr86	150	$45⅛	45⅛	45⅛	— ¼
Power.Fin	1550	$21	21	21	
Pr.Choix.a	1100	$6⅛	6½	6⅛	
Promatek	500	55	55	55	
Provigo	151677	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	2449	$15⅝	15⅝	15⅝	
QuebecoA	1300	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
fQuebecoB	2080	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Ry.nt.Fin	200	$20½	20½	20½	+ ½
RangerOil	3850	$7¾	7¼	7¼	
Reed Cll	500	$32	32	32	— 1
fRepap	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Rio.Algom	7000	$19½	19½	19½	
Ro—na.s.1	100	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Roctest	1000	90	90	90	
fRogerC.B	175	$81½	81½	81½	
fRollnd A	2000	$9⅞	9⅛	9⅞	+ ⅛
Rothman	420	$68½	67½	68	+ ½
Royal.Lpg	567	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
fRyTrstco	3295	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
RTrst G.fl	2600	$22½	22⅛	22½	+ ⅛
Rytrc srQ	2480	$24½	24⅜	24⅜	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	1565	$10	9⅞	9⅞	— ¼
fSNC	1300	$10⅛	10½	10½	
SR.telcom	7300	370	360	370	+ 10
fSt.Sauv.a	1700	175	175	175	— 5
San Fran	4239	455	455	455	+ 5
SanFraSr2	2300	$6	6	6	— ⅛
SaniGest	z400	80	80	80	
Sani Mo.a	7900	150	146	146	— 4
Sani Mo.w	12300	10	8	10	
Sanivan	15150	475	470	475	
fSask.sr.1	300	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼
SasOil.7.25	2600	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Saskoil	6100	$15	14⅞	14⅞	
Saskoil.wt	19500	460	460	460	+ 10
Saskoil eu	2200	$98¾	98¼	98¾	+ ¾
Saturn.D	19300	32	27	27	+ 2
Sceptre	300	420	415	415	
Seagram	2100	$90¼	89½	90¼	— ¼
Sechura	1637	$12½	12½	12½	+ ¼
S.T.I.	1000	25	25	25	+ 5
Shell Can	1465	$39¾	39¾	39¾	
Shermag	z210	75	65	65	
Shirmax	1100	175	173	173	— 5
Sico	950	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
S—Beaud.	2500	305	300	305	+ 5
S.Lmaire	3100	50	50	50	
fSocanavA	64725	$5⅞	5½	5¾	+ ¼
fSpar Aer	6200	$9⅛	9½	9⅛	
Sportcn.A	1200	320	320	320	
Stelco A	1900	$20⅝	20½	20⅝	
Stel 1.94	1625	$20⅞	20¾	20⅞	
Stratm.A	5600	165	165	165	— 10
SumnerSp	1700	170	160	160	
Synergs.A	300	305	305	305	— 5
TCG Gr.	4620	370	365	370	
TCC Bev	100	$11½	11½	11½	— ⅛
fTeck B	8640	$25¾	25⅛	25¾	
Tee.com	2300	35	35	35	+ 4
fTelebc.s.3	300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Tembec.A	4350	$9½	9½	9½	— ⅛
ThomCor	13655	$15⅜	15¼	15¼	
Tolgeco	1350	125	125	125	
fTorstr B	100	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Total Pete	26000	$31½	31⅛	31½	+ ⅛
Totec	z750	80	80	80	
TrAlta 8.4	700	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlta	6733	$13⅜	13½	13⅜	
TrCan Pl	5400	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
TrCan 2.8	600	$35	34¼	34¼	— ¾
TrCan SrJ	100	$49⅜	49⅜	49⅜	— ⅜
Transat	2200	115	115	115	— 5
fTransit	1250	120	120	120	+ 5
Trilon Fin	1000	$19¼	19¼	19¼	
Trimac	158828	$7	6¾	7	+ ⅛
fTrizec A	1000	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅛
Trco Desi	6250	370	360	365	+ 10
Turbo Rs	16500	46	45	45	— 1

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	6120	$18⅝	18½	18⅝	
Ultrmar	5851	$7⅝	7½	7½	— ¼
Uni—Selct	2502	$8	8	8	
fUnicorp.a	1000	430	430	430	— 20
Unicorp b	1000	$7½	7½	7½	— ½
UnicorWt	20000	27	26	26	— 2
Uniges0.65	300	$8⅝	8¾	8¾	
fUniges B	16030	395	380	385	+ 15
Un Carbid	940	$17¾	17⅝	17¾	
Union.Ent	350	$12⅛	12	12	— ¼
Val Royal	1350	$6	6	6	— ⅛
fV.Houtte	1990	435	435	435	+ 5
Varity Co.	5976	365	360	360	— 5
Venmar	3100	81	81	81	— 4
fViceroy.a	1000	420	420	420	+ 5
fVideotron	2500	$14½	14¼	14½	+ ¼

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walax A	200	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Walwyn	400	250	250	250	
Westcoast	510	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
West8.25	500	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
Weston	1500	$42¼	42⅛	42⅛	— ⅛
fWise.A	1000	78	78	78	
Xerox Cn	z15	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
Total Sales:				4,043,575	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	15600	$12½	12⅜	12⅜	+ ⅛
Bcshare.r	600	$12¾	12⅝	12¾	+ ½
Ry.Fin.Ir	400	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜
Total Sales:				16,600	

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CMP Tr.U	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
EnpFnd.G	8594	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
F.Europ.u	300	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Un Carb.u	1000	$25	25	25	
Total Sales:				9,994	

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	9950	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Abcourt.b	14000	19	15	19	+ 1
Abco.prA	1400	61	61	61	— 39
Abermin	23000	16	15	16	+4½
AbiorExp	32400	48	43	44	— 3
Amer res	13892	76	75	75	— 5
Anodor	15000	30	25	30	
Armeno	22500	44	42	42	+ 1
Armistc	14000	26	25	25	— 1
Augvva	35000	10	7	10	+ 4
Aunore	3000	15	14	15	+ 1
Aurizon	20668	31	30	31	+ 1
Beaufield	6300	21	21	21	
Brex	9218	28	26	26	— 2
Brosnr.E	2500	13	13	13	+ 4
Coche Ex	2000	50	50	50	+ 2
Conaco	14100	27	27	27	+ 1
Chabela	8000	9	9	9	— 2
Chesbar	700	28	28	28	— 3
Coleraine	12798	43	40	41	+ 1
Concorde	666	55	55	55	
Con Abit.	13821	170	161	165	— 10
Dufrsnoy	32232	29	27	29	+ 2
Dumont	2000	16	16	16	
Dynalta	1500	100	100	100	— 5
Ecudor	z300	23	23	23	— 4
Essor	1843	7½	7½	7½	
Forbex	5000	36	36	36	— 1
Freewest	17550	290	280	280	— 5
G.Briar	1500	8	8	8	
Gdn Day	69248	6½	5½	6½	+ ½
Gln.Grp	18858	20	18	20	
G Knight	1800	$11⅝	11⅝	11⅝	
GldnStr	4000	260	245	260	+ 15
Goldex	1267	430	420	420	— 5
Gronisk.a	4575	83	83	83	+ 3
Greenstn	1800	$6½	6½	6½	— ⅛
JAG.Min	51400	28	21	25	+ 1
Jilbey	31000	42	37	40	
Kimex	31000	24	18	18	— 7
LaFoss	5000	45	45	45	
Ligneris	5000	3	3	3	
Lixor	10000	51	51	51	— 1
LyonLake	2000	31	31	31	+ 1
MSV cl.A	27222	37	36	37	+ 1
Maufort	5000	5	5	5	
Mazarin	50300	76	75	75	— 3
Maz.wt	8000	50	48	48	— 2
Menora	5000	22	22	22	+ 4
Messeg	15420	9	9	9	
Mimka.M	2000	74	71	71	
N.Gldcor	1000	6	6	6	+ 2
Normetal	15200	65	58	65	— 2
NAR.met	1000	40	40	40	— 1
Nva.Coco	7200	74	68	70	
Oasis	18347	5½	5	5	
Orb ex.A	12000	17	15	17	+ 6
Orex exp	120480	182	165	170	+ 3
Orient	6223	30	27	27	— 5
Ormico	1000	135	135	135	— 5
Parquet	1104	18	18	18	
Petrostar	55500	56	53	56	+ 1
Radisson	4200	55	52	52	— 3
Radiss.wt	21600	20	20	20	— 5
Rouyn.Rs	6100	181	179	179	+ 6
Rouyn.Wt	10900	70	63	68	+ 3
Sphix.M	16666	92	90	92	
Spirit Lk	12000	185	180	185	
St.Genev	6875	190	187	190	+ 2
Stabell	20000	10	10	10	+ 1
Tandem	10520	30	28	30	+ 2
Tyler	665	22	22	22	— 5
VSM	22250	75	70	75	+ 5
Val D'Or	5000	22	21	21	— 4
Vior	14940	50	48	49	— 3
Wrightbr	23000	45	40	40	— 3
Yorb.CIA	11825	70	68	68	— 2
Total Sales:				1,112,323	
Total Market:				5,182,492	

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Cascd s.a.	$6½	7½	10⅞	5
Lyon.eaux	0	0	0	0

United Kingdom

BET Ads	z50	$19⅝	19⅝	19⅝ + ⅝
Maxwell	500	430	430	430 — 20

United Kingdom — $US

ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	425	450	490	460

Others — $US

Eldrs ads	205	220	295	200
Flet.Chllg	0	0	400	291
pLatonia	$54¾	55¾	54½	50¼

CERTIFICATS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	80	422.00	421.00	421.00

MONTREAL MOST ACTIVE INDUSTRIALS

Bq. T—D	259479	$18½	18¼	18¼	
Laidlw B	182996	$26	25¼	25⅝	— ⅛
Baue Nat	173187	$11⅛	10⅞	11⅛	
Air Canda	169515	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Trimac	158828	$7	6¾	7	+ ⅛
Mines and Oils					
Madleine	203300	$5¾	5	5¾	+ ¾
Am.Barric	195798	$22⅞	22	22⅝	+ ⅝
Pla.Dome	107791	$24⅛	23⅞	23⅞	— ¼
Corona A	66402	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
Cambior	55850	$19¼	19	19⅛	— ¼
Junior Resources					
Orex exp	120480	182	165	170	+ 3
Gdn Day	69248	6½	5½	6½	+ ½
Petrostar	55500	56	53	56	+ 1
JAG.Min	51400	28	21	25	+ 1
Mazarin	50300	76	75	75	— 3

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Group	
ynFully-Mgd	5.55
ynFund-Value	5.30
Admax Inv.	
ynCaptain Eq	5.04
ynCaptain Inc	5.01
AGF Group	
Amer Grth	8.84
xCdn Bond	4.57
Cdn Equ	9.36
Cdn Res	9.10
Conv Inc	9.30
Corp Inv	12.75
Crp Inv Stk	6.04
xGlobal	9.11
Grth Equ	10.34
xHiIncome	9.70
Japan	7.08
MMF	11.38-10.00
Optn Eqty	3.90
Special	5.55
All-Canadian	
Compound	15.19
Dividend	11.01
Natural Res	4.73
Revenue Gth	3.39
Univest	5.43
Allied Capti Mgmt	
nCanadian	4.83
xnDividend	4.65
nIncome	5.54
ninternt'l Cdn	5.00
nuinternt'l U.	4.21
xnMMF	11.05-5.00
Altamira	
nBalanced	11.45
nBond	10.59
nCapital Gwt	9.63
nDiversifd	10.43
nEquity	15.68
nGro 9 Inc	5.95
nIncome	6.49
nResource	5.33
nSpecial Gro	7.76
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.39
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.96
Cda Cum	15.84
Can Bal	5.04
Discovery	4.93
Income	9.95
Intern'tl	7.99
gLDMK Ame	5.04
gLDMK B9M	4.96
gLDMK Can	4.93
gLDMK	9.60-10.00
gLDMK Itl	5.68
Mny F	11.31-10.00
Optiml Cdn	6.88
xPld. Rsces	11.22
xTaurus	5.05
BPI Capital	
xCdn. Bond	9.70
Cdn. Equity	10.17
EAFE Fd	8.19
Emerg. Gwt	8.29
Global Eq.	12.34
vGlobal Inc.	9.10
xHigh Yield	9.04
xnMMF	11.96-10.00
One Decisn	10.54
Option Eq.	9.86
Burns Fry	
ynBF Bond	9.98
ynBF Cdn	11.20
ynBF Fund	11.39
Calvin Bullock	
American	9.38
Balanced	9.85
Bond	7.34
xCIF	7.05
Dividend	10.34
Growth	2.31
MMF	11.19-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	26.08
ynEquity	58.63
ynIncome	9.37
Central Guaranty	
ynFut Cd. Gt	11.61
ynFut Gov.	10.30
ynFut Incom	10.58
xnFut	11.30-10.00
ynFut Mortg	10.01
ynFut Select	10.66
Central Guaranty	
yBalanced	9.80
yninv Equity	6.66
yninv Income	4.62
ynMortgage	10.36
xyProp Fun	105.78
Century	
DJ	8.97
uDJ-U.S.	7.55
CGF Group	
yFund 4000	4.78
yinternatn'l	4.90
yVenture Fnd	3.34
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	23.17
yRRSP	11.36
Church Street	
ynBalanced	10.73
ynEquity	11.29
ynIncome	9.89
ynMMF	11.13-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.63
nCdn. Equity	10.66
nFix Inc	9.81
nGlobal	10.59
nMMF	11.85-10.00
ynMortgage	10.76
Confed Group	
Growth	7.48
yMortgage	5.03
Cooperants Group	
vuAmer. Eqt	9.76
yBalanced	9.83
yCdn. Equ.	9.70
yIncome	9.88
yReal Estat.	51.24
CT Inv Counsel	
nE-S T	10.00-10.00
xEv Bal	10.98
Ev Int'l	15.47
xEv Spec Eq	11.69
xEv. Gth.	10.49
xEverest Bn	9.93
Cundill Group	
Security	14.71
Value	13.37
Dean Witter	
xyuHi Yield	7.01
ynuMMF	8.18-1.00
Elliott Page	
EP Bal	26.00
EP Bond	26.05
EP Equ	26.74
nEP Mo	11.96-1.00
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	6.08
Extra Group	
yInternt'l	5.28
Fidelity Inv.	
yCap Bal	10.79
yCap Buildr	12.06
yCap Conser	10.37
yIntP'folio	12.16
Finsco Funds	
xBond	9.06
JF Am Equ	10.05
xJF Bal	8.67
JF Cdn Equ	10.36
MMF	12.05-10.00
T-Bill	11.65-10.00
uUS MM	7.52-10.00
First Cdn Funds	
ynBalanced	10.16
ynBond	9.86
ynEqty. Ind.	11.04
ynMMF	11.20-1.00
ynMortgage	11.18
First City Funds	
Growth	4.95
xIncome	4.75
ygReal	6.51
Fonds Desjardins	
ynActions	18.56
ynEquilibre	10.15
ynHypo	4.38
yninternt'l	15.53
ynMM	11.14-10.00
ynOblig	4.50
Fonds MFQ	
yActions	10.24
yEquilibre	9.58
yObligations	9.89
Fonds SNF	
yEquilibree	9.29
yQuebecoise	6.97
yRevenu	9.89
FutureFund Share	
xnFood Fund	5.89
nGolden Fund	7.73
nSilver Fund	3.49
xnValue Fund	4.88
GBC Funds	
yBond	10.49
ynCanada	6.56
ynMMF	11.43-10.00
ynNor Ame	3.18
Global Strategy	
Americas	10.19
Canadian	9.84
Europe	10.01
Far East	13.26
vGlobal Corp	17.93
Global Fund	16.47
Real Estate	10.24
nT-Bill	10.93-1.00
nUS $	5.91-1.00
World Bond	9.37
World Money	9.84
Guardian Group	
American E	20.47
Balanced	11.88
CIPF86	9.47
CIPF87	9.89
Canadian Eq	5.41
Enterprise	10.17
yGlobal Eq.	4.92
yItl. Income	8.18
North Amer	5.36
Pac. Rim.	16.02
Pfd.Div	8.13-9.17
nS Mny	11.92-10.00
yStrat Inc	9.52
uUS MM	7.61-10.00
gVantage Bal	5.25
gVantage Bon	5.15
gVantage Eq	6.10
ygVantage In	4.95
gVantage U.S	4.97
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.16
Integra Cap	
Balanced	10.47
InvesNat	
nAct-Eqty	5.18
nEquil-Bal	4.93
nRev-Inc	4.99
Investors Group	
yBond	4.21
yCdn Equity	6.33
yDividend	9.45
yGlobal	6.09
yGro P'folio	5.36
yGroPlus P'fo	5.20
yGrowth	9.29
yInc P'folio	5.01
yIncPlus P'fo	5.06
yJapan	16.06
ynMMF	11.04-1.00
yMtge	4.91
yMutual	8.41
yReal Prop	5.42
yRetGro P'fol	5.09
yRetPlus P'fo	5.08
yRetiremnt	9.33
ySpecial	10.84
ySumma	5.01
yU.S. Growt	11.15
J. Heward Group	
JH Amer Cd	7.98
uJH Amer Us	6.72
JH FdLtd	8.47
Laurentian	
gEndur Bal	5.47
gEndur Bond	5.12
gEndur Cdn	4.98
gEndur Globa	5.10
nV MM	11.20-10.00
Viking Cdn	12.79
Viking Com	12.43
Viking Div	7.93
Viking Gth	13.76
Viking Inc	4.01
Viking Int'l	15.86
Lloyds Bank Can.	
ynBalanced	9.90
ynEqu Index	10.73
xynMM	9.93-10.00
Lotus Fund	
ynLotus Fun	11.15
Medallion	
yRealty Gwth	9.97
Metropolitan Gr.	
yBond	2.69
yCdn Mutl	6.14
yCollective	16.73
yGrowth	6.12
yProtection	9.93
ySpeci.	6.90
yVenture	9.62
MMF Funds	
yDividend	4.28
yGrowth	13.65
yIncome	10.63
yResc Can	11.79
yResource	7.78
yWorldwide	14.49
MOF Group	
yDOF-II	1.29
yDOF-III	.90
yMult. Opp. F	2.04
ySpec. Opp. F	1.41
Montreal Trust Gr	
ynBalanced	9.95
ynDividend	9.43
ynEquity	24.30
ynIncome	8.13
ynInternatl	26.44
ynMMF	11.00-10.00
ynMtge	9.97
ynRsp Bal	9.96
ynRsp Equ	22.36
ynRsp Inc	17.66
ynRsp	11.00-10.00
ynRsp Mtge	9.99
ynRsp Tot Re	9.78
ynTot Return	9.79
Mutual Group	
Amerifund	11.53
CIF	9.31
Diversifd 25	11.65
Diversifd 40	12.68
Diversifd 55	12.91
xDividend	9.69
Equifund	13.78
nMMF	11.28-1.00
N.N. Funds	
NN Gold	8.38
Noram	
yCanadian	9.98
yInternatl	11.47
Northern Group	
yCdn Equ	5.31
yPrvtz	8.36
yUS Equ	4.72
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	11.95
ynBalanced	11.35
ynDiversifd	11.08
ynFixV	11.45-10.00
ynMtge	11.48
PHN Group	
ynBalanced	10.41
nBond	8.25
nCanadian	21.20
nDiv Inc	15.22
ynMMF	11.83-10.00
ynPooled	37.42
nRRSP	11.44
nU.S. Fund	26.15
Vintage Fd	14.50
Prudential Group	
Diversifd	5.15
Dividend	4.34
Growth	7.80
Income	5.09
nMMF	12.16-10.00
Natural Res.	6.13
Prec. Metals	5.90
Pursuit Gr	
yuAmerican	5.37
yCdn Equity	13.24
yIncome	9.46
xynMM	11.00-9.93
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	10.40
ynAdv. Gwth	10.54
ynAdv. Inc.	9.76
ynAmerican	24.65
ynBond	8.82
ynCanadian	34.42
ynEnergy	8.95
ynGlobal Inv.	8.56
ynJapanese	15.84
ynMMF	11.39-10.00
ynMortgage	10.40
ynPrec Meta	11.13
ynPreferred	9.40
ynReal Estat	10.00
Roycom Group	
ygSummit R	10.65
ygSummit T	11.15
RoyFund Group	
nBal	5.42
nBond Fnd	4.86
nEquity	22.20
nMMF	11.16-10.00
Saxon Group	
nBalanced	7.65
nSmall Cap	8.94
nStock	7.21
nWorld Gwth	10.05
Sceptre Funds	
ynBalanced	11.69
ynBond	10.64
ynEquity	12.40
ynInt'l	13.76
nMMF	11.20-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.72
nCdn Balanc	9.68
nCdn Eq Gth	9.85
xnDIF	9.73
xnIncome	9.72
nStock Bond	10.17
Spectrum	
gCash	11.03-1.00
gCdn Equity	10.04
gDiversified	10.02
xgDividend	10.21
gGovt Bond	9.88
xgInterest	9.44
gIntl Equity	9.25
nSaving	11.28-1.00
Strata Funds	
yGrowth	10.89
yIncome	10.01
xynMM	11.12-1.00
yStrata-40	10.38
yStrata-60	10.62
TD Green Line	
nCdn Balanc	10.56
nCdn Bond	10.09
nCdn Equity	11.25
nCdn Index	6.06
nCdn M	11.95-10.00
ynMortgage	10.41
nuUS Index	6.14
nuUS M	7.23-10.00
Talvest Funds	
gAmerican	5.43
xgBond	10.08
gDiversfd	5.86
gGlobal	6.28
gGrowth	9.37
xgIncome	10.27
MMF	11.47-10.00
Templeton Gr	
yDev Growth	5.37
yGlobal Inc.	9.78
ygHeritage	5.21
ygHeritage B	5.00
ygHeritage R	5.05
ynT-Bill	11.27-1.00
yTemp Cdn	5.75
yTemp Gr Cd	5.22
yuTemp Gr U	4.41
Top 50 Gr.	
yTP50 T-Bon	5.09
yTop 50	9.84
Tradex Gr	
ynInvestment	7.66
ynSecurity	10.20
Trimark Group	
Income Gth	5.54
Interes	11.46-10.00
gSelect Bal	4.91
gSelect Can	5.42
gSelect Grth	4.95
Trimark	10.62
Trimark Cd	12.22
Trust General	
ynAction Am	16.08
ynAction Ca	26.23
ynCroissance	11.57
ynEquilibre	9.60
ynHypo	10.48
ynInternatl	12.07
ynMar Mon	10.02
ynOblig	9.47
Trust La Laur.	
ynAction	10.71
ynEquilibre	9.23
ynOblig.	10.00
20-20 Group Fin	
American	10.02
Cdn Asset A	3.48
Cdn Growth	12.00
Dividend	10.08
Income	8.63
xMMF	9.58-10.00
RSP Growth	10.26
ySunrise	.44
Sunset	12.81
US Growth	17.78
World	10.10
United Group	
Accum	11.42
Accum R.	11.01
American	6.53
xMMF	11.81-10.00
xuMMF	6.11-5.00
Mortgage	5.12
gP'folio Fds	10.31
UnivAve Gth	
ynUnivAve	12.23
Waltaine Funds	
nBalanced	10.30
nDiv. Growth	8.96
nIncome	9.03
xnInsta	12.58-10.02
NON-MEMBRES	
AIC Advantage	
Advntage	11.38
Calpa	
nGyro Bond	9.75
nGyro Equit	12.46
C-Anaes	
ynC-Anaes	10.48
Can Nat Res	
yCan Nat Res	5.08
Capstone Group	
xnCS M	11.00-10.00
ninternt'l C$	4.88
nuinternt'l U	4.11
ninvestment	6.12
Chevron	
ygEurope 92	10.57
Co-op Trust Group	
ynGrowth	14.05
ynIncome	9.15
Counsel Trust	
ynReal Estat	21.23
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.35
Goldtrust	5.55
Domequity	
ynDomequity	5.79
Dunedin	
yInternt'l	112.16
Dynamic Group	
yAll Dyn VI	3.97
yAll Dyn VII	4.68
yAll Dyn VIII	4.06
yAll Dyn. IX	5.54
yAll Dyn. X	5.22
yAll Dyn. XI	4.77
yAll Dyn. XII	4.94
yAll Dyn. XI	5.06
D Income	5.50
xD.Div	5.11
yDy Global	6.00
uDyAm US	7.04
DynAmCn	8.37
DynCdn Fd	14.18
yDynGBF	4.94
nDynPartners	5.46
DynPrecMet	1.27
MMF	11.18-10.00
Mgd P'folio	6.39
F.I. Exar	
yImmobilier	10.23
Friedberg Com.	
yDouble Gold	4.44
Harvard	
Harvard	2.67
Industrial Gr.	
xCS Mg	11.74-10.00
Indust Am	8.09
xgIndust Bo	10.15
Indust Div	11.04
Indust Eq	18.38
Indust Futur	5.69
Indust Global	6.50
Indust Gwth	15.80
gIndust Hor	5.87
Indust Inc	9.84
Indust Pens	5.99
Mack Eq	2.37
Mack Mtge	1.20
Mar Equity	
ynMar Equity	6.02
Marlboro	
yMarlboro	8.28
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	7.99
ynCMASTDF	42.26
ynMD Bond	10.43
ynMD Grth	4.59
ynMDR.A	160.39
ynMDR.B	153.97
yPerp G.	1.95
yPerp G. II	2.77
yPerp G. III	3.61
yPerp G. IV	3.28
yPerp G. V	6.15
yPerp G. VI	7.93
Middlefield Group	
yMRF Mutual	8.50
MTC Group	
Growth	12.84
National Trust	
ynEquity	19.46
ynIncome	75.37
nNatrusco	7.66
ynPro	100.95
NW Group	
yCanadian	8.89
yEquity	12.02
NW Trust Eq	
ynNW Trust	21.78
Orbit Group	
yWorld	5.17
Pacific Group	
Growth	6.50
Ret Bal.	3.95
US Growth	4.34
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.31
Xanadu Fd	1.83
Prenor Trust	
ynTeach. rs	106.98
Pret et Revenu G	
ynAmerican	28.01
ynCanadian	9.56
ynFonds H	5.12
ynOblig.	9.73
ynRetraite	23.09
Princor Funds Inc	
uGrowth	17.94
uWorld Inc	5.10
Sagit Group	
Com Americ	9.32
Com Balance	6.37
Com Diverst	7.02
Com Growth	7.26
Com Pacific	4.40
Com Resourc	2.52
Com Spe Eq	10.25
TC Bon	10.24
TC Equ	7.45
TC Inc	5.92
xnTC	11.50-10.00
TC Pen	11.37
Sentinel	
Am Eq Cdn	10.74
uAm Eq US	9.04
xCda Bond	9.40
Cda Equity	10.01
Global	9.69
xnMMF	11.40-10.00
Synchrovest	
Synchrovest	6.35
Total Return	
ynTotal Retur	.91
Universal Group	
American	9.57
Equity	11.69
Global	5.68
Income	5.32
Pacific	9.78
Resource	6.21
Sect Ame	6.43
Sect Cdn	6.19
Sect Cur	5.60
Sect Glo	5.77
Sect Pac	6.74
Sect Res	5.49
Westrn Grth	
yWestrn Grth	4.65

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

Canfor Corp., 2,25 pc, priv.: 56,25 cents; payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Fletcher Leisure Group Inc., ord.: trois cents; 15 mars, 1er mars.

Harris Steel Group Inc., classe A: six cents; 30 mars, 16 mars.

Multibanc Financial Corp., priv.: 40,686 cents; 15 mars, 19 fév.

Ranger Oil Ltd, 9.25 pc, priv.: 57,8125 cents US; 31 mars, 16 mars.

Southam Inc., ord.: 20 cents; 15 mars, 1er mars.

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait 500 $CAN (421 $US) à l'offre et 501 $CAN (422 $US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
TSE 35 Index	3107	15229
Canadian Pacific	992	14033
Corona Corp A	894	37355
Noranda Inc.	720	13113
Aur Res	591	11284

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Abitibi Price Inc C..15⅛ Opt Vol 60						
Ap $15		80	105	85	50	50
$16		35	55	35	10	20
Agnico-Eagle..... C..12⅜ Opt Vol ...129						
Fb $11		165	170	130	5	1040
$12		50	55	50	55	215
My $11		180	190	200	5	643
$12		115	135	135	44	381
Ag $11		220	245	245	5	115
$13		115	140	115	15	15
Air Canada...... C..10.. Opt Vol 75						
Ap $10		65	70	70	10	134
$12	P	200	215	200	10	149
Jy $10	P	50	65	50	20	240
$11		50	65	50	20	204
$12	P	200	220	200	15	142
Alberto Energy . C..18½ Opt Vol 6						
Mr $17½		115	140	140	6	116
Alcan Aluminum .. C..24⅜ Opt Vol ...283						
Fb $25		10	30	10	50	1313
$25	P	80	100	90	125	947
$27½		1	15	6	5	1436
My $22½	P	60	75	75	30	241
$25		125	140	140	7	621
$25	P	185	200	190	40	484
$27½		40	50	50	1	793
$27½	P	350	375	325	5	284
Ag $25	P	200	220	210	10	290
$27½		80	95	80	10	390
Amer Barrick ... C..22⅝ Opt Vol ...590						
Fb $20		270	295	285	24	266
$22½		60	85	75	55	167
$22½	P	35	60	75	5	15
Mr $20 *		305	330	315	70	158
$20	P	25	35	35	50	70
$22½		125	150	155	75	65
$22½	P	85	110	105	10	10
Ap $16¼		$6¾	$7⅛	$6¼	20	54
$17½		$5½	$5⅞	$5⅝	21	293
$20		345	370	345	55	1449
$20	P	50	60	65	20	367
$22½		180	200	190	125	460
$22½	P	120	145	140	10	20
Jy $20		440	465	455	30	172
$22½		290	315	295	10	119
$22½	P	190	195	215	10	90
Aur Res .... C..13¼ Opt Vol ...591						
Fb $13		50	60	60	110	718
$14		5	20	15	10	492
$15	P	165	190	175	30	124
Mr $10		350	365	355	132	580
$10	P	1	15	10	132	274
$12		170	195	185	30	783
$13		110	120	120	70	1244
$13	P	50	65	75	10	270
$14		60	70	60	20	1645
Jn $12	P	70	85	75	10	56
$14		150	165	150	37	563
BCE Inc. .... C..43⅜ Opt Vol ...148						
Fb $42½		90	115	85	20	2797
My $42½		150	175	175	53	446
$42½	P	45	70	60	50	127
$45		60	70	70	15	736
Ag $45		95	110	100	10	143
Bce Mobil Com... C..26¼ Opt Vol ...150						
Fb $25	P	20	35	35	30	54
Mr $25	P	70	85	85	75	175
e Ap $25..	P	105	125	95	20	30
$27½	P	230	250	250	15	35
Jy $27½	P	310	315	315	10	20
Bc Gas Inc ..... C..14⅜ Opt Vol 20						
Ap $15	P	55	75	55	20	20
Bk Nova Scotia... C..15¼ Opt Vol 95						
Jn $15		90	115	100	10	63
$15	P	35	55	45	25	51
$16	P	90	115	90	25	109
Sp $15		115	140	120	35	1169
Bk Of Montreal... C..29⅞ Opt Vol 41						
Ap $32	P	200	225	225	4	39
$34	P	400	425	400	10	36
Jy $30		160	185	175	5	74
$31		115	140	120	2	414
$33		45	65	45	10	950
Oc $30	P	105	130	110	10	56
Bombardier B.... C..15⅞ Opt Vol ...189						
Ap $16		50	55	60	150	996
$17		20	35	30	5	388
Jy $16		100	105	100	30	224
$17		55	80	75	4	207
Brascan Class A.. C..24⅜ Opt Vol 19						
Ap $25		75	85	90	5	15
$25	P	75	100	80	10	10
$30	P	$5⅝	$5¾	$5¼	3	8
Jy $25	P	100	110	100	1	20
CAE Industries.. C..8¼ Opt Vol ...157						
Mr $9		35	40	30	55	919
Jn $9		70	80	60	93	308
$11		10	35	25	5	262
Sp $9		85	105	85	4	104
Cambior Inc...... C..19⅛ Opt Vol ...248						
Fb $15		400	425	440	15	1144
$16		300	325	315	25	268
$19		40	65	50	20	20
My $13		$6⅝	$6¾	$6½	10	17
$17		290	315	325	38	258
$20		120	145	135	129	145
Ag $19	P	130	155	125	6	6
$20		190	210	200	5	31
Campeau........ C..2.70 Opt Vol 40						
Oc $5		25	30	25	40	130
Canadian Pacific C..26¼ Opt Vol ...992						
Fb $22		415	435	390	40	143
$24		215	240	215	30	193
$25		130	140	120	123	4469
$26		55	65	35	50	1228
$26	P	20	35	35	75	269
$27	P	80	105	105	13	145
Mr $25	P	25	35	30	120	240
$26		95	105	95	190	401
$26	P	45	55	55	10	83
$27		40	55	35	5	55
My $25	P	40	60	55	270	453
$26		135	150	135	33	554
$27		80	95	80	5	457
$27	P	125	150	145	10	115
Ag $25		250	275	250	13	46
Cdn Imp'l Bank .. C..27⅜ Opt Vol ...237						
Mr $27½		75	95	75	209	1297
Jn $27½		140	150	175	16	58
Sp $27½		195	220	205	2	60
$27½	P	120	145	105	10	50
Cineplex .... C..6⅛ Opt Vol 58						
Mr $8	P	110	135	125	5	202
$15		1	10	2	10	358
Jn $6		120	145	120	20	22
$7	P	105	115	100	13	63
$9		25	35	35	10	236
Cominco Ltd .... C..23½ Opt Vol 15						
Mr $25	P	200	250	240	10	285
Jn $27½		50	75	70	5	1024
Corona Corp A ... C..10⅞ Opt Vol ...894						
Fb $8		285	300	275	5	721
$9		185	200	185	182	5772
$10		85	100	80	229	8783
$11		10	20	15	260	6445
My $10		135	145	145	10	2607
$11		80	90	80	100	3760
$12		45	50	40	13	951
Ag $10		165	200	180	5	409
$10	P	45	70	50	10	95
$11		110	135	120	70	1053
$11	P	85	110	100	10	327
Dofasco Inc ..... C..24.. Opt Vol 10						
Sp $25		100	125	110	10	25
Domtar Inc ..... C..12¼ Opt Vol 77						
Fb $15	P	295	300	290	40	482
My $12		95	100	80	2	92
$14		15	40	20	10	161
$14	P	195	200	180	10	457
Ag $14		65	70	50	15	277
Echo Bay Mines.. C..24⅜ Opt Vol 37						
Ap $22		310	335	310	3	208
$24		190	205	180	34	195
Galactic Res..... C..5⅛ Opt Vol 60						
Mr $5		55	65	65	10	1405
Jn $6		45	50	50	40	668
Sp $6		70	80	70	10	150
Hees Int'l .... C..26½ Opt Vol 25						
Fb $27½	P	75	100	75	5	45
My $27½		75	100	90	10	22
$30		25	35	30	10	325
Hemlogold ...... C..19.. Opt Vol 9						
Oc $20		225	260	220	9	13
Horsham Corp... C..12⅛ Opt Vol ...150						
Sp $11		290	305	305	150	300
Ignasco Ltd...... C..34⅜ Opt Vol 86						
Ap $35		120	125	100	5	53
$40		25	30	25	13	291
$42½	P	$8	$8⅛	$8	50	52
Jy $35		205	215	195	18	49
Imperial Oil A... C..61⅞ Opt Vol 83						
Fb $52½		$9¼	$9¾	$9⅜	5	16
$60		230	240	210	31	656
My $60		440	480	455	15	352
$60	P	125	150	140	5	56
$62½		305	330	280	3	145
$65		180	205	195	15	205
Ag $62½		420	460	415	3	24
$65		300	330	310	6	21
Inco Ltd......... C..27⅜ Opt Vol ...243						
Fb $25		250	275	265	20	74
$27½		0	0	65	20	-
$27½	P	0	0	60	25	-
$32½	P	475	$5⅛	$5⅛	30	228
$42½	P	14¾	15⅛	15⅛	8	11
Mr $27½		120	130	125	20	105
$27½	P	100	125	110	30	146
*$30	P	260	285	275	20	20
My $27½		0	0	220	20	-
$30	P	310	335	315	25	524
Ag $30	P	355	380	380	20	777
$32½		120	145	130	5	13
Jannock........ C..18⅛ Opt Vol 14						
Mr $18	P	30	55	30	10	10
$20	P	160	185	160	4	35
Lac Minerals..... C..15½ Opt Vol ...520						
Fb $14		150	175	150	10	256
$16		5	25	15	10	346
$16	P	40	60	50	5	5
Mr $14		170	180	175	50	4395
$15		95	110	100	105	5038
$15	P	35	55	50	20	120
$16		50	65	55	135	1630
$17		15	30	20	30	79
Jn $14		230	250	230	20	2618
$15	P	60	75	60	61	247
$16		105	120	105	60	1129
$17		70	85	80	4	114
Sp $17		115	135	130	10	15
Laidlaw B........ C..25⅝ Opt Vol ...336						
Mr $20		$6	$6⅛	$5¼	5	259
$21		$5	$5⅛	$5⅛	10	487
$23		285	290	270	10	330
$23	P	15	40	20	5	368
$24		205	210	180	40	378
$24	P	30	55	40	3	204
$25		125	130	120	23	466
$25	P	60	85	60	10	197
$26		95	100	80	80	1144
$27		55	60	30	25	807
Jn $25	P	95	120	110	50	112
$26		170	175	185	70	663
$27 *		145	150	140	5	196
Louvem Mines ... C..8⅛ Opt Vol 93						
Mr $8		65	80	70	43	896
$9		30	55	50	50	801
Maclean Hunter .. C..9⅞ Opt Vol 58						
My $10		50	75	65	50	50
Mac Blodel...... C..17.. Opt Vol 40						
Ap $17½	P	85	100	100	30	163
Jy $17	P	90	110	105	10	138
Magna Intl Cl.A .. C..7.. Opt Vol 35						
Jn $6	P	40	45	40	30	30
Sp $6	P	60	85	80	5	10
Moore Corp Ltd .. C..31.. Opt Vol 23						
My $30	P	85	110	100	10	37
$32½		135	160	130	1	165
Ag $32½		200	230	215	12	12
Noranda Inc. .... C..21⅛ Opt Vol ...720						
Fb $22		25	30	15	50	1780
$22	P	80	85	100	155	695
$23		10	5	5	19	393
$23	P	180	185	155	20	22
$24	P	280	285	285	150	163
$25	P	385	390	360	10	337
My $21	P	65	70	85	20	26
$22		80	90	95	50	60
$22	P	120	125	115	35	235
$23	P	200	205	220	20	120
$24		10	25	35	10	135
$24	P	285	290	285	50	310
Ag $21	P	110	125	100	45	45
$22		110	135	125	20	23
$22	P	165	175	160	26	156
$23	P	230	255	230	20	46
$24	P	290	300	300	10	80
$25	P	390	415	390	10	10
Northern Tel .... C..28½ Opt Vol ...120						
Fb $27½		105	130	100	10	89
$30		5	20	10	30	157
Ap $27½		210	230	220	50	310
$30		85	100	95	10	239
Jy $27½	P	85	100	95	10	105
$30		0	0	160	10	-
Nor Forest Inc ... C..12⅞ Opt Vol 10						
My $14	P	115	140	120	10	48
Nova Alta Corp.. C..7⅛ Opt Vol ...425						
Fb $7	P	1	15	15	58	-
$9	P	155	180	165	10	95
$10	P	255	280	260	40	100
My $7		85	95	90	10	313
$8		25	35	30	48	2151
$8	P	80	85	75	5	477
$9		10	15	10	144	2854
$9	P	155	170	150	10	1142
Ag $8		45	55	50	84	449
$9		20	30	25	16	644
Oshawa .... C..29⅛ Opt Vol 5						
Mr $27½	P	15	35	30	5	5
PWA Corp....... C..12.. Opt Vol ...265						
Ap $12	P	50	60	60	25	25
$13		0	0	50	20	-
$13	P	0	0	120	20	-
Jy $14		30	50	50	200	57
Placer Dome .... C..23⅞ Opt Vol ...342						
Fb $24		35	60	55	20	220
$24	P	45	70	45	10	158
Mr $20		405	430	420	4	2208
$22		235	260	250	5	1328
$24		110	135	130	22	1882
$25		70	95	90	170	973
Jn $24		240	265	245	50	584
$25		190	215	190	32	589
Sp $25		275	300	275	29	63
Power Corp Cda. C..15⅝ Opt Vol 9						
Fb $16	P	10	35	25	4	112
$17	P	110	135	130	5	16
Quadra Logic .... C..11.. Opt Vol ...160						
Ap $11		100	120	100	140	236
$12	P	145	170	155	10	10
Jy $12		100	120	100	10	25
Ranger Oil Cda.. C..7⅛ Opt Vol ...140						
Ap $7		60	65	60	3	2150
$8		20	25	20	50	892
Jy $7		80	85	75	77	307
$8		30	35	30	10	591
Renaissance..... C..28.. Opt Vol 20						
Mr $26		225	250	235	10	10
$28	P	100	120	110	10	10
Rogers Comm.B. C..81¼ Opt Vol 17						
Ap $85		$5⅞	$6⅛	$5½	1	36
$85	P	$7	$8	$7½	5	10
$95		220	300	245	3	78
Jy $90	P	$11	11⅛	11⅛	1	42
$95	P	$14	$15	14½	2	13
Oc $100		$5¾	$6¾	$6	5	15
Royal Bk Cda .... C..23¼ Opt Vol ...545						
Fb $21¼		190	200	195	40	470
$22½		70	85	65	124	76
Mr $22½		115	135	115	68	712
$23¾	P	80	100	100	20	260
Ap $21¼		250	265	255	20	71
$22½	P	40	60	45	21	414
$23¾		80	90	80	136	1320
$23¾	P	110	125	110	26	326
$25		30	40	40	50	1770
Jy $22½	P	65	85	85	20	96
$23¾		115	135	135	10	355
$25		80	90	90	10	312
Sask Oil Gas .... C..14⅞ Opt Vol 65						
Fb $14		75	100	100	20	206
My $14		135	160	150	25	265
Ag $14		180	205	200	10	40
$15		115	140	140	10	88
Seagram Co ...... C..90¼ Opt Vol 76						
Fb $90		160	185	175	5	40
$90	P	100	125	110	5	83
Mr $85	P	100	125	120	18	34
$90	P	215	265	215	5	25
$95		150	175	130	5	13
$100	P	$9¾	10¼	10¼	5	10
Ap $85	P	190	215	210	20	34
$90	P	270	320	325	3	74
Jy $95	P	$6½	$7	$6½	5	50
Shell Canada A... C..39¾ Opt Vol 5						
My $40		195	220	200	5	188
Southam Inc .... C..26½ Opt Vol 10						
Jn $27½		150	175	175	10	10
Stelco A .... C..20⅝ Opt Vol 29						
Fb $25		1	10	5	9	296
Mr $22½		5	20	15	20	40
TD Bank .... C..18¼ Opt Vol 95						
Mr $18		0	0	80	65	-
$19	P	70	95	70	5	92
Jn $17		200	220	200	15	55
$18		0	0	155	10	-
Teck Corp B..... C..25½ Opt Vol 98						
Fb $22½		300	325	320	90	285
Thomson Corp... C..15⅜ Opt Vol 20						
My $15		90	115	100	10	10
$15	P	30	40	40	10	30
Total Petroleum. C..31⅛ Opt Vol ...215						
Ap $32½		125	130	120	205	5481
Oc $30		380	430	395	10	10
Transcda Pipe ... C..17¼ Opt Vol 5						
Ag $17		120	135	120	5	97
Westcst Energ ... C..20⅜ Opt Vol 6						
My $20		125	150	125	6	6
TSE 35 Index..... C200.78 Opt Vol ..3187						
Fb $195		$6⅛	$6⅛	$6⅜	25	157
$195	P	10	30	25	90	298
197½		385	425	425	195	228
197½	P	45	65	55	270	527
$200		210	230	210	679	1043
$200	P	110	120	115	638	1043
202½		90	110	95	318	597
202½	P	230	250	220	210	280
$205		30	40	35	78	710
$205	P	410	455	435	101	979
$210		1	15	5	25	1267
$210	P	$8⅛	$9⅛	$9	4	880
Mr $195	P	155	175	185	27	441
$200		490	$5⅜	$5⅛	31	372
$200	P	300	330	325	22	444
$205		235	250	230	54	270
$205	P	$5	$5½	$5⅜	44	334
$210		80	95	80	53	247
$210	P	$8½	$9	$8⅜	13	633
$215		25	45	30	76	293
$215	P	12⅞	13⅜	13⅜	5	166
Ap $195	P	250	275	260	47	236
$200	P	370	410	410	6	99
$205		370	410	395	15	213
$205	P	$5½	$6	$6	53	213
$210		210	230	215	30	265
$210	P	$8¾	$9¼	$9⅜	3	170
Cda 10.25 Feb 04. C.101½ Opt Vol 32						
Ap $100		215	240	235	20	26
$105		30	50	35	12	12
Cda 9.5 Oct 01 .. C..96⅜ Opt Vol 79						
Fb $97½		10	15	10	20	387
102½		1	5	5	6	99
Mr $97½	P	150	170	165	8	579
$100	P	355	380	370	2	180
Ap $97½		85	95	95	15	43
$100		30	40	40	7	125
Jn $97½	P	200	225	200	4	687
Sp $95	P	95	120	105	12	25
$100		125	150	130	5	94
Cda 9 Mar 11 .. C..93¼ Opt Vol ...160						
Fb $94		10	15	15	4	128
Mr $92	P	35	50	45	20	53
$94		50	70	60	4	265
Ap $92		205	230	210	100	100
Sp $94	P	220	235	240	25	75
$96	P	325	345	340	7	89
Total contract volume						13700
Total open interest						438405

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec, entre parenthèses la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1277,38 (1275,46)

Services (XRS): 1251,46 (1246,27)

Manufacturières (XRM): 1312,17 (1314,66)

ÉPILEPSY CANADA
ÉPILEPSIE CANADA

ÉPILEPSIE

Participez avec nous dès maintenant

Communiquez avec votre association locale

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

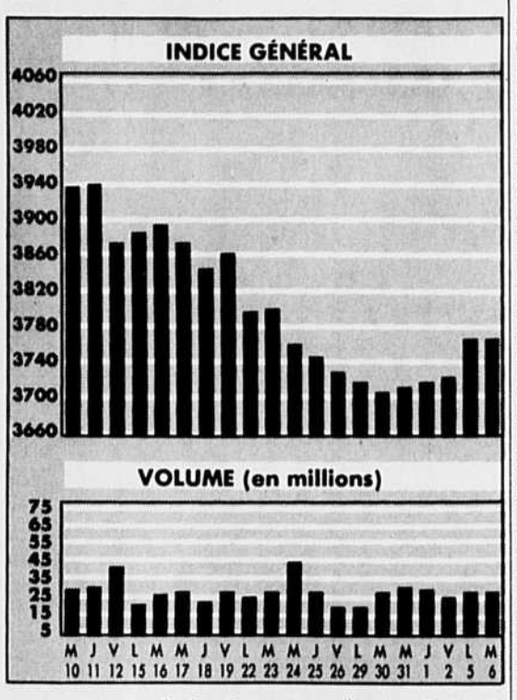

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ADT ads	500	$40	40	40	+ ⅞
AGFM B f	2150	$6½	6⅜	6½	
AMCA Int	1815	400	395	400	+ 5
AMCA 2 p	400	$22¼	22½	22¼	— ⅛
AMCA 3 p	9650	$24¾	24¾	24¾	
Abbey E o	5830	5	5	5	— ½
Abbey W o	4005	165	165	165	+ 4
Aber Res o	1500	103	103	103	+ 3
Abermin o	52950	16	14	15	+ 1
Abti Prce	12408	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
Acadia M o	2193	27	27	27	+ 2
Acklands	100	$9½	9½	9½	— ¾
Adv Grvs o	1000	160	160	160	
Agnico E	100800	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Agnico w	14800	$5⅜	5¼	5⅜	— ¼
Agra B f	800	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Air Canada	172115	$10⅛	9⅞	10	
Akaitco o	2500	34	31	34	
Alt Energy	89573	$18½	18⅜	18½	— ⅛
Al Enr 775	1500	$26⅞	26¾	26⅞	+ ¼
Alta Nat	126	$18½	18½	18½	+ ⅛
Alcan	261794	$24¾	24¼	24⅜	— ½
Alcan F p	1900	$25⅛	25⅛	25⅛	
Algo Gr A f	1500	435	435	435	+ 10
Algo Cent	300	$15	14¾	15	+ ½
Algon Merc	200	$9	9	9	
Allied Lyns	7750	$9⅞	9¾	9¾	
Altex	3800	420	415	420	+ 10
A Barick	738100	$22⅞	21⅞	22⅝	+ ¾
ABarik A	w25900	70	65	70	+ 5
Am Eagle	o83523	80	73	80	+ 7
Am Pacific	7500	$5½	5½	5½	— ½
Amoco Sed	see below				
Anderson	1880	$19¾	19	19⅛	+ ¼
Andrs WA f	1700	$10⅝	10⅜	10⅝	— ⅛
Ang CT 315	147	$34½	34½	34½	
Ang dGld o	4800	29	29	29	
Anthes	6000	62	62	62	
Arbor B f	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Archer C o	26800	$17	15¼	15½	—1½
Args 260 p	z20	$30¼	30¼	30¼	
Argus B pr	200	$28¾	28¾	28¾	
Asmra Mnl	200	295	295	295	
Asbestos	66000	56	5	5	—1¼
Ascot Inv o	5680	8	8	8	
Astral A f	20150	$11½	11½	11½	+ ⅛
Ateba o	4000	7	7	7	
Athabska o	10000	48	45	45	— 2
Atlanta G o	4200	120	120	120	
Atlantis	3100	80	79	80	+ 5
Audrey R	5000	305	305	305	
Aur Res o	108485	$13⅜	13⅛	13¼	+ ⅛
Aurizon o	5318	30	30	30	
Avcorp Ind	3000	60	60	60	+ 4
BAA plc	700	$7¾	7¾	7¾	
BCE Inc	167788	$43½	43⅛	43⅜	+ ⅛
BCED	71392	72	66	66	— 4
BCED 9⅛	100	200	200	200	
BCED 1 p	4400	340	325	325	—10
BCED w	31000	5	4	5	+ 1
BCE Mobl	70250	$27½	26⅛	26¼	
BCED C 1	1500	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
B C Bancor	29301	149	148	149	+ 1
BC Banc A	800	$30½	30½	30½	+ ⅛
BC Banc B	3500	$30¾	30¾	30¾	+ ⅛
BC Gas	54290	$14⅝	14⅜	14⅜	— ¼
BC Rail p	1500	$26¼	26¼	26¼	
BC Sugar A	2494	$17	16¾	16¾	
B Corp p	4600	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
B Corp r	see below				
BGR A	10145	$11¾	11½	11½	— ¼
BMO nt fin	1300	$10	10	10	+ ½
BMO 11 p	1500	$21¾	21¼	21¼	— ¾
BNT Ltd	400	$14⅜	14⅜	14⅜	
BNT Eaty	800	$28⅜	28⅜	28⅜	
BP Canada	470057	$21	20¼	21	+ ⅛
BtBk Nk P	see below				
Bt Bk Nk ii	see below				
BYG o	29000	68	65	66	+ 6
Baca A o	2001	190	190	190	
Bancshr p	1500	22	22	22	+ ¼
Bancshr r	see below				
Banister C	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Bank Mtl	181927	$30⅛	29¾	29⅞	+ ⅛
Bk Mtl 3p	500	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Bk Mtl 4p	900	$24⅞	24¾	24¾	
Bank N S	180756	$15¾	15⅛	15⅛	
Bk NS 1p	3800	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Bk NS 3p	2750	$19	19	19	+ ⅛
Bk NS 4p	8300	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Bankeno o	z33	265	265	265	
Baton	1450	$11¼	10¾	11	+ ⅛
Battle M	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Beautield o	2000	22	22	22	+ 1
Beaver R o	2600	16	16	16	— 2
Belmoral	164100	70	62	65	— 5
Bema Gl o	37715	370	365	370	
Bethlem R	2000	50	50	50	— 4
Biomira o	7200	320	305	310	+ 10
Bionaire I	1200	141	141	141	— 4
Blk Cliff o	10000	22	22	22	+ 2
Bl Hawk o	5000	95	95	95	
Bombdr A	13835	$16	15⅝	16	+ ⅛
Bombdr B f	106205	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅜
Bonanza O	2000	95	95	95	— 5
Bovar Inc	28006	40	38	38	— 1
Bow Valy	72548	$13¼	13	13	
Bow Valy 4	268	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Bow Vly 205	400	$20½	20½	20½	
Bowtex o	45500	260	250	260	+ 10
Bracknel o	4000	150	150	150	+ 5
Bralorne	24500	47	45	47	
Bramalea	1800	$19¾	19½	19¼	— ⅛
Brmlea B p	700	$25	25	25	
Brmi Pfv p	300	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Brandvr o	24000	45	45	45	
Brascad A	200	$38¾	38¾	38¾	+ ¼
Brascad B	500	$38½	38½	38½	
Brascan A	70245	$24⅞	24⅝	24⅝	— ¼
Brkwater o	26900	215	202	202	—13
Bright A	5200	$19	18⅞	19	
BC Phone	12750	$18¼	18	18⅛	
BCPh 5¾ p	z20	64	64	64	
BCPh 6 pr	z25	66	66	66	
BCPh 6.80	270	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
BCP 7.04 p	700	$21	20¾	20¾	
Br Gas ads	850	$45	44¾	44¾	— ¼
Br Steel	400	$25½	25½	25½	— ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	633159	$8½	8¼	8⅜	
CCL B f	41330	$9	8⅞	9	
CFCF f	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅜
CGC Inc	3200	$11¾	11¼	11⅜	
CHC Hlcpt	600	480	480	480	
CM NT Equ	2500	$13¾	13½	13½	+ ¼
CML Ind o	3000	84	84	84	+ 1
CS Res o	3240	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
CT Financl	1766	$22¾	22⅜	22⅝	— ⅛
Cableshr A	17000	150	140	150	+ 10
Cabre	81807	$6⅞	6⅝	6¾	
Caldwell A	1200	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Calgary 1 p	500	$25⅛	25⅛	25⅛	
Cambior	83985	$19¾	19	19	— ⅜
Cambridg	14615	$31¼	31¼	31¼	
Camco Inc	3900	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Camp Soup	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Campeau	57225	280	265	270	—12
Campeau B	8050	475	430	450	—25
Campeau C	2550	350	340	340	—35
Campeau O	8600	350	350	350	
Camreco o	z30	22	22	22	
C Income u	see below				
Can Malt	600	$33½	33½	33½	— ¼
C Nor West	17301	395	380	385	
CNor Wst C	300	$13¾	13¾	13¾	
C Packrs	6800	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
CS Pete f	350	260	250	260	+ 5
C Trust un	see below				
C Trsco C	1000	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
C Tung	430	435	400	400	—35
C Arrow o	9000	31	31	31	— 4
C Expriss f	65800	61	60	60	— 1
C Home o	z50	285	285	285	
Ci Bk Com	358518	$27¾	27⅛	27⅜	
CIBC 3 p	5000	$100½	100½	100½	
CIBC 4 p	100	$94	94	94	— ¼
CIBC 6 p	1100	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Cdn Jorex	580	135	135	135	+ 15
C Marconi	1288	$12⅜	12¼	12¼	
Cdn Nat Res	56700	249	245	248	+ 1
C Nth Star	2630	56	5¾	6	
C Occidental	94201	$19⅞	19	19¾	+ ½
CP Forest	820	$36¾	36	36¾	
CP Ltd	522025	$26¼	25¾	26¼	+ ½
Cdn Tire	800	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
CTire A	58795	$22⅝	22½	22½	— ⅛
CUtil A f	13700	$20¼	19⅞	20	
C Util B	5798	$20⅛	20	20	— ¼
CUtil 2nd	500	$25¼	25¼	25¼	
CUtil Ser M	100	$24⅜	24⅜	24⅜	
Cdn Wn Bk	1900	420	405	420	+ 15
Canamax	41500	320	320	320	+ 5
Canrchon	167	240	240	240	—10
Canbra	625	$6⅜	5⅞	5⅞	—1⅛
CanCapTl	1717	400	400	400	
Candol D o	1430	15	15	15	— 2
Canfor	16820	$27⅜	26⅞	26⅞	— 1
Canfor pr	400	$23⅜	23¼	23⅜	
Canhorn o	2500	55	55	55	— 1
Canron A	1000	$12½	12½	12½	
Canstar S	500	320	320	320	+ 5
Canuc o	601000	18	17	17	— 1
Cara	2000	$16	15⅜	16	+ ¼
Cara A f	16500	$15½	15	15½	+ ½
Carena	6200	$24	24	24	+ ⅛
Cartier o	6000	6	6	6	
Cascades	900	450	445	445	
Celanese	1420	$28	27⅝	28	+ ½
Celanes I p	z20	$29¾	29¾	29¾	
Cntrl Cap	451	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Cnt Cap Al	1300	$9¾	9¾	9¾	
Cnt Cap Ap	2400	$23	22⅞	22⅞	
Cnt Crude o	2700	$6½	6	6	
CFund A f	7345	$7	6⅞	7	— ⅛
Cnt GlTr 2	375	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅜
Cntl G Trc	1300	$10	10	10	— ⅛
Centurion	18800	95	90	95	
Chai na ta	1000	330	330	330	
Chancir E	o10279	34	34	34	— 2
Chancir Gr	660	$7½	7½	7½	
Chncir G	w38000	70	70	70	— 5
Charan	22300	39	31	35	— 4
Chauvco A	o2100	$12¼	12⅛	12¼	
Cheni Gld	o3250	485	475	485	— 5
Cheni Gld	w12000	70	65	68	— 7
Chesbar o	2000	28	28	28	— 2
Chief Int I	1300	$23⅜	23½	23½	— ¼
Chrysler	523	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
CHUM	z5	525	25	25	
CHUM B f	1400	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Cimaron o	200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Cineplex	6500	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Cinram	300	$6	6	6	
Citadel G o	10600	27	26	26	+ 1
Citibk NY C	see below				
Clarpine I	z100	40	40	40	
Clarus f	z50	290	290	290	
Clarus Deb	see below				
Claude R o	z73	305	305	305	
Cliff o	5000	22	22	22	— 3
Co Steel f	33334	$15½	15¼	15¼	— ¼

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

101 Propriétés à vendre

St-Pie-de-Bagot, 1h Mtl, maison spacieuse, aires ouvertes, 2000 pi.ca. sur 3 étages, prix d'architecture 1981, dévelop. rés. dans ancien verger, terrain 32,000 pi.ca. 155 000$ — Tél.: **670-0773** après 17h.

08-02-90

A VAL-DAVID: Domaine privé, 13 acres, architecture moderne exagonale, foyer 32 p. toit cathédrale, meubles luxueux. 190 000 $
437-8498 — 819-322-2725

BORD DE L'EAU
Propriété bord du Richelieu

179,000$ (514)653-0704

BOUL. LASALLE, cottage détaché 35 X 45, '89, 5 chambres, 2 s/bains, armoires laquées blanches, vue sur fleuve, 366-0601.

BROSSARD: Somptueux cottage, 3 chambres, 3 salles de bains complètes, 2 foyers, sous-sol fini, complètement redécoré, 225 000 $, Richard, 442-9270.

CHOIX DE MAISONS NEUVES
préfabriquées, à prix imbattables! Sur votre ou notre terrain, 455-0471, 1-562-9551.

CONSTRUCTION Maisons neuves à partir de 85,000$ avec terrains. Extérieur de l'île de Montréal. Garantie de l'A.P.C.H.Q. Les Habitations Normand Charron: **659-7731.**

COTTAGE dans un complex de rêve, situé sur les berges du lac Brome. Complètement meublé avec foyer. À proximité des pistes de ski. À voir!
Yolande Gravel:
1-243-4214, 1-263-8510, 1-263-6125.
Re/Max Brome Missisquoi Inc. crtr.

EN MONTÉRÉGIE, terrain boisé, 63 500 pi.ca., toit cathédrale, niveaux multiples, foyer, poêle à combustion lente, balayeuse centrale. 1-346-0541.

FERMETTE
Magnifique maison centenaire rénovée avec terrain 200,000 pi.ca. dans l'Estrie. Grange 60 X 20. Idéal pour chevaux, poules, etc... Piscine creusée. Près d'un hôpital, école, épicerie, restaurants, pentes de ski. **Lac Champlain**, Bedford, **55 min.** de Mtl. 175 000 $.
687-3466, après 18h.

ILES-DE-LA-MADELEINE
Style canadien. Terrain boisé 125 X 250. Meublée à neuf, planchers en chêne. Vue sur la mer, 300 pi. de la plage. Endroit tranquille. Bon prix.
585-1343, 1(418)985-2511.

INSPECTION
Avant l'achat, rapport écrit par architecte. 442-9424.

J'OFFRE en assumation hypothèque à particulier, cause départ. Maison à ST-BRUNO, tout confort, 8 pièces, piscine creusée, sous-sol fini bois de pin, 2 foyers, très grand terrain paysager. Occupation immédiate. Comptant 25,000$ **441-2751.**

LA PLAINE Bungalow luxueux, 1989, 3 + 1 c.c., b/tourbillon, armoires mélamine/chêne, planchers chêne. Plusieurs extra. 120 000$ 478-0603.

LAC MEMPHRÉMAGOG
Splendide cottage 1986, site de choix, au secteur « Southière-sur-le-Lac », privé et recherché. 125 pi. face au lac, pleine vue sud dégagée. Plan fonctionnel. 9½ pièces, cheminée médiane, double foyer, commodités multiples, secvices municipalisés. Ass. proprios, plages et parcs, accès tennis. Proximité Mont Orford et Magog. 395,000$ Aucun intermédiaire.
Pour rendez-vous:
1(819)843-3468.

LAURENTIDES
BORD DE L'EAU
Construction neuve, 16 côtés, à proximitié du terrain de golf et pentes de ski. Colette: 1-224-8218.

LONGUEUIL: Triplex, 3 X 5½, chauffage/locataires, terrain 5,000 pi.ca. 150 000 $ **677-6568**

MAISON À VENDRE à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial. 99,000.$ 692-4069.

MAISON canadienne, à 5 milles d'Actonvale, 4 chambres à coucher, piscine, terrain boisé, 125 000 pi.ca., cabane à sucre et acc., remise 20 X 36. Aubaine 105 800 $. 1-819-858-2039.

OUTREMONT Rue Wiseman
Cottage détaché, 4 c.c., s./s. fini, foyer, terrasse, jardin. 277-7359, 1-819-845-2575.

OUTREMONT Rez-de-chaussée de triplex, rénové, revenu sous-sol.
270-7741.

PIEDMONT, luxueux bungalow, foyer, bain tourbillon, 3 c.c., 2 s/bains + point d'eau. Plusieurs extras, 275 000 $. Ou à échanger contre propriété à revenus. 689-0276.

PIEDMONT
Superbe maison canadienne de luxe, 1989, plusieurs options. Quartier de choix. 21,000 pi.ca. de terrain semi-boisé. Près Mont St-Sauveur. Avec revenu de 500.$/mois. 169,000.$ Faut vendre, cause déménagement.
1-227-1069

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES Cottage 1986, détaché, 3 chambres, garage. Occasion unique. 643-4929.

ST-BRUNO: Construction neuve, à aire ouverte, 4,000 pi.ca., 4 chambres, 2 salons, s/familiale, foyer, thermopompe, piscine, tourbillon, four Jenn-Air, lave-vaisselle, aspirateur central.
441-0477

ST-CALIXTE
Grand 5½, grand terrain. À prix réduit.
1-222-3447.

ST-CALIXTE-NORD: Bord de l'eau. 4 pièces, plomberie, électr. refaient à neuf. 62 000 $ **1-222-5616 — 222-1243**

ST-ESPRIT
Maison victorienne, 10 pièces. Impeccable. 839-7364.

ST-LUC maison unifamiliale sur golf, 3 c.c., 2 s/bains, 2 foyers, 20 min. Mtl. Pas d'agent. transfer. 155,000.$
1-348-0536.

ST-SAUVEUR: La Seigneurie: Chalet suisse 1983, 3 c.c., foyer. Prix: 169 000 $ négo. 1-227-5993 (répondeur) ou 1-227-2110

ST-SAUVEUR: Centre du village. Duplex style chalet suisse, très éclairé, 2 logements, revenus (20 000 $ environ). 3 c.c., foyer. 245 000 $ négo. 1-227-5993 (répondeur) ou 1-227-2110

101 Propriétés à vendre

ST-PAUL DE L'ÎLE AUX NOIX
Propriété de prestige pour professionnel, piscine int., «vue superbe» située face au Richelieu. 325 000 $. Tout meublé, **514-291-3626**

STE-AGATHE-DES-MONTS
Maison moderne '89, 4 chambres, foyer, 20 000 pi.ca. Terrain, 219 000 $. 819-326-7928.

STE-DOROTHÉE
Luxueux cottage 1987, sous-sol fini, grand cottage et plusieurs autres extra. Prix demandé: 165,000$
Tél.: 689-7599.

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC, face au lac des Deux-Montagnes, grand 7½ + grande s/bains avec bain tourbillon attenant à la chambre des maîtres, foyer et garage, 130 000 $. 472-8960.

STE-THÉRÈSE en haut. Cottage 1985, terrain 6000 pi.ca., garage. Salon toit cathédrale, salle à manger, cuisine mélamine. **437-7698.**

V.M.R., beau duplex 2 X 5½, planchers bois, s/sol fini, garage, 5 min. train et métro, pas d'agent, 269 000 $.
733-0715

VIMONT, CITÉ DE LA SANTÉ.
Cottage 88, luxueux, 4 chambres, 2 s./bains, texes basses. 667-8109.

VIMONT: Superbe bungalow, brique, moderne, 4 c.c., foyer, pisc. h/terre, immense terrain paysager. 139 000 $, pas d'agent, 669-8311.

105 Propriétés à louer

CHOMEDEY: Bord de l'eau, avec marina. Luxueux townhouse/condo, 2 c.c., garage intérieur. 880 $/mois. Appelez: **688-7956**

LAVAL
12 pièces, 5 ch.c., 2 cuisines, 3 s/bains, libre avant juillet si désiré. Normand Benoit, 665-7608 (rés.), 682-1700 (bur).

UNIFAMILIALE, complètement rénovée, 3 c.c., cour arrière, stationnement, 5 min. métro, 925 $/mois, 256-8729.

113 Propriétés à revenus à vendre

AUBAINE!: Condos neufs, déjà loués, aucun comptant, déductions fiscales 26 000 $. **(514)274-4663 — 274-0651**

MÉTRO JEAN-TALON: 2 X 5½ rénovés, stationnement à l'arrière, 160 000 $. Agents s'abstenir, 495-4348 jour et soir.

PLATEAU MONT-ROYAL 6 logements rénovés en 1987. Revenu: 29 500$ Prix demandé: 289 900$ 662-2136.

ROSEMONT 5 logements: 4 X 3½, 1 X 5½, sous-sol fini, balance de vente disponible. 257-1250.

118 Copropriétés à vendre

IDÉAL pour professionnel(s). Coop, groupe(s), famille(s), couple(s), etc. qui ont de l'imagination. Mieux qu'un condo ou maison à Westmount et V.M.R. Maison splendide! 334-3434.

OUTREMONT ADJ. 5635, Canterbury, haut duplex, 8½, 1½ s/b., 225,000.$ Visite libre Dim. de 1h à 5h. 345-0773.

OUTREMONT: 4½, 5½. À partir de 87 000 $. Boiseries, bâtisse béton, très prestigieux. 1350, Lajoie. Disponibles imm. **457-9666**

121 Condos à louer

ANGUS ROSEMONT
Condos 4½ et 5½, neufs, luxueux, salle de bains avec douche séparée et bain encastré. Possibilité de stationnement ou garage.
Certaines unités face à un parc.
Occupation à partir d'avril 1990.
Quelques unités en septembre 1990
570 $ à 760 $
526-1147

AU CENTRE-VILLE Sur Sherbrooke près St-Denis. Très beau condo entièrement meublé, 5½ + mezzanine, stat. int. Court terme ou année. 2400$ négociable. 629-3600 après 16h.

BROSSARD, 5½, condominium luxueux à louer, piscine intérieure, sauna, garage intérieur, foyer, air climatisé. 850 $/mois, tout compris. 871-1184, 671-9591, 462-0735.

CONDO NEUF: Près Village Olympique. 1,255 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, s/lavage, garage int., piscine int/ext. Poss. semi-meublé. **435-0672**

FABREVILLE
Condo luxueux, piscine, foyer, bain tourbillon, 580 $/mois. Libre. **628-6146**

LUXUEUX 4½: en face du centre Claude Robillard, 2 chambres, cuisinière/frigo, lav/séch., lav/vaisselle, garage int., stores verticaux. Prix réduit, 1 085 $.
388-3927 — 491-1618

VIEUX-MONTRÉAL - 995 pi.ca.: 1 c.c., climat., ascenseur. Libre. $800./mois. Francine, **351-3194**

122 Condos à vendre

5256 HUTCHISON 1,500 pi.ca., très ensoleillé. Idéal pour professionnel. François: 272-7417, 523-1356.

5411-13 DE L'ESPLANADE 1,200 pi.ca. ch. + espaces de stat. Rénovation à neuf. François: 272-7417, 523-1356.

A VENDRE à St-Lambert, près de la 132, condo très luxueux sur 2 étages, très grand 4½, bain tourbillon, 2 stationnements souterrains, près du métro, 466-4261.

AUBAINE!: Condos neufs, déjà loués, aucun comptant, déductions fiscales 26 000 $. **(514)274-4663 — 274-0651**

CAUSE DÉPART: Condo luxueux, 5½, sur une île, à St-Jérôme, le long de la rivière, à 10 min. des pentes de ski. Frais virés Québec.
418-829-3550

ILE DES SOEURS Verrières sur le fleuve, 5 min. du centre-ville, luxueux 4½, solarium, vue panoramique de Mtl, aménagement raffiné. Lise Pellerin, agent, 696-0631, 694-0840, RE/MAX Royal Cadibec Courtier.

ILE-DES-SOEURS, Verrières V, superbe 2 chambres, 2 salles de bains, terrasse donnant sur le fleuve, prix réduit, 215 000 $. Simon Bélanger, 335-0284, Brissaw Courtier, 762-0284.

MAGOG
Très beau bachelor offert tout meublé et équipé, foyer au salon, tennis, piscine, 600 pi. de plage sur le lac Memphrémagog. 10 minutes des centres de ski. 82,000$ Louise Roy:
(819)822-2222, (819)564-0611.
Re/Max Sherbrooke Inc. courtier.

122 Condos à vendre

ILE PATON Grand 4½, « Chantilly », côté sud-ouest. 2e balcon rivière. Sans agent. **686-2776.**

MONT ST-LOUIS
3½ de luxe, neuf, à vendre ou louer, après 4h: 322-4928, 388-5398.

MONT STE-ANNE
Condos à vendre, à partir de 45,000$ avec pool de location. Revenus garantis couvrant les dépenses.
1-800-463-1861.

MONTRÉAL-NORD: 6,900 Gouin. Grand 4½, 2 c.c., 1½ s/bains, balcon 8 X 20,vue splendide, garage int. entrées lav/séch., taxes, frais condo 220 $ environ. Prix demandé: 134 000 $
729-2773

OUTREMONT ADJ Exceptionnel condo rénové, 3 c.c. foyer, stationnement. 169,000$ 495-8917.

OUTREMONT ADJ. Aubaine! Condo ds duplex, 3 c.c., 2 s/bains, sur 2 étages, 145 000 $, 270-2441.

OUTREMONT, condo rénové, type loft, très éclairé, près montagne, stationnement. 270-6848, bur.: 289-5123.

OUTREMONT
LE SANCTUAIRE
Condo, phase VI, 7e étage, 2 chambres, piscine, sauna, 342-6799.

QUÉBEC: Quartier Montcalm. 6½, 1,400 p.c. prox. parcs et des services. 120 000.$ **418-687-1565, après 20h.**

R.D.P. Boul. Perras, coin 50ième, 4½ foyer, garage, libre, cause divorce. 327-2118.

VILLE ST-LAURENT Luxueux condo, 1750 pi.ca., 3 chambres, 2½ s./bains, tourbillon, 2 places garage intérieur, climatisé, électroménagers + extra. Pas d'agents. 260,000$ 745-5081.

124 Maison Mobile

CHOIX DE MAISONS NEUVES. Endroit de rêve! Bord de l'eau, magnifiques arbres centenaires: 562-9551, 455-0471.

125 Chalets à louer

A ST-COME, chalet à louer, 3 c.c., 350 $/semaine. Inf.: 627-7603, ou le 1-883-8184.

CHALET BOIS ROND À ST-DONAT à louer pour saison. 500.$/mois ou à vendre. Pour rendez-vous: Robert Grenier, 277-1742.

LAC DES PLAGES Sur l'eau. Très beau, 3 chambres. Saison estivale.
(416)449-8307.

LAC OUAREAU coquet, 4 c.c., tout équipé, foyer, ski alpin—fond—patin. (exc. 26 fév./4 mars). 738-6824, 819-424-3624.

MONT STE-ANNE
À louer jumelé, neuf, équipé, lav./séc., vur sur le fleuve, 3 min. des pentes, 2 chambres 700 $/sem., 3 chambres 950 $ sem. Suzanne Descarries, 418-651-1300 ou 418-839-3467.

ST-FAUSTIN: 5 pièces, foyer.
Spécial fin de sem./225 $
334-9831

ST-HYPPOLITE Chalet, février & mars, chauffé, 3 chambres, foyer.
555$/mois. 655-7291, 563-3842.

SUISSES 3 c.c., 2 c.c., foyer naturel, tout équipés près Mont-Blanc et Mont Tremblant. 669-8775.

VILLAGE ALPIN
Le Valinovet à Chicoutimi
Ski alpin, ski de fond, moto-neige. Pouvant accueillir de 4 à 16 personnes. Départ et arrivée en ski sur la galerie. **Inf.: Bernard, 1(418)545-1190, fin sem.: 1(418)673-3019.**

129 Chalets à vendre

A ST-CÔME, Joliette, région de Lanaudière, 10 min. pentes, ski, 500 pi. d'un lac, fini hiver, tout meublé, 5 pièces, puits, fosse septique. Rénové 87, terrain, paysager 45 000 $. 1-756-2249, 1-883-2457.

CHALET à vendre, tout meublé, Lac Aylmer, 1-819-877-3304, 1404 Ch. Maheu, Saint-Gérard, Estrie.

SUTTON Chalet de ski, semi-détaché, près des pentes. À vendre ou à changer. **658-7913.**

141 Maisons de campagne à vendre

A 15 MINUTES D'ORFORD, domaine privé Les Villas De l'Anse, sur le bord du lac Memphrémagog (marina, tennis, piscines). Superbe maison moderne, 1 acre de terrain boisé, ruisseau, 189 000 $. (819) 847-2068, (514) 937-8292.

LAC MASSAWIPPI. Cott. anglais sur le lac. 4 c.c., foyer, 180 000 $.
Sem.: 276-1210, w-end: 819-838-5356.

PRÈS BROMONT À 30 minutes du pont Champlain. Centenaire entièrement rénovée avec bâtiments de ferme, sur 55 000 pi.ca. de terrain. Faut voir! 130 000$ (514)372-9382.

145 Terres, fermes à vendre

FERME À VENDRE, située au 2ième Rang de St-Jean-Port-Joli, 94 arpents avec maison, garage, 2 remises, 1 hangar, porcherie, laiterie, remise à bois, rivière près maison, direct du propriétaire, 132 000 $. 1-418-598-3192.

RÉGION entre LACHUTE et MORIN HEIGHTS Pour gens sérieux seulement. Lac à vendre, très belle propriété, environ 2,000 pi.ca. Communiquer avec Marc Rodrigue: 688-4426. Fin de semaine: 1-562-7176.

STE-ANGÈLE DE PRÉMONT
20 arpents, maison, étable, chenil.
Tél.: 526-6256 ou (819)268-5026.

149 Terrains à vendre

A STE-ADÈLE, terrain boisé, près des centres de ski, arpenté, 98 781 pi.ca., 39 500 $, 468-4942.

A STE-MARGUERITE près Estérel, sommet de montagne, 45,546 pi.ca., 12,500.$: 984-0670.

LAC MEMPHRÉMAGOG
Terrain 6 acres, 300 pi. sur le lac, très belle plage.
Terrain 2½ acres, 165 pi. sur l'eau, boisé, 6 km de Magog.
Terrain 60 acres, 300 pi. sur le lac, possibilité pour développement.
Propriété bord du lac avec tous les services.
Prix pour vendre.
Courtier Aff. Imm. André Felton Inc., 819-843-3396.

MORIN HEIGHTS
Terrain 30 000 pi.ca., 12 000 $, termes faciles. 472-8960.

POINTE CALUMET
Terrain 16 000 pi.ca., 12 000 $
472-8960

153 Transactions immobilières diverses

A VENDRE OU ÉCHANGER
Urgent, domaine avec résidence style canadien, récent, 13 pièces, écurie, champs clôturé, autres bâtiments et 100 000 pi.ca. paysager. Près des pentes de ski, à 10 min. de Québec (Lac St-Charles). Échangerais avec des valeurs personnelles, résidentielles, commerciales ou autres, à Québec ou dans d'autres villes, provinces ou pays. 418-681-4540, 418-849-6006.

EN BAS DU PRIX DE L'ÉVALUATION
Exceptionnel! Châteauguay, 2, Anjou. Centre profess. 8 - 9 bur. rénov. 88, terr. 32,000 p.c. Occup. 31/03. 331 000 $ **288-8671 — 692-0895**

160 App. et log. à louer

3½ — 4½
Près Notre-Dame et de la Montagne. 385$, 425$. Stat. à l'arrière, service de conciergerie.
937-7435 — 939-3626

4 PIÈCES, rénové, libre.
Mont-Royal & Fullum, 375 $
384-4387

A SOUS-LOUER, C.D.N., prox. U de M, 4½ chauffé, cuis./frigo compris, très ensoleillé, 520 $, nég., 739-9975.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro Henri-Bourassa. **620-7546**

ANJOU: De La Nantaise. LUXUEUX 6½, 3 s/b, patio, garage, foyer. 880 $ **466-0900 — 271-2230, Vic.**

APP. SHERBROOKE
1½, piscine, sauna, 14e, superbe panorama, 526-6163.

APPARTEMENT À LOUER
Beau 3½, centre-ville, non-meublé.
Bureau: 288-3134
Résidence: 282-6714 ou 466-3471.

BOUL. ST-JOSEPH, luxueux 7½, chauffé, eau chaude, 3e étage, 1100 $, 287-7167.

C.D.N. ET EDOUARD-MONTPETIT
Haut duplex, grand 7½, deux salles d'eau, chauf. inclus. 1er juillet. 1350$/mois. **737-7991.**

DE MAISONNEUVE/Alexandre Desève. 4½ neuf, sur 2 niv., murs brique. 1 mois gratuit. 600.$ bail 2 ans poss. **523-2867**

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

LUXUEUX CONDOMINIUM: Vieux-Mtl, ensoleillé, vue sur le fleuve, 2 chambres, 1½ s./bains, grand salon avec foyer, fenêtres ponoramiques, murs de brique, plafonds très hauts, électroménagers très récents. 1 480 $ par mois.
Dr. Ghosh,
Rés: 282-0408. Bur: 398-6746

MÉTRO MONK, rue Hadley, 3½ neuf, chambre fermée, entrée lav./séc., porte patio & terrasse, 769-3475.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités, 620-7546.

MTL-NORD - 5½: R-d-c., garage, stationnement 3 voitures, porte de garage électr., bain tourbillon, chauffage électr. Idéal pour couple semi-retraité. Occupation à discuter. 675 $/mois. Demi-s/sol 5½, entièrement repeint, bien éclairé. Libre. 430 $/mois. **325-2765**

OUTREMONT Grand 3½ rénové, chauffé, cuisinière et réfrigérateur inclus. 650.$ Libre. 271-9178.

OUTREMONT: Rue Davaar près Lajoie. Entre-sol 5 pièces, 575.$/mois. Références demandées. **271-3158**

OUTREMONT: Beau grand 4½, ensoleillé, équipé, près métro. Poss. bail 5 mois. **733-2075 — 272-0888**

OUTREMONT: Très grand 5½, rénové, équipé, 2 c.c. Libre mars. **Jr: 283-9256. Sr: 274-2116. Ou 495-1982**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus.
654-5621, 654-6463, 353-4192.

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (const. 1981), 5½ frais peint, tranquille, $580./mois.
769-8708

167 À louer hors frontières

LOCATION APRÈS 18 MARS
HOLLYWOOD Estate, Hollywood, Floride. Logement entièrement meublé, avec cable. 1(305)983-1160, 321-9369.

NICE, FRANCE Condo équipé, près plage. Prix raisonnable. Semaine ou mois. **1(514)538-2650.**

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Cabarete, condo supérieur sur la plage, 215 $ p.p./sem. 655-6415.

168 A vendre hors frontières

FLORIDE
Condo neuf, 2 chambres, 2 s./bains, **West Palm Beach.** 1(418)227-4724.

169 Chambres ou pensions à louer

OUTREMONT Libre maintenant. Chambre meublée, 325$/mois tout compris, accès possible cuisine. 3 chats. Rens: **272-2441**

PENSION pour personnes âgées, autonomes ou semi-autonomes, surveillance 24h, vie familiale, nourriture excellente, s/bains privée. Essayez une fin de semaine gratuite! 681-3124.

173 Maisons repos/retraite

MANOIR HAMPTON
2010 HAMPTON AV.
N.D.G., MONTRÉAL
Chambres privées et semi-privées, tapis mur à mur, cuisine excellente, s/manger, salon avec foyer, patio et jardin extérieur. Supervision médicale régulière, contrôle des médicaments, maximum de sécurité, surveillance 24h, activités organisées toutes les semaines, télé en circuit fermé. Prix très raisonnable, ouverture 1er février.
Nick ou Edward, **488-4440**

08-02-90

173 Maisons repos/retraite

AHUNTSIC : VILLA MARIA: Chambre & pension pour personnes âgées autonomes, couple ou pers. seule, service de médecin & aumônier, surveillance 24h. Ambiance familiale. **387-2607**

LONGUEUIL, super spécial pour: âge d'or, adultes. Services complet. Près de routes les commodités. 679-8248.

PERSONNE ÂGÉE AUTONOME
Vrai-ment chez-soi, chambre privée:
335-2073

STE-JULIE
Non-fumeurs seulement.
Quelques places disponibles pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes. Ambiance familiale, pension complète, nourriture-santé, entretien du linge, activités, surveillance 24h. Offre aussi la garde durant vacances ou court séjour.
PRIX EXCEPTIONNEL
Mme. Marie-Marthe Felteau
922-0502

251 Bureaux à louer

1073 PIEDS CARRÉS À LOUER
7$/pi.ca. Dépenses en sus. Prix à discuter. 874-1791.

2 ESPACES DE BUREAUX Dans le Vieux-Mtl près de St-Pierre, avec mur de brique, poss. d'accès à une s./conférence, photocopieuse, télécopieur, etc. Minimum de 500$/mois. Occ. imm. Pour toutes inf., veuillez comm. avec Mme Nicole Gagné: 282-9029, Fax: (514)282-9310.

ÉDIFICE PRESTIGIEUX
Bureaux à louer, 2 min. du Palais de Justice et de la Mairie. Idéal pour architecte, avocat, arpenteur, graphiste, etc... 10.$/pi.ca. 443-4087.

251 Bureaux à louer

209 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH
2,800 pi.ca.
IDÉAL POUR PROFESSIONNELS
(système de ventilation installé + éclairage).
OCCUPATION IMMÉDIATE.
Pour renseignements:
CARDINAL & HARDY, ARCHITECTES
(514)844-1818

A SOUS-LOUER, au mois, 2 bureaux spacieux contigüs, meublés. Édifice moderne à 2 pas des Galeries d'Anjou. Aire de stationnement, service de secrétariat/réceptionniste disponible. Daniel Morissette, 354-2267.

A SOUS-LOUER Sur St-Paul ouest près de St-Pierre. 2,200 pi.ca. aménagés sur 2 étages, comprenant: s./conférence, s./d'attente, cuisinette, 6 bureaux. Pour un montant de 2,200. $/mois, tout inclus. Une période de 20 mois de bail reste à courir. Occupation 1 mois. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec Mme Nicole Gagné: 282-9029, Fax: (514)282-9310.

A ST-LÉONARD: 900 pi.ca., coin édifice vitré, très propre, grand stationnement gratuit, air climatisé, chauffé, électricité. Renée ou Yvan,
324-1300, jour.

BOUCHERVILLE, près route 20 et tunnel L.H. Lafontaine, env. 6700 pi.ca., au 1er et 2eme ét., tapis, air clim., chauff., gicleurs, système d'alarme, élect., taxes et stat. fournis. 521-3438.

BUREAU À LOUER Pour professionnels. Chauffage et électricité compris. Boul. St-Joseph. **525-4569.**

BUREAU À LOUER, commercial.
Coin Bernard et St-Urbain.
277-1241

BUREAU AGRÉABLE, dans local de 3, près Radio-Canada. Équip. partagé (fax, photocopieur, etc.), meublé ou non, 525-4612.

BUREAUX RÉNOVÉS: Pour professionnels. Centre-ville. Possibilité 800 à 2,000 p.c.. Prix très raisonnables.
645-2181 — 953-3703

CENTRE-VILLE, 8$ pi.ca. Bureau rénové, climatisé, 1000 pi.ca., 2 puits lumières, près métro, stat., Jocelyne 932-7100.

LAURIER Près St-Urbain. Bureau environ 1100 pi.ca., entièrement rénové. Libre immédiatement.
692-8862, 670-6065.

LUXUEUX LOCAL de 6,500 pi.ca., divisé pour bureaux et salle de montre, avec réception. Situé sur Rosemont coin Chambord (près du métro Rosemont). Climatisé et plusieurs autres avantages. Veuillez communiquer avec M. Serge Roy:
374-0800.

MÉTRO CRÉMAZIE
Boul. St-Laurent, bureau professionnel, 300 pi. ca., fermé, très bien éclairé, climatisé, possibilité meublé, services inclus, location mensuelle, 387-2271.

MONTRÉAL
6600 ST-URBAIN, ste: 402 7700 pi.ca., climatisé, incluant bureaux. 4,90$/p.c., chauffé. Demander M. Girard:
271-2995.

PLACE VILLE-MARIE
Édifice de la Banque Royale. 727 pi.ca., bureau première qualité, nouvellement décoré. Belle vue. Bail à court ou long terme. Mobilier négociable. 875-8297.

ST-LÉONARD, boul. Robert, près Viau, nord Métropolitain, bureaux 3000 pi.ca., 8 $ pi.ca., stat., 323-0427.

ST-LAMBERT: Étude de notaire partagerais ses locaux, tous les autres services peuvent être inclus, secrétaire, télécopieur, photocopieur, téléphone. 465-0560.

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique. a.c., clé en main. Près stat., métro, 1000 à 2600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3,000 pi.ca. 277-3781, R. Nantel.

QUEEN MARY, commercial, professionnel, 2 espaces, 1200 pi.ca. Accès direct de la rue, 350 pi.ca., les 2 espaces idéal pour professionnel ou boutique. M. Nadler, 842-8861 ou 383-4506.

— ROSEMONT/CHAMBORD —
— LOCAL À LOUER —
Environ 5500 pi.ca., avec entrée principale à l'avant, porte de garage ainsi que 5 espaces à bureaux, entrée élect. 550, excellente condition.
Veuillez comm. avec M. Serge Roy:
374-0800.

263 Espaces commerciaux à vendre

BÂTISSE COMMERCIALE sur grande artère avec show-room. Possibilité de louer la moitié, 560 000 $. 472-8960.

268 Espaces industriels à louer

6155 LAFONTAINE
Près rue Notre-Dame est, près chemin de fer, bâtisse industrielle, env. 10 000 pi.ca., plafond haut, plancher ciment. Loyer: 2000 $/mois net, net. 321-4820.

BOUCHERVILLE, près route 20 et tunnel L.H. Lafontaine. Atelier, 6000 pi.ca. + mezzanine 1000 pi.ca., haut. min. 22 pi. avec pont roulant de 5 tonnes. Portes 16 X 16 et 14 X 14. Entre 800 amp., 600 V. cour env. 11 000 pi.ca., bureau d'atelier env. 1700 pi.ca. entrepot env. 1650 pi.ca. 521-3438.

LAVAL, 4889 Autoroute 440. En construction! Salle de montre et espace industriel de 3000 à 40 000 pi.ca., 25 pi. hauteur, quai de chargement. 663-5260.

LOCAUX entre 1,000 et 4,000 pi.ca. À Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal concepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
4000 + 2000 pi.ca., élect., stationnement, bureau. 648-4616, 662-0248.

269 Propriétés commerciales

AI BÂTISSE à bureaux, 38,160 pi.ca., hyp. 10½ % - 1997.
AUSSI centre commercial 10 X revenus. **Trudeau crtr: 581-0494.**

EDIFICE COMMERCIAL, rue Principale à Lachute, 10 033 pi.ca. de terrain, 562-9234, 562-0132.

275 Locaux à louer

NOUVEAU
Locaux disponibles maintenant dans mall non-couvert, adjacent Greenberg Rue St-Jean-Baptiste Pointe-aux-Trembles
S.P. HOLDINGS
327-1901
Courtiers Protégés

08-02-90

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

poste disponible

(Région Châteauguay/Mercier

Daniel Gauthier est à
la recherche d'un camelot
pour les secteurs de:
CHATEAUGUAY et MERCIER

Revenus intéressants

699-1868

J.N.O.

275 Locaux à louer

LOCAUX À SOUS-LOUER MONTRÉAL-EST
Libre immédiatement
2 500 et 1 200 pi.ca.
Boul. L.H. Lafontaine
Rens.: Gilles Arbour
739-2381

08-02-90

275 Locaux à louer

AHUNTSIC, RUE LAJEUNESSE
200 pi. Métro Crémazie. Locaux commerciaux neufs à louer: 2 X 792 pi.ca., 1 X 1135 pi.ca. Idéal pour professionnels ou boutique. 388-7206.

AHUNTSIC
Local commercial à louer
384-0851, 385-0853

ANJOU Parc Industriel, édifice moderne, facile d'accès, bureaux neufs, climatisés, jusqu'à 6000 pi.ca., aires communes, entrepôts disponibles, grand stationnement, prix très compétitifs, tous services. Pierre Paquette: 355-7893.

ATWATER/St-Patrick, 400 à 1200 pi.ca., quai de déchargement, élévateur, plafond 13 pi., 600 volts, 3 phases, 5.50 $/pi. 989-1956.

PLACE FRONTENAC Bureaux 2,000 à 10,000 p.c. & magasin à louer. Coin métro Frontenac. M. Charestan: 526-8294.

ST-ISIDORE
(3 mi. de la 417)
Près Montréal, Ottawa, Cornwall et Hawkesbury. Local commercial, 1,250 p.c., stat. inclus, non-chauffé, 895-$/mois PLUS POSSIBILITÉ achat immeuble. 95,000$ Local commercial plus 3 appartements. **(613)524-2040.**

ST-LÉONARD
100 à 2300 pi.ca., rez-de-ch., cave 9 pi. fini, libre imm.
322-5185, 322-5286.

283 Commerces à vendre

A TERREBONNE Boul. des Seigneurs. Restaurant 58 places, petite salle à diner. Mme Boily: 964-0291 ou 481-1186.

AMUSEMENTS
Café - Resto - Bar. Tous les permis: Alcool, machines amusements, etc. Bien situé, centre de Montréal. 645-7702.

BISTRO
Une salle à manger d'une capacité de 200 places, terrasse, foyer, TV géante, équipement de disc-jockey. Évaluation totale de l'équipement: 150 000 $. Évaluation du bâtiment: 325 000 $ Très bon roulement. 40 milles de Montréal.
Tel: 492-7887

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS: Unisexe à vendre. Emplacement Primé A, Centre d'achats Promenades Drummondville, 1,200 pi.ca., loyer raisonnable. Prix à discuter.
Rachid, 1-378-6313

CHAUSSURES + ARTICLES DE CUIR
L'ASSOMPTION, commerce dans centre d'achats, loyer modique, bon prix.
589-5497

CLUB VIDÉO
Devenez propriétaire d'un commerce avec les avantages d'une franchise tout en étant indépendant. 629-3246.

COMPAGNIE de location de limousines à vendre. Bon chiffre d'affaires. Appels sérieux: 983-2986.

CORPORATION avec permis de construction résidentielle, commerciale, industrielle aussi automobiles 350 000 $, 386-5583.

DÉPANNEUR AVEC LOGIS Bien situés, près d'une école, 3 campings. Nouveau développement résidentiel. Cause vente: retraite. 827-2232.

FLEURISTE
Abec bâtisse commerciale. Très bonne clientèle. 40 min. de Montréal.
1-562-4325 (jour), 1-562-2214 (soir).

IDÉAL POUR MAISON D'ACCUEIL OU AUBERGE
Manoir en pierre, 20 lits, parc, lac.
Chiffre d'affaires: 160,000.$
Prix demandé: 349,000.$
M. Doucet: (819)242-4515.

MARCHÉ D'ALIMENTATION Richelieu, avec ou sans bâtisse. Région de Lanaudière. 1-886-5282, 1-886-3811.

PLUSIEURS GARAGES à vendre, de 300 000 $ à 1 300 000 $. Très bon potentiel, très bonne clientèle, bien situés. 472-8960.

QUINCAILLERIE Vente au détail, essence et propane, **située à St-Michel-des-Saints (St-Ignace).** Possibili. d'expansion. Biens vendus: bâtisse commerciale & résidence, terrain, ameublement & équipement du commerce, inventaire & fond de commerce.
Yves Rondeau: (514)833-5105.

RESTAURANT-BAR-TERRASSE, chiffre d'affaires 400 000 $ et +. Bail long terme, bon prix, Brossard, 651-3030.

SALON DE COIFFURE: très bon chiffre d'affaires, 2 coiffeuses, avec clientèle, bronzage et esthétique. Prix spectaculaire. **Soir: 643-1639. Jour: 387-5311**

287 Commerces à louer

LONGUEUIL, local 15 X 40, plus sous-sol, libre 1er mars, 674-9068.

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

GARDE-VINS
Réfrigéré, cave à vin (cellier), meuble impeccable en pin noueux, capacité 150 bouteilles. N'a servi que quelques mois. Demande: 4,200$ 745-6252.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

SUPER SPÉCIAL photocopieurs neufs et usagés à partir de 400 $, en parfaite condition. 443-6229 Alain.

SYSTÈME DE TÉLÉPHONE de tous genres, neuf ou usagé, à vendre ou à louer. Fax et photocopieuses. Région de Québec. 745-2092, Phonexpert.

365 Équip. de commerce

ÉQUIPEMENT DE COMMERCE: à vendre. Tel que: 7 machines Superforme.
819-379-9946 — 819-378-5775

371 Ordinateurs

APRÈS avoir lu toutes les annonces pour ordinateurs...
Appelez 632-1888 Frosty's Enr.

INFORMATIQUE ARCHIMÈDE
4327, CHARLEROI
329-0371
Novell, solutions bureautiques, sys-tèmes informatisés, consultations, matériel et service.

375 Instruments de musique

CONSOLE soundcraft 8 entrées, détail 4100 $, vend à 2200 $, Horns JBL 2441 + 2395, 850 $ 488-8239.

391 Antiquités

ACHETONS antiquités de toutes sortes: Vases, bronzes, peintures, etc... Payons comptant. 937-0942.

ACHETONS ANTIQUITÉS
Recherchons secrétaires de toute sortes, argenterie, meubles de style et québécois et succession. Tableaux anciens. Payons très bons prix.
(1)418-832-1930, (1)418-692-4878

ATTENTION
Poteries antiques chinoises. Pour connaisseurs seulement. Prendre rendez-vous, 418-681-7070.

AVIS AUX INTÉRESSÉS. Magnifique mobilier salon antique, 6 mcx à rose et médaillon sculptés. Magnifique mobilier salon antique à figure de reine sculptée et pattes de lion. Les deux entièrement rénovés. À voir, occassion exceptionnelle, 418-642-2477.

SPÉCIALITÉ ANTIQUITÉ, décapage, finition, restauration, meubles, boiseries, réf. disponibles. ENT. GALARNEAU, 491-2889, 491-1890.

395 Oeuvres d'art

IVOIRE
Défense d'éléphant avec 2 supports, 6½ pi., 42 lbs. (514) 669-3243.

OEUVRES D'ARTS Peintures & batiks indonésiens ainsi que photos exclusives à tirage limité. **1786 Amherst. 526-7675.**

SUBERBES MOBILES (Tiges de verre, cristaux, agathe). **Hologrammes** (pendentifs, b. d'oreilles, cadres,...) 20% réd. 273-9405.

397 Animaux

SERVICE D'ACCOUPLEMENT PROFESSIONNEL POUR FEMELLES
Professionnel pour femelles: York shire-Terrier. Bichon-Maltais. Shit-Zue. Lhasa-Apso. Teckel-Dashund (saucisse). Schnauzer miniature. Épagneul. Caniche miniature. Toy. Poméranien. Pékinois. Colley miniature. Basset-Hound. Chow-Chow. Sharpei (chinois) et plusieurs autres...
645-0943

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (es).

510 Cours

AMÉLIORATION DE VOTRE ANGLAIS
Cours privés, Immersion Par prof. diplômé et qualifié. 25 ans d'expérience. 45$/2h. **933-2389**

COURS MICRO-INFORMATIQUE
WORDPERFECT
LOTUS 1-2-3
Institut Altair 987-1516.

ESPAGNOL Cours privés et en groupe, professeur d'expérience, méthode dynamique. 270-4448.

PROFESSEUR D'ANGLAIS PRIVÉ
1 jr/sem., lundi au vend. ou fin de sem. M. Rhéal, de 14h. à 22h. **934-1279**

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AAA AUBAINE Prix compétitifs à comparer! Service 24 heures. Local et longue distance. 329-3064, 328-9375.

DÉMÉNAGEMENT de tous genres et de pianos. À bon prix. Assurance comprise. 597-2419.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

555 Camionnage, transport

J.H. TRANSPORT ENR Déménagement. Bien-Être accepté. Longue distance. Ouvert 24 heures. 525-2148.

559 Entretien, réparations, rénovations

★★★★★★★★★★★★★★★★
C.J.L. RÉNOVATION INC. Contracteur général, finition de sous-sol, salle de bains, créamique, cuisine, tirage de joints, dommages d'incendie, portes, fenêtres, recouvrement de toitures, recouvrement d'extérieur, construction neuve ou usagée. **627-5668, 953-6865.**
★★★★★★★★★★★★★★★★

A BAS PRIX, peinture, gyproc, électricité, travaux divers, estimation gratuite, travail soigné.
523-5015

A BAS PRIX
Travaux de peinture, propre et rapide. Estimation gratuite. M. Choquet,
273-1741

A BAS PRIX
Réparation, rénovation, peinture. Travail soigné. 277-4957.

A BON PRIX, entretien ménager, travaux légers, excellent, service et références: Sylvain, 279-5616.

A BONS PRIX
Fais tous genres de travaux
André, 526-1424

A-1- ARMOIRES DE CUISINE
Du manufacturier. Financement pos-sible, estimé gratuit à domicile.
522-5562.

559 Entretien, réparations, rénovations

AU PLUS BAS PRIX Rénovation de cuisine, salle de bains, gyproc, céramique, sous-sol, portes et fenêtres. L.L. Brisebois: 585-8646, 581-2767.

CLAUDE LEBEL INC. Entrepreneur électricien. Rénovations tous genres. Estimation gratuite. **651-4016**

ENTREPRENEUR
Système intérieur avec licence RECQ division de métal, pose gyproc, plafonds suspendus, joints, commercial, service d'estimateur conseil. Michel Guilbault Enrg. 1-432-7516.

ESTIMATION GRATUITE Maintenance, poseur de gyproc, tireur de joints, peinture et rénovations de tous genres. 474-4234, 670-5624.

GUY LECHASSEUR: mini-machinerie, excave, scie et casse le béton. Bon prix. Après 19h: 389-6023.

RÉNOVATION GÉNÉRALE, menuiserie, (peinture), gyproc, etc...
728-9999

RÉNOVATIONS intérieures et extérieures. Aluminium, balcons, logement remis à neuf. 321-9717, Jacques.

RÉNOVATION armoires cuisine, service de conciergerie, Ent. M.T. Enr., Michel, 678-1883.

RÉNOVATION Spéc.: Menuiserie, peinture, portes & fenêtre aluminium. Garanti. Rénovatek 2001 Inc. 256-9146, 486-6211, 330-5969.

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
contrats, sous-contrats, à l'heure.
Estimation gratuite.
Claude: 442-0766, 671-4471.gi2

RÉPARATION GÉNÉRALE Menuiserie, pose de gyproc, tuile, peinture.
762-1159.

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER
R.C. Enr. Résidentiel et industriel.
663-9031.

561 Décoration intérieure

CONFIEZ LA DECORATION
de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés.
André Jolicoeur Inc.: 939-2503.

SERVICE D'ARCHITECTURE et d'aménagement intérieur, pour const. neuve et rénovation. M. Lespérance: 272-7417, 523-1356.

TAPIS BERDI: Vente et installation de tapis et prelart, vente 3 pour 1, (installation, tapis, sous-tapis), 627-1916.

567 Lavage, nettoyage

ENTRETIEN C.M.L.
Nettoyage de tapis à la vapeur, lavage de murs. Jour et soir. 725-8106.

LAVAGE DE MURS et vitres, depuis 20 ans. 17.$ la pièce. À ce prix là, pourquoi pas? 338-1525.

SERVICE MÉNAGE CDW ENR.
Professionnels, assurance, résidantiel, commercial, 254-1167.

571 Peintres, peinture

PEINTURE ET PLANCHER
Estimation gratuite. 1½: 150.$, 2½: 250.$, 3½: 325.$ **271-4563.**

575 Garderies, gardiennes

ANJOU Garderais chez-moi enfants de tout âge. Pré-école. Références.
493-3789.

GARDERAIS ENFANTS
Chez-moi. Anjou.
493-4502

SERVICE DE GARDE pour enfants de 2 à 5 ans, jours et nuit et pour vacances, semaine et fin de semaine, 843-8910.

578 Santé

DENISE DUFRESNE
PSYCHOLOGUE
Psychothérapie Individuelle
6312 St-Denis. 273-9957

FRÉDÉRIE CASTAN
Psychothérapeute d'écoute analytique
Pour rendez-vous appeler, lundi, mercredi, jeudi, entre 18h et 20h:
au 495-4080

HOMME respectueux, 30 ans d'expérience auprès des malades, offre soins d'hygiène personnalisés, à domicile, pour personnes âgées ou malades (aussi massages à but circulatoire). Pour informations, Maurice:
322-9140.

MASSAGE PROFESSIONNEL, suédois, énergétique, par praticiennes diplômées, au centre Les 5 Éléments, 627-5958.

MASSOTHÉRAPIE - ACUPUNCTURE
ou la combinaison des deux 35 $, 25 $, 30 $. Pierre Bourque, 279-1450.

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

MASSOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ, massage suédois-polarité, drainage lymphatique, réflexo-néo-reichien. Michelle Gagné, 525-1576.

SEXOTHÉRAPEUTE Orientation analytique. Élaine Grégoire, M.A.
251-9765.

THÉRAPIE PRIMALE - GESTALT
Robert Rohrberg, M.A., psychologue.
932-5608.

591 Occasions d'affaires

FINANCEMENT ou LOCATION
% Taux d'intérêts compétitifs %
Ordinateurs
Financement automobile, hypothécaire ou personnel et location de machinerie lourde
À BON PRIX
ALCO
287-1655

08-02-90

591 Occasions d'affaires

ATTENTION! À LOUER ou À VENDRE
Écurie 25 chevaux à St-Gilles de Lotbinière. **1(418)522-0552.**

CIE INTERNATIONALE de nutrition en pleine expension (109,5% en 5 ans), offre 15 postes de superviseurs pour réseau de distribution Canada ou France. Revenus exceptionnels selon envergure du réseau. Appelez entre 9h et 21h au **286-7577.**

COMPTABLE AGRÉÉ spécialiste immobilier, recherche INVESTISSEUR, capital 50 000$ et plus ET ASSOCIÉS, capital 250 000$ chacun.
597-1075 ou 981-7846.

GALERIE D'ART PRESTIGIEUSE, et bien située, recherche investisseur et ou associé possédant capital substanciel. **Écrire au DOSSIER 100,**
Le Devoir, C. P. 6033, Succ. Place d'Armes. Montréal. Qc. H2Y 3S6

IMPRIMERIE, bien équipée, située près du centre-ville, recherche participation financière et/ou gérance. 871-1184, 671-9591, 462-0735.

INVESTISSEUR sérieux demandé pour une cie d'arpentage ou cie de géomatique, informatique, cartographie, télédétection.
514-255-9900

591 Occasions d'affaires

MIAMI, FLORIDE (EUROPE)
ASSOCIÉ(E) pour diriger bureau, doit avoir expérience relations publiques, devra travailler environ 20 heures/semaine avec différents maires de Floride et Consulat canadien. Garantissons ¼ million par année. Capital requis: 300,000$ pour personne choisie. Envoyer C.V. 1(514)327-9943 Fax: 1(514)327-7805.

REVENUS ALLÉCHANTS Si vous êtes motivés, prêts à apprendre. Temps plein ou partiel. Produits révolutionnaires en demande. Pas d'ivestissement. Support technique & formation. Envoyez 2$ de frais à C.P. 185, Cartierville H4K 2J5.

593 Services immobiliers

ADIEUX SOUCIS: Profitez d'un plan d'action-gestion immobilière, adapté aux besoins du proprio.
Gestabloc 374-5028

ANDRÉ THÉORET INC.
Évaluateur, estimateur, examens d'immeuble, vices cachés, radon, test d'Eau, estimé des coûts, rapport écrit et photos. 495-4862 ou 274-9977.

PATIO: Terrasse en bois traité, exclusive, croquis et plan perspective selon vos goûts. M. Cossette, **478-4407**

UNE GESTION PROFESSIONNELLE
De vos placements immobiliers vous assurera un meilleur rendement.
Lise Fradette, Adm. Immobilier.
687-0525

595 Services financiers

AFFAIRES: GESTION DE COMPAGNIE
Finance, Travail, Santé. Huguette Gagnon, astrologue. **Prévisions 1990. 523-6850.**

CONSULTANT EN MARKETING pour ouverture de commerce, expansion, profitabilité, 75 $/heure.
Soir: 656-5237, demandez Robert.

DIFFICULTÉS
AVEC VOS ASSURANCES,
consultez Antoine: **355-8831.**

596 Argent à prêter

FINANCEMENT ÉTRANGER
Financement jusqu'à 100 millions.
1(418)877-2836.

599 Offres de services

PIANISTE organiste, chanteur disponible, idéal pour piano-bar. Cours d'orgue et de chant. 381-3825.

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

08-02-90

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ
EN PORSCHE
TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
383-3400
VENTE RAPIDE

08-02-90

695 Automobiles à vendre

1978 MBW 320I
Peinture originale.
762-1696 après 18h.

89 Jeep CJ7, 5,000km.	14,495.$
87 Subaru, 48,000km.	5,495.$
87 Plymouth Aries	5,995.$
86 Audi GT Sport	12,995.$
86 Chevrolet Cavalier	5,495.$
86 Dodge Charger	4,995.$
85 Pony	1,995.$
84 Lada Signet	995.$
85 Jeep Suzuki	4,295.$
81 Niva 4 X 4	1,995.$

LADA CENTRE-VILLE: 524-3726

BMW 325 E 1985: tout équipée, avec ordinateur, 80,000km. 17 700 $
654-4371

CHRYSLER DAYTONA 89
15,000 km., $15,000$ discutable.
1-562-6481

CHRYSLER NEW YORKER: Landau 88. tout équipée, moins de 11,000 mi. parfaite condition. 20 900 $ **629-4911**

MAZDA, liquidation de pièces sur anciens modèles. Rabais de 15% à 30%. Fort Chambly Auto, 878-0846.

MERCEDES 500 SEL 1984: Couleur charcoal, 175,000km. excellente condition. 40 000 $ **766-6699**

RECHERCHE
Suis à la recherche d'une
LINCOLN CONTINENTAL MARK V 1978...en bon état. Téléphonez entre 9h00 et 17h00 **seulement.**
527-8321

SPRINT 1987
30 000 km, standard, 2 portes, radio AM/FM, 323-4670.

SUZUKI SAmuraï 86, cause départ, 4 X 4, 5 vit., 9,200 km, parfait état. 6,000$ du « fun » toute l'année. 441-2751.

TOYOTA CRESSIDA '89, équipée, toit, int. cuir, balance de garantie 5 ans, 24 000 $, Jab. 326-6881.

VOLKS GOLF 1988, blanche, balance de garantie juillet '90, 9500 $.
jour: 514-378-9971
soir: 514-259-8883

VOLVO, liquidation de pièces sur anciens modèles. Rabais de 15% à 30%. Fort Chamblv Auto. 878-0846.

DÉCÈS

CHABOT, DESNEIGES
À Lachine, le 5 février 1990 à l'âge de 85 ans, est décédée, Madame veuve Raymond Chabot née Desneiges Chénier. Elle laisse dans le deuil son fils Gérard (Nicole Ranger), sa fille Huguette (Raymond Gauron), ses petits-enfants Pierre, Danielle, Claude (Dorinde Coolox), Denis (Manon Vincent) et Mario, leur mère Georgette Massimetti-Chabot, 3 arrière petits-enfants Amélia, Kim et Chloé, ses deux soeurs Gerogette Précourt et Jeannine Dorval ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs. Exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée. 1750, Notre-Dame (angle 18e ave.) Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 février à 14h00 en l'église St-Pierre-aux Liens. Et de là au cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites mercredi de 19h00 à 22h00, jeudi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Tango et cash*** sem. 7 h 15, 9 h 30
ASTRE II: — ***Shocker*** sem. 7 h 15— ***Tremors*** sem. 9 h 30
ASTRE III: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
ASTRE IV: — ***War of the Roses*** sem. 7 h, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — ***Tango et Cash*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI II: — ***Bandini*** 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: — ***Retour vers le futur no 2*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 50
BERRI IV: — ***Valmont*** 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 30
BERRI V: — ***Cinéma paradiso*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30, mer. 1 h 30, 4 h, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Tremors*** sem. 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — ***Back to the Future no 2*** sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 40
BROSSARD II: — ***Romero*** sem. 7 h 05, 9 h 20
BROSSARD III: — ***Tango et cash*** sem. 7 h 10, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Shocker*** sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: — ***War of the Roses*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h 05, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: — ***Romero*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Tremors*** sem. 9 h.— ***Australia*** sem. 7 h.
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Tango et cash*** sem. 7 h 05, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Born on the 4th of July*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — ***Bandini*** angl. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — ***Romero*** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Le Party*** 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — ***De quoi je me mêle*** lun. au jeu. 8 h.
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Family Business*** lun. au jeu. 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284)— ***Erik the Viking*** 3 h 30, 7 h 30— ***Tapeheads*** 5 h 30, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — ***Ennemies a Love Story*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — ***Back to the Future no 2*** sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — ***Tremors*** sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — ***War of The Roses*** sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — ***Ski Patrol*** sem. 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)—

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA V - 2: — ***Music Box*** 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Australia*** 1 h 15, 3 h 45, 7 h 05, 9 h 25
CINÉPLEX II: — ***La vie et rien d'autre*** 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
CINÉPLEX III: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — ***Valmont*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***Révolution française les années lumière*** 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30

CINÉPLEX VI: — ***Henri V*** 3 h, 9 h.— ***Il Maestro*** 1 h, 7 h.
CINÉPLEX VII: — ***Shocker*** 1 h 10, 4 h, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — ***Cruising Bar*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — ***Révolution française les années terribles*** 1 h 30, 5 h 30, 8 h 45

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Romero*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un monde sans pitié*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Australia*** 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Noce blanche*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Les 8e rendez-vous du cinéma québécois*** 19 h. (1er au 10 fév.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***The Battle of Britain Divide and Conquer*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 05

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Cruising Bar*** sem. 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN II: — ***Sexe, mensonges et vidéo*** sem. 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 10 h.
CINÉMA DÉCARIE 2: — ***Heart Condition*** sem. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — ***Stella*** 6 h 50, 9 h 30
DORVAL II: — ***Tango and Cash*** 7 h 15, 9 h 30
DORVAL III: — ***Internal Affairs*** 6 h 45, 9 h 15
DORVAL IV: — ***Steel Magnolias*** 6 h 45, 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470)— ***Stella*** 7 h 20, 9 h 30
DU PARC 2: — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 10, 9 h 20
DU PARC 3: — ***Tango and Cash*** 7 h, 9 h 10

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***L'ours*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15— ***De quoi je me mêle*** 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Glory*** 9 h.— ***The Little Mermaid*** sem. 7 h 10
FAIRVIEW II: — ***Flashback*** 7 h, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Ennemies a Love Story*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***War of the Roses*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Tremors*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Always*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Patrouille en folie*** 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***Le Party*** 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***Les nuits de Harlem*** 7 h, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Grand Canyon et Benthos*** (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30— ***Grand Canyon and The Deepest Garden*** mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Glory*** 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — ***Patrouille en folie*** 7 h, 9 h 10
LAVAL II: — ***La petite sirène*** sem. 6 h.— ***Tango and Cash*** 7 h 30, 9 h 40
LAVAL III:— ***Bye Bye chaperon rouge*** 12 h 30, 2 h 50— — ***Les nuits de Harlem*** 7 h 20, 9 h 40
LAVAL IV:— ***De quoi je me mêle*** 7 h, 9 h 10
LAVAL V:— ***Le Party*** 7 h 10, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 15
LAVAL 2000 2:— ***Cruising Bar*** sem. 7 h 25, 9 h 45

LOEW'S I:(861-7437) — ***Stella*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LOEW'S II:— ***Family Business*** 1 h 45, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 10
LOEW'S III:— ***Driving Miss Daisy*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
LOEW'S IV:— ***Look Who's Talking*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
LOEW'S V:— ***Steel Magnolias*** 1 h 30, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Chine, ma douleur*** 19 h— ***Andrei Roublev*** 21 h — salle 2: ***La symphonie pathétique*** 19 h 15— ***Le dernier tango à Paris*** 21 h 30— Salle 3: ***Eckankar***

PALACE 1: — ***Flashback*** 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 25
PALACE II:— ***Internal Affairs*** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h.
PALACE III:— ***Little Mermaid*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h.— ***We're no Angels*** 9 h 20
PALACE IV:— ***Music Box*** 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10
PALACE V:— ***Roger and Me*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
PALACE VI:— ***Tango and Cash*** 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35

PARADIS I: (354-3110)— ***Tango et cash*** sem. 7 h 15, 9 h 40
PARADIS II:— ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 15.
PARADIS III:— ***Cruising Bar*** sem. 7 h, 9 h

PARISIEN I: (866-3856)— ***Bye Bye chaperon rouge*** 12 h 40, 2 h 55— ***Savannah*** 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN II:— ***La petite sirène*** 1 h, 3 h, 5 h.— ***Family Business*** 7 h, 9 h 30
PARISIEN III:— ***Monsieur Hire*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 35
PARISIEN IV:— ***Pluie noire*** 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10
PARISIEN V:— ***La publicité 89*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN VI:— ***Le party*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
PARISIEN VII:— ***Music Box*** 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Heart Condition*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Ski Patrol*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Back to the Future 2*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Cruising Bar*** sem. 7 h 15, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***The Big Picture*** 7 h 15— ***The Little Devil*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Patrouille en folie*** 7 h, 9 h

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Patrouille en folie*** 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES II:— ***Le party*** 7 h, 9 h 15
VERSAILLES III:— ***Bye Bye chaperon rouge*** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45— ***Les nuits de Harlem*** 6 h 45, 9 h 15
VERSAILLES IV:— ***Internal Affairs*** 6 h 30, 9 h
VERSAILLES V:— ***De quoi je me mêle*** 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES VI:— ***La petite sirène*** 7 h 30— ***Tango and Cash*** 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Jean-Claude Chale et Dan Martel, du 8 au 11 fév.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Jazz du mar. au jeu. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— John McGale, les 7-8 fév. à 22h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h.— Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard et Rémi Bolduc

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h.30 à 19h.30— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Michelle Sweeney en spectacle, jusqu'au 3 mars, mar. mer. 20h. à 01h., jeu. ven. 21h. à 02h., sam. 22h. à 03h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Souper en musique avec pianiste à compter de 18h.— Le 7 fév. Ateliers de la chanson et auditions publiques à 21h.30

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (845-1575)— Tous les mercredis, Place Aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis, à 21h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Daniel Weaver en spectacle, le 7 fév. à 21h.30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Le chemin de la Mecque » de Athol Fugard, m. en s. Claude Poissant, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Dick Tracey's Jazz Interpretation, les 9-10 fév. à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION DE LONGUEUIL: Pavillon Le Caron, 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616)— Le Carré Théâtre présente « Contes de la zone crépusculaire » texte et m. en s. Guy Beausoleil, du 16 janv. au 10 fév., mar. au sam. à 20h.

CEGEP MAISONNEUVE: Auditorium, 2700 Bourbonnière, Montréal— Danse: O Vertigo: Chagall et Don Quichotte, le 7 fév. à 20h.

CEGEP DE ROSEMONT: Auditorium, 6400 16e ave, Montréal— Cinéma: Montréal à travers trois décennies de cinéma québécois, « Patricia et Jean-Baptiste » de Jean-Pierre Lefebvre, 1966, le 7 fév. à 20h.

CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL: Tritorium, 255 est rue Ontario, Montréal (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent Japon des neiges, avec Yves Mahuzier, du 5 au 9 fév., lun. au mer. 20h., jeu. 19h., ven. 19h. et 21h.30

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-2301)— « YaYa » Théâtre Jeunesse présente « Once There Was A Husid » m. en s. Dora Wasserman, du 5 au 11 fév.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 boul. Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-7682)— Ciné-campus: Alter Ego, le 7 fév. 19h. et 21h.15

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Radio-Concert: Claude Corbeil, basse, Jacqueline Lespérance, soprano, Hélène Trépanier, pianiste, oeuvres de Debussy, Donizetti, Dvorak, Fauré, Handel, Mendelssohn, Obradors et Rossini, le 7 fév. à 20h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal— Les Productions Nuits d'Afrique présentent: Contact, Zouk, Compa, reggae, le 7 fév. à 22h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— La Tournée Juste Pour Rire, les 7-8-9 fév. à 20h.30, le 10 fév. à 19h. et 22h.30

ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: Angle Rachel et Papineau, Montréal— Concert de Raymond Perrin, organiste, oeuvres de Mendelssohn, Rheinberger, Hindemith et Reger, le 7 fév. à 20h.30

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX: 345 Strahmore, Verdun— L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal présente La Bohème de Puccini, le 7 fév. à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « L'apocalypse de Jean » jusqu'au 10 février, mar. au sam. à 20h.30

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— « Dossier Rigoletto » production Archipel, imaginé et m. en s. Alexandre Hausvater, du 9 fév. au 4 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Diner-théâtre Le Stage: « On Broadway » comédie musicale avec Penny Cohen et Robert Burns, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Blue Rocket Special, le 7 fév. à 22h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal— Variétés: Dans le cadre des Mercredis Juste pour Rire: Anthony Kavanagh, François Massicotte et Lise Dion, le 7 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— Musique traditionnelle, La Turlutaine, dir. Théo Bujeau, le 7 fév. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal— Ciné-Mercier: Le jazz est un vaste complot de Martin Duckworth, le 7 fév. à 19h.30— Liberty Street Blues, d'André Gladu, le 7 fév. à 21h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Yolande et Eugène Husaruk, soprano et violoniste, au piano, Janine Lachance, le 7 fév. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal— Danse-musique: Événement multidisciplinaire, chorégraphies de Jo Leslie, Martha Carter, Rafik Sabbagh, le 7 fév. à 21h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre de la Vieille 17 présente « Petite histoire de poux » texte et m. en s. Robert Bellefeuille, du 24 janv. au 11 fév., les sam. et dim. à 15h.

MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 rue Clark, Montréal (288-7211)— Le Théâtre Le Carrousel présente « Une lune entre deux maisons » de Suzanne Lebeau, m. en s. Gervais Gaudreault, du 7 au 25 fév.

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411)— La Barrique: Piereth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h.— Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Visite commentée de l'exposition Le goût de l'art: les collectionneurs montréalais 1880-1920, le 7 fév. à 11h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Le ciel ce soir, tous les lundis à 20h.30— « Les colères du soleil » du 13 janv. au 29 avril, français: lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais: lun. 19h.30, mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30—

« Clair de terre » concert électroacoustique, carte blanche à Jean-François Denis, le 7 fév. à 20h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 rue Papineau, Montréal (523-2246)— « Le baiser de la femme araignée » production du Théâtre de la Manufacture, du 14 fév. au 17 mars, mar. au ven. 20h.30, sam. 16h. et 20h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jazz à 22h.

SALLE MORRICE: 3485 McTavish, Montréal (398-6795)— Le programme d'art dramatique du département d'anglais de l'université McGill présente « The Rivals » de Richard Brinsley Sheridan, m. en s. Patrick Neilson, du 6 au 17 fév., mar. au sam.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— OSM Concert Gala, Gregory Nowak, chef, Janina Fialkowska, piano, James Thompson, trompette, oeuvres de Hétu, Shumann, Rimsky-Korsakov, le 7 fév. à 20h.— L'Opéra de Montréal présente « L'enlèvement au sérail » de Mozart, chef d'orchestre: Joseph Rescigno, m. en s. Bernard Uzan, les 8-10-14-17 fév. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Combos de jazz, Fred Henke, dir., le 7 fév. à 20h.

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal— Lana Betts, flûte, et Ian Warman, basson, oeuvres de Bach, Mozart, Vivaldi et Doppler, le 7 fév. à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687 (fermé du 15 janv. au 16 fév.)

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « La compagnie des animaux » de René Gingras, m. en s. Yves Desgagnés, du 27 fév. au 24 mars, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— Le Théâtre Ubu présente « Oulipo Show » m. en s. Denis Marleau, du 23 janv. au 10 fév. à 20h.30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Ha ha » de Réjean Ducharme, m. en s. Lorraine Pintal, du 23 janv. au 17 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Un simple soldat » de Marcel Dubé, m. en s. René Richard Cyr, du 11 janv. au 10 fév., les ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Je veux voir Moussov » de Valentin Kataïev, m. en s. Jean Besré, du 6 janv. au 10 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Un oiseau vivant dans la gueule » de Jeanne-Mance Delisle, m. en s. Brigitte Haentjens, du 15 janv. au 10 fév., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Valentine » de Willy Russell, traduction et adaptation de Antonine Maillet, m. en s. Jean Besré, du 17 janv. au 18 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Faculté de musique, 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Jan Jarczyk Jazz Ensemble, oeuvres de Bill Coon, Billy Strayhorn, Ken Pullig et George Gershwin, voix de Suzanne Doucet, le 7 fév. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455)— « La visite des sauvages » de Anne Legault, m. en s. Gilles Provost, du 17 janv. au 24 fév., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 7 FÉVRIER

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- Symphonie no. 6 D. 589 (Schubert)
- Quatuor opus 12 en mi bémol (Mendelssohn)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Les Saisons op. 67 (Glazunov)
- Concerto pour basson en si bémol K. 191 (Mozart)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

UBU PRÉSENTE
De Queneau à l'Ouvroir de Littérature Potentielle
OULIPO SHOW

PIERRE CHAGNON BERNARD MENEY DANIELE PANNETON CARL BECHARD

MISE EN SCENE: DENIS MARLEAU
★ PRIX SPECIAL DE L'ASSOCIATION QUEBECOISE DES CRITIQUES DE THEATRE 1988 ★

DE RETOUR D'EUROPE

QUINZE REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
4 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
du 23 janvier au 10 février à 20:30

élysée
35, RUE MILTON 849-4056 MÉTRO ST-LAURENT
BILLETS EN VENTE AU THÉATRE ET A TOUS LES COMPTOIRS TICKETHON COMMANDES TÉL. AVEC CARTE DE CRÉDIT (frais de service) 288-2525

LE DEVOIR

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 D'une série à l'autre La révolution romantique (10 de 13)
14.30 Le temps de vivre
16.00 En transit
16.01 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Le petit vampire
16.55 En transit
17.00 Une paire d'as
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Coronation Street
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Cinéma d'après-midi « La grande vie » amér. 75 avec Alan Meyerson, Don Adams et tom Bosley
15.00 Kate et Allie
15.30 Campus
16.00 Double défi
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.20 Bonne journée
15.30 L'Info-5
16.00 Jazz-in concert
16.30 Parcours
17.30 La cuisine des mousquetaires
18.00 Papier glacé

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Santé et sécurité au travail
13.00 Quebec School Telecasts
14.00 L'enfant et l'ère informatique
14.30 Le marché aux images
15.00 Début de soirée
16.00 Quebec Inc.
16.30 Rémi
17.00 Robin et Stella
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Caravane vers le soleil » amér. 59 avec Susan Hayward, Jeff Chandler et Jacques Bergerac
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		CTYVON	Comment ça va ?	Le Grand Remous	Jeux de société	L'or et le papier		Nouvelles Le Point/Météo/Sport		23h20/Cinéma : *El Norte* —É.-U. 1983 Avec Zaide Sylvia et David Villalpando		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Family Feud	Grand Slam		Jake and the Fatman		Wiseguy		News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Cheers	Unsolved Mysteries		Night Court	Dear John	Quantum Leap		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Raccoons	The Beachcombers	The Nature of Things		Thirtysomething		The National 22h 20 / The Journal		News	Newhart	Movie: *Air Force*
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	L'heure juste	Hockey / *Sabres vs Le Canadien*					22h15 : L'après-match		Nouvelles météo/sport	23h45/Ciné-nuit: *Les jours et les nuits de China Blue* —Am.84	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment tonight	Park Avenue Metro	Unsolved Mysteries		Night Court	Dear John	E.N.G.		News		The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Papier glacé	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	C'est à voir		Les francofolies ...	Téléobjectif		Montagne	Équilibre	23h45/Journal télévisé de A2	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Début de soirée		La trentaine		Nord-sud	Visa santé		Cinéma : *Frances* —É.-U. 1982 Avec Jessica Lange et Kim Stanley				
20 Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'infoplus	Vidéoplus		Musique vidéo		Rock en bulle: The Cult	Musique vidéo		Transit : Chanson pour ma bien nommée			
22 WVNY (ABC) Burlington	News		Wheel of Fortune	A Current Affair	Growing Pains	Head of the Class	Doogie Howser, ...	Anything But Love	China Beach		News	Nightline	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Join in !	Dear Aunt Agnes	Hands over Time	TVO's Musicworks		Human Edge		Vital Signs		Hands over Time	Question Period-Provincial	
25 Much Music	19 h / Fax			Muchwest	Sneak Previews		Spécial : Aids 101		Spotlight Prince (part 2)	Test Pattern			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	This Old House	National Geographic		Movie : *The Wizard of Loneliness* —Am. 88 Avec Lukas Haas et Lea Thompson				Movie : *Murder by Death* —Am. 76 Avec Peter Falk et David Niven		
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	Rêve d'un jour		Signé Andrée Boucher	Vie de star	Cinéma : *Le complexe du kangourou* —Fr. 1986 Avec Roland Giraud et Clémentine Célarié				Sports plus	Sport en ligne	Cinéma
57 (PBS)	Scholars for Dollars	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour		National Geographic		Championship Ballroom Dancing 1990			A Day with Dan Rather	The Best of your Show ...	The MacNeil-Lehrer Newshour	

Un concerto comme une prière !

The English String Orchestra

Direction : Yehudi Menuhin. Une présentation de l'Orchestre de chambre McGill : Bach, *Concerto* BWV.1043, avec Yehudi Menuhin et Michael Bochmann (violon); Holst, *St.Paul's Suite*, op.29 n° 2; Rossini, *Sonate* pour cordes n° 1 ; Richard Strauss, *Sextuor à cordes*, introduction à l'opéra « Capriccio »; Britten, *Variations sur un thème de Frank Bridge* op.10. Salle Wilfrid-Pelletier, 5 février.

Carol Bergeron

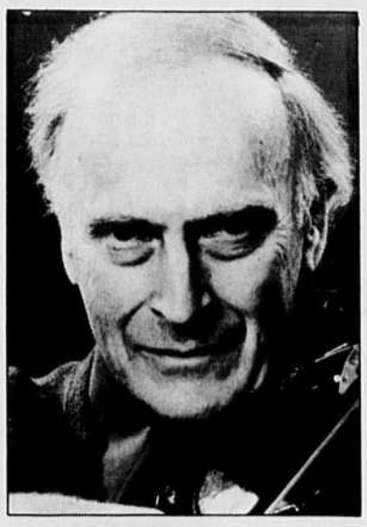

Yehudi Menuhin

PLACÉ sous la direction de Yehudi Menuhin, l'English String Orchestra (ESO) était de passage à Montréal dans le cadre de sa première tournée nord-américaine. Fondé en 1980, cet ensemble regroupe 23 pupitres de cordes. Même si ses disques édités chez Nimbus nous ont déjà permis d'apprécier la qualité de ses interprétations, il est ici beaucoup moins connu que l'English Chamber Orchestra qui existe depuis 1949 et avec lequel il ne faut pas le confondre.

Son association avec Menuhin n'est pas accidentelle puisque, au-delà d'un certain nombre de concerts, le légendaire violoniste américain lui consacre un mois de travail par année. C'est ainsi que la riche expérience d'un aîné encore très actif (Menuhin est âgé de 73 ans) se transmet à des générations de jeunes interprètes.

Perdu au milieu de l'immense plateau de Wilfrid-Pelletier, l'ESO jouait dans une trop vaste salle. Ce n'est donc pas dans ce lieu qu'il aurait eu avantage à se produire. À la rangée « V » du parterre, il fallait souvent tendre l'oreille pour l'entendre. De plus, rivalisant avec les musiciens anglais, une petite fanfare de tousseurs indélicats a pu faire craindre, dès la première pièce, que l'harmonie du concert allait être victime de la conspiration des quintes . . . !

Dans la confusion qui accompagnait le *Concerto* pour deux violons de Bach, j'ai même entendu une personne demander à son voisin qui, de l'aîné ou du plus jeune des deux solistes, était Yehudi Menuhin.

Ô combien j'aurais aimé pouvoir écouter cette oeuvre dans le silence puisque Menuhin lui apporte une ferveur qui tient de la prière et qui semble vouloir situer le concert qui va suivre au niveau d'une noble et profonde communication. Une communication toute imprégnée du respect que l'interprète doit avoir autant à l'égard de la musique qu'à celui du public auquel il s'adresse.

Après ce Bach, le célèbre violoniste se métamorphosa en chef d'orchestre pour nous faire apprécier les qualités de l'ESO dans un répertoire qui exigeait autant d'habileté que de musicalité. La première *Sonate* de Gioacchino Rossini permit d'admirer à quel point était aisée la virtuosité de ces instrumentistes anglais. Les *Variations* de Benjamin Britten donnèrent, par contre, une juste appréciation de leur sensibilité et de la richesse de la palette de couleurs qu'ils ont donnée à leur formation.

Gustav Holst, l'auteur de la grande et populaire fresque symphonique *The Planets*, était l'autre compositeur anglais inscrit au programme. Écrite pour l'ensemble à cordes du collège de jeunes filles dont le titre emprunte le nom, la suite *St. Paul's* déborde d'une saveur folklorique qui la rend immédiatement accessible.

Par opposition, le *Sextuor* de Richard Strauss semblera plus austère. Ce qui porte à croire que l'ESO a peut-être surestimé les capacités de l'auditoire en lui demandant un surplus d'attention. Magnifique, cette page s'adresse, comme un vin millésimé, à des connaisseurs.

Les services de médiation familiale tardent trop

Rollande Parent
de la Presse Canadienne

TROIS CORPORATIONS professionnelles ont mis leur rivalité en veilleuse, hier, pour demander au gouvernement du Québec de passer à l'action en matière de médiation familiale.

Le Barreau du Québec et les corporations professionnelles des psychologues et des travailleurs sociaux du Québec souhaitent que cessent au plus tôt les tergiversations entre le ministère de la Justice et celui de la Santé et des Services sociaux lesquelles, estiment-ils, retardent depuis trop longtemps le développement de services de médiation familiale.

Selon le porte-parole des psychologues, Mario Poirier, il y a un problème d'accessibilité aux services de médiation familiale du fait que les deux ministères réclament la paternité du dossier et que les fonds susceptibles d'y être consacrés demeurent gelés.

Depuis le début des années 80, les services publics de médiation sont confinés à Montréal et à Québec.

À Montréal, ils sont localisés au Palais de justice et administrés par le Centre des services sociaux du Montréal Métropolitain. L'an dernier, 600 couples y ont obtenu de l'aide.

À Québec, les services de médiation offerts sont limités à la question de la garde des enfants.

En conférence de presse, hier, les représentants des trois corporations professionnelles ont fait valoir qu'il y a d'immenses avantages économiques et sociaux à ce que des couples en instance de divorce négocient face-à-face la meilleure entente possible pour eux et leurs enfants.

Ils estiment à 15 000 le nombre de couples qui divorcent annuellement au Québec.

L'Afficheur de Bell mettrait la confidentialité en péril

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

DES GROUPES de consommateurs et de défense des droits craignent que certains services que Bell Canada se propose d'implanter portent atteinte à la vie privée des abonnés.

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ), la Ligue des droits et libertés et l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Centre de Montréal s'en prennent particulièrement au service Afficheur, qui permettrait à certains clients de Bell Canada de connaître le numéro de la personne qui les appelle, avant même d'avoir à décrocher.

L'idée de base, selon Bell Canada, est de décourager les appels obscènes et importuns.

Les trois groupes, eux, y voient une atteinte à la vie privée pour plusieurs catégories d'abonnés. Ils en ont fait part au CRTC dans un mémoire remis récemment. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes doit faire connaître sa décision d'ici les prochaines semaines.

Les groupes de consommation craignent que les numéros confidentiels ne soient plus vraiment confidentiels, puisqu'ils pourront être affichés sur l'appareil d'un abonné à l'Afficheur sans que la personne le sache, et ce, même si elle paie un supplément chaque mois à Bell Canada pour que son numéro reste confidentiel.

M. Jacques St-Amant, auteur du mémoire, cite les cas de médecins, de travailleurs sociaux, de psychologues, qui téléphonent à des patients depuis leur domicile et qui ainsi, involontairement, transmettront peut-être leur numéro de téléphone personnel. Il cite un autre cas problématique : une femme qui téléphone depuis un centre d'hébergement pour femmes violentées fera connaître le numéro confidentiel du refuge.

Un autre service, le Mémorisateur, permet de recomposer automatiquement le dernier numéro appelé ou reçu. Cela pourrait poser des problèmes lorsqu'on ne veut pas que toute la famille soit au courant des appels qu'on fait. Les groupes citent des cas : consultations personnelles chez un thérapeute, un avocat, femme qui téléphone à un refuge pour femmes violentées, etc.

Plusieurs compagnies, départements des ventes et de sollicitation téléphonique sont par contre intéressés au service Afficheur. Avec l'aide d'un ordinateur, les numéros de téléphone pourront même constituer une banque de sollicitation.

« Sous prétexte de lutter contre les appels obscènes, on sème les numéros de téléphone à tout vent », s'objecte M. St-Amant.

Il rejette d'ailleurs l'argumentation de Bell voulant que l'Afficheur serve à contrer les appels obscènes. Bell offre déjà le Dépisteur, qui sert précisément ce but, sans atteinte à la vie privée. Après un appel obscène, lorsque les deux personnes ont raccroché, il suffit à l'abonné importuné — et abonné au Dépisteur — de téléphoner à Bell Canada pour lui demander d'identifier l'autre numéro. C'est Bell, et non l'abonné importuné, qui aura accès au numéro de téléphone de l'importun.

Les groupes de consommation protestent également contre la grille tarifaire proposée par Bell pour ces futurs services. Ils veulent que ces services soient facturés selon l'utilisation par l'abonné, et non par tarif mensuel fixe.

La FNACQ, la Ligue des droits et l'ACEF demandent à tout le moins que si le Dépisteur est offert, un système de blocage gratuit permette à tout abonné d'empêcher que son numéro de téléphone soit divulgué. Ce système « chien de garde », selon M. St-Amant, est déjà accessible par la technologie de Bell Canada et est offert dans certains États américains qui fournissent aussi le système Afficheur.

Selon les trois groupes, Bell Canada vise des revenus de plus de 1 milliard $ et des revenus nets de 381,9 millions $ de 1990 à 1999.

Le projet de loi sur l'avortement, une invitation au mensonge, selon les médecins

OTTAWA (PC) — Le projet de loi C-43 sur l'avortement est une invitation au mensonge et à la supercherie, estime l'Association médicale canadienne.

En voulant recriminaliser l'avortement, soutient l'AMC, le gouvernement « nie la pertinence des priorités et des aspirations des femmes » et les oblige à « mentir, feindre, simuler ou encore agir de connivence » avec leur médecin pour satisfaire aux dispositions du Code criminel.

L'AMC, qui représente 40 000 médecins canadiens, est opposée « totalement et sans réserve » au projet C-43 dont elle ne voit nullement la nécessité. Le projet de législation met en péril, à son avis, la relation patient-médecin en minant la confiance qui doit nécessairement exister entre l'un et l'autre.

Des représentants de l'association, qui témoignaient hier devant le Comité parlementaire qui étudie le projet de loi, ont également prévenu qu'une « proportion significative » de médecins risquait de renoncer à pratiquer des avortements si le projet C-43 entrait en vigueur.

C'est qu'en criminalisant l'avortement, le projet de loi suspend au-dessus de la tête des médecins une « épée de Damoclès » sous la forme de menaces de poursuites pénales, d'actions au civil et de harcèlement juridique.

Une situation qui suscitera une « réticence considérable chez les médecins qui souhaiteraient procéder à des avortements », a affirmé le président de l'AMC, le Dr Marcien Fournier. « Il s'en faudrait de peu pour qu'un grand nombre de médecins cessent complètement de procéder à des avortements ».

En tout état de cause, l'exercice de la médecine sera beaucoup plus défensif, pense l'association qui s'attend que de plus en plus de médecins exigeront des consultations psychiatriques avant d'accepter de pratiquer un avortement.

SPORTS

Zane Smith pour un an à Montréal

(PC) — Les Expos et le lanceur Zane Smith en sont venus à une entente, hier. Le gaucher a évité l'arbitrage prévu pour aujourd'hui en acceptant un contrat d'un an.

Smith, 29 ans, a conservé un dossier de 1-13 et une moyenne de points mérités de 3,49 la saison dernière. Il a entrepris la saison avec les Braves d'Atlanta avant de passer aux Expos, en juillet, en retour des lanceurs Sergio Valdez et Nate Minchey, ainsi que du voltigeur Kevin Dean.

Utilisé en relève, sa moyenne de points mérités s'est élevée à 1,50 en 13 présences avec les Expos. Il a affiché un dossier de 0-1 et protégé deux victoires.

Corson manquera à l'appel à Buffalo

François Lemenu
de la Presse Canadienne

BUFFALO — Le Canadien livrera ce soir un important match face aux Sabres de Buffalo privé des services de Bobby Smith et de Shayne Corson. Celui-ci souffre d'une légère séparation de l'épaule droite, une blessure qu'il a subie lors du match de dimanche contre Hartford. Quant à Smith, il devait être opéré hier d'une fracture à la mâchoire.

« J'ai été frappé par derrière tôt dans le match. C'est douloureux et je préfère rater une rencontre plutôt que de risquer d'aggraver la blessure », a déclaré Corson qui n'a fait que quelques tours de patinoire hier matin avant de regagner l'infirmerie. Après la rencontre de dimanche, il croyait à une simple contusion mais un examen plus approfondi a révélé la nature de la blessure.

Corson a subi une blessure identique le 29 octobre dernier contre Edmonton. Il avait alors raté le match suivant face aux Islanders de New York. Cette fois, il croit être en mesure de jouer samedi quand les Nordiques seront les visiteurs au Forum.

Cette blessure survient à un mauvais moment pour le patineur de Barrie qui occupe le deuxième rang des pointeurs de l'équipe derrière Stéphane Richer. Il offre présentement de l'excellent hockey et il n'est pas étranger aux succès que connaît Richer. Il n'a besoin que de deux points pour égaler son meilleur total (50) en carrière.

En l'absence de Corson et Smith, Pat Burns a dû jongler avec ses trios hier. Ainsi tout indique que Brent Gilchrist jouera au centre de Brian Skrudland à gauche et de Stéphane Richer à droite.

Ryan Walter, qui effectuera un retour après avoir raté quatre matchs, évoluera quant à lui au centre de Mats Naslund et de Claude Lemieux.

Pat Burns espérait bien compter sur une formation complète au moment où l'équipe tente une remontée vers le sommet. Il n'a pu compter sur tous ses hommes que deux fois cette saison.

Domination de Pirmin Zurbriggen

Le Suisse remporte aisément le super-géant de Courmayeur

COURMAYEUR, Italie (AFP et PC) — Le Suisse Pirmin Zurbriggen a outrageusement dominé le super-géant de Courmayeur, disputé hier sur une neige dure et sur une piste ensoleillée de bout en bout.

Leader du classement général de la coupe du monde, il a par ailleurs subtilisé la première place du classement du super-géant au Suédois Lars Eriksson, alors qu'il ne reste plus qu'une épreuve à disputer dans cette discipline.

Nombreux se réjouiront de le voir prendre sa retraite sportive à la fin du mois de mars à l'issue de la tournée du cirque blanc en Europe du nord. Tous reconnaissaient que Zurbriggen était intouchable.

L'Italien Peter Runggaldier a pour sa part pris la troisième place, à 1,09, sur une piste très rapide et pas assez sinueuse.

Zurbriggen aurait pu être menacé par son compatriote Karl Alpiger, auteur d'un très bon temps intermédiaire, si celui-ci, gêné par deux hommes occupés à refaire la piste, n'avait chuté près de l'arrivée.

Le Suisse évoquait sa bonne forme actuelle, mais aussi l'apport du Derbyflex sous ses chaussures qu'il utilisait pour la première fois en super-G pour motiver sa performance. Fabriquée en Suisse, cette plaque de plastic et de métal permet de diminuer les vibrations et de mieux négocier les courbes.

Cette innovation technique n'a toutefois pas fondamentalement changé la face des choses, si l'on considère qu'à l'exception de l'Autrichien Rudolf Nierlich, les 25 premiers l'avaient adoptée à Courmayeur.

À l'image de ses adversaires, Zurbriggen disputera son championnat national avant de se rendre au début du mois de mars en Suède pour y prendre part au troisième et dernier tiers d'une coupe du monde qui lui semble, une nouvelle fois, promise.

JO de 96 : Athènes fait bonne impression

ATHÈNES (AFP) — Le dossier de candidature d'Athènes pour les Jeux olympiques de 1996, qui a été déposé le 31 janvier à Lausanne auprès du Comité international olympique (CIO), a fait « très bonne impression », a déclaré hier le ministre grec de la Culture, responsable des Sports, M. Sotiris Kouvélas.

Le dossier est « complet et répond à toutes les questions posés par le CIO », a ajouté le ministre. M. Kouvélas a réaffirmé que les Grecs, qui avaient organisé les premiers jeux modernes en 1896, désiraient les olympiades de 1996 pour « la renaissance de l'esprit olympique ».

Le dossier qui comprend 1100 pages comporte six tomes et six cassettes vidéo mis au point par une équipe dirigée par l'architecte George Candylis.

EN BREF...

LNF: les Cards optent pour Joe Bugel . . .

PHOENIX (AP) — Après trois mois, les Cardinals de Phoenix ont finalement choisi leur entraîneur-chef en optant pour Joe Bugel, un adjoint avec les Redskins de Washington. Bugel devient le 30e instructeur-chef des Cardinals en 70 ans. Il est le sixième de la concession depuis 1979. Bugel, 49 ans, a agi comme instructeur-adjoint avec les Redskins au cours des neuf dernières saisons et il est instructeur dans la LNF depuis 15 ans.

. . . et les Jets embauchent Bruce Coslet

HEMPSTEAD, NY (AP) — Bruce Coslet, le coordonnateur offensif des Bengals de Cincinnati, est devenu hier l'instructeur-chef des Jets de New York, mettant fin à une recherche qui a duré trois semaines pour trouver un successeur à Joe Walton. Walton, qui était l'instructeur-chef des Jets depuis sept ans, a été congédié le 26 décembre, quelques temps après la nomination de Dick Steinberg au poste de directeur général.

LNH: offre de 50 millions $ pour les Jets

WINNIPEG (PC) — Un groupe de financiers de la Californie a offert d'acheter les Jets de Winnipeg pour environ 50 millions $, a indiqué le président de l'équipe de la Ligue nationale de hockey. Barry Shenkarow a révélé que le groupe a pignon sur rue à Anaheim, en Californie. Précisant que les Jets ne sont pas à vendre pour le moment, il a prévenu que la situation pourrait changer si la ville de Winnipeg ne se hâte pas pour construire un nouvel arena. Les Jets ont perdu 100 000 $ l'an dernier et on s'attend à ce qu'ils ne fassent aucun profit cette année. Shenkarow veut un nouvel arena avec des loges privées et des sièges de luxe pour accroître les revenus. Cependant, la ville de Winnipeg détient 35 % des actions des Jets et peut opposer son veto à la vente de l'équipe.

Toujours Patrese aux essais privés d'Estoril

ESTORIL, Portugal (AFP) — L'Italien Riccardo Patrese (Williams-Renault) a réalisé le meilleur temps de la deuxième journée des essais privés organisés hier sur le circuit d'Estoril près de Lisbonne. Patrese, comme la veille, s'est montré le plus rapide en utilisant de nouveaux mélanges de gomme sur les pneus de qualifications du manufacturier américain Goodyear. Nouvelles gommes que Nigel Mansell (Ferrari) a lui aussi testées au volant de la Ferrari 641. Alain Prost, pour sa part, toujours sur la Ferrari 640, a poursuivi ses essais de fiabilité, obtenant le deuxième temps en pneus de course.

M. Lemieux devra être opéré au dos

PITTSBURGH (AP) — Le centre Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, dit qu'il devra probablement subir une opération au dos à la fin de la saison à cause de ses malaises chroniques dans la région lombaire.

Lemieux devait essayer un support orthopédique, lundi, mais il s'est assis dans les estrades en raison de raideurs au dos.

« Nous ne savons pas vraiment s'il s'agit d'une blessure qui menace sa carrière, a dit Paul Martha, le conseiller général des Penguins et président de Civic Arena Corp. Chaque fois qu'un joueur est blessé ou incommodé par quelque chose, c'est inquiétant. »

Il n'y a eu aucun diagnostic ferme dans le cas de Lemieux. Une opération pourrait être pratiquée pour limer une partie du disque entre les quatrième et cinquième vertèbres lombaires, au-dessus du coccyx.

Lemieux semblait moins inquiet quant aux conséquences à long terme. Il savait seulement que son dos était trop endolori pour lui permettre de patiner, lundi.

« Pour le moment, j'essaie de faire de mon mieux. Je veux voir si je peux patiner avec un support orthopédique. »

Le soigneur des Penguins, Skip Thayer, a confirmé que Lemieux est incommodé par des malaises au dos. S'il doit subir une opération, il sera en convalescence durant six semaines.

Par ailleurs, Lemieux a confirmé hier qu'il ne voudrait jamais être échangé. « Je veux demeurer ici », dit le joueur de centre des Penguins quand on lui demande de penser à l'impensable — un échange comme celui de Wayne Gretzky.

« Je suis ici depuis six ans et j'ai des racines. »

HOCKEY

Ligue nationale

Lundi
Aucun match
Hier
Boston à Detroit
Québec à Wash'ton
Islanders à Pittsburgh
Edmonton au New Jersey
Toronto à St. Louis
Los Angeles à Calgary

Les meneurs

Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Lemieux, Pit	40	70	110
Gretzky, LA	29	76	105
Messier, Edm	31	60	91
Yzerman, Det	40	44	84
Nicholls, Ran	31	52	83
Hull, St.L	49	31	80
Lafon'ne, Isl	44	31	75
Kurri, Edm	28	44	72
Turgeon, Buf	25	47	72
Robitaille, LA	36	35	71
Francis, Har	20	49	69
Tocchet, Phi	28	40	68
Oates, St.L	13	55	68
Neely, Bos	38	29	67
Bellows, Min	35	30	65
Leeman, Tor	34	31	65
Coffey, Pit	19	46	65
Nieuw'dyk, Cal	29	35	64
Sakic, Qué	**27**	**37**	**64**
Richer, Mtl	**32**	**31**	**63**
Savard, Chi	21	42	63
MacInnis, Cal	20	43	63
Bourque, Bos	14	49	63

Winnipeg à Vancouver
Ce soir
Montréal à Buffalo
Edmonton à Rangers
St. Louis à Toronto
Hartford au Minnesota

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	55	32	18	5	196	155	69
BUFFALO	55	30	19	6	188	167	66
MONTRÉAL	**56**	**29**	**21**	**6**	**182**	**161**	**64**
HARTFORD	54	24	24	6	183	182	54
QUÉBEC	**53**	**9**	**38**	**6**	**167**	**259**	**24**

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	55	26	24	5	199	193	57
NY RANGERS	54	22	22	10	172	179	54
NEW JERSEY	53	24	24	5	203	208	53
PHILADELPHIE	55	22	26	7	199	190	51
PITTSBURGH	53	23	26	4	216	238	50
WASHINGTON	55	23	28	4	196	201	50

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	53	29	20	4	217	198	62
TORONTO	54	28	24	2	242	237	58
ST. LOUIS	53	24	21	8	185	174	56
MIMNESOTA	56	24	29	3	190	209	51
DETROIT	53	19	28	6	193	213	44

Section Connie Smythe

CALGARY	55	26	16	13	227	182	65
EDMONTON	55	27	18	10	220	189	64
WINNIPEG	54	25	22	7	200	201	57
LOS ANGELES	53	23	24	6	232	220	52
VANCOUVER	56	15	32	9	162	213	39

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mercredi 7 février 1990

Hamelin, Lalonde, Poulin, Bouchard, Claing, Garneau . . .

Les finalistes des prix du Gouverneur général

Guy Ferland

ÉDITH BUTLER a dévoilé hier, à la maison Alcan, le nom des finalistes des prix du Gouverneur général pour 1989 dans chacune des sept catégories francophones. Une cérémonie semblable se déroulait à Toronto pour les finalistes anglophones.

Les prix du Gouverneur général, administrés par le Conseil des arts du Canada, sont les plus prestigieux au pays et sont accompagnés d'une bourse de 10 000 $ pour chaque lauréat. De plus, on remet au gagnant un exemplaire de son livre primé relié par Pierre Ouvrard, maître relieur de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Dans la section romans et nouvelles, Louis Hamelin pour *La Rage* (éditions Québec/Amérique), Robert Lalonde pour *Le Diable en personne* (éditions du Seuil) et Jacques Poulin pour *Le Vieux Chagrin* (éditions Leméac/Actes sud) se disputeront le prix attribué l'année dernière à Jacques Folch-Ribas pour *Le Silence ou le parfait bonheur* (chez Robert Laffont).

PHOTO JACQUES GRENIER

André Vanasse, de Québec/ Amérique.

En poésie, Pierre Desruisseaux pour *Monème* (éditions de l'Hexagone), Christiane Frenette pour *Cérémonie mémoire* (Écrits des Forges) et Élise Turcotte pour *La Terre est ici* (VLB éditeur) sont en lice pour le prix décerné l'année dernière à Marcel Labine pour *Papiers d'épidémie* (aux Herbes rouges).

En ce qui a trait aux textes dramatiques, c'est Michel-Marc Bouchard pour *Les Muses orphelines* (Leméac), Robert Claing pour *La Femme d'intérieur* (VLB) et Michel Garneau pour *Mademoiselle Rouge* (VLB) qui croiseront le fer afin de succéder à Jean-Marc Dalpé, lauréat de 1988 pour *Le Chien* (éditions Prise de parole).

Dans la catégorie études et essais, prix remporté en 1988 par Patricia Smart pour *Écrire dans la maison du père* (Québec/Amérique), Jean Éthier-Blais pour *Fragments d'une enfance* (Leméac), Pierre Morency pour *L'Oeil américain* (éditions du Boréal) et Lise Noël pour *L'Intolérance : une problématique générale (Boréal) sont dans la course.*

En ce qui concerne le texte de littérature de jeunesse, Jacques Lazure pour Le Domaine des sans yeux (Québec/Amérique), Charles Montpetit pour *Le Temps mort* (éditions Paulines) et Joceline Sanschagrin pour *La Fille aux cheveux rouges* (éditions de la Courte Échelle) tenteront de se mériter le prix attribué l'année dernière à Michèle Marineau pour *Cassiopé ou l'été polonais* (Québec/Amérique).

Pour les meilleures illustrations en littérature jeunesse, Frédéric Back pour *L'Homme qui plantait des arbres* (Entreprises Radio-Canada/éditions Lacombe), Philippe Béha pour *Mais que font les fées avec toutes ces dents ?* (éditions du Raton-Laveur) et Stéphane Poulin pour *Benjamin et la saga des oreillers* (Annick Press) sont en nomination. Le prix 1988 avait été remis à Philippe Béha pour *Les Jeux des picmots* (Graficor).

Enfin, dans la section des traductions de l'anglais au français, Jean-Antonin Billard pour *Les Âges de l'amour* (Guernica), Ronald Guévremont pour *Comme un vent chaud de Chine* (éditions Nu-Âge) et Christine Klein-Lataud pour *Un oiseau dans la maison* (éditions du Roseau) se disputeront le prix accordé l'an dernier à Didier Holtwarth pour *Nucléus* (Agence d'Arc).

Les prix seront remis à Toronto le jeudi 8 mars par le nouveau gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, au cours d'une cérémonie au *Winter Garden Theatre*. Par la même occasion, on connaîtra le nom des membres des différents jurys.

Évidemment, ces mises en nomination mettent en lumière quelques grands oubliés. On pense notamment à Marie-Claire Blais, Michel Tremblay, Yves Beauchemin et Guy Corneau, entre autres.

André Vanasse, de Québec/Amérique, a tenu toutefois à souligner que les prix du Gouverneur général, qui ont un caractère national, ne devraient pas être attribués à des auteurs qui font éditer leurs oeuvres en France.

« Tout comme un auteur québécois qui fait éditer ses livres ici ne peut absolument pas gagner le Goncourt. Et on ne verrait pas un prix Gémeaux accordé à une émission américaine, ni un prix de cinéma québécois couronner un *major* américain. »

À ces propos acerbes, qui traduisent l'agacement de certains éditeurs québécois devant l'avantage des éditeurs français qui peuvent jouer sur les deux tableaux, Naïm Kattan, chef du service des lettres et de l'édition au Conseil des arts du Canada, répond que les prix sont accordés aux auteurs canadiens strictement, sans égard pour la maison d'édition.

« Les différents jurys jugent seulement de la qualité des textes et de leur pertinence dans leurs domaines respectifs, prétend-il. Il n'y a aucune considération d'ordre éditorial ou autres. Imaginez que si on prenait en compte l'endroit où le livre est édité, Anne Hébert, Jacques Godbout, Robert Lalonde et d'autres grands écrivains canadiens ne pourraient jamais recevoir le prix. »

Rappelons que les prix du Gouverneur général ont été décernés plus d'une fois à certains auteurs canadiens parmi lesquels on trouve : Pierre Berton (1956, 1958 et 1971), Marie-Claire Blais (1968 et 1979), Jacques Brault (1970 et 1984), Nicole Brossard (1974 et 1984), Réjean Ducharme (1966, 1973 et 1982), Anne Hébert (1960 et 1975), Alice Munro (1968, 1978 et 1986), Fernand Ouellette (1970, 1985 et 1987) et Gabrielle Roy (1947, 1957 et 1977).

Les paris sont maintenant ouverts pour les prix du Gouverneur général de 1989.

L'Orchestre mondial des Jeunesses musicales parmi nous cet été

PHOTO JACQUES CORRIVEAU

L'OMJM revient au Québec où il a été fondé il y a vingt ans. En 1985, il était ici pour ses 15 ans, comme en fait foi cette photo prise à Orford au moment où le chef Michel Tabachnik dirigeait les musiciens.

Marie Laurier

ILS SERONT 110 jeunes musiciens venant d'une quarantaine de pays à se réunir au Québec cet été pour participer pendant un mois à une session de formation et à une tournée de concerts à Montréal et à Joliette.

Une dizaine d'instrumentistes canadiens ayant déjà subi les épreuves requises pourraient être choisis pour faire partie de l'Orchestre mondial des jeunesses musicales (OMJM) fondé en 1970 à Orford par Gilles Lefebvre, celui-là même qui lançait les JMC (Jeunesse musicales du Canada) en 1950.

Ces artistes de la génération montante, dont les noms seront connus ces prochains jours, vivront l'expérience unique de travailler avec le maestro Vernon Handley pour ensuite se produire sur scène à Joliette dans le cadre du Festival international de Lanaudière le 27 juillet et le 3 août et, à Montréal, à l'aréna Maurice-Richard le 1er août.

« Je ne saurais trop insister sur l'extrême importance de cet événement culturel qui s'inscrit dans la foulée de la fondation du mouvement des JM en Belgique en 1940 en pleine guerre, en contrepartie aux Jeunesses hitlériennes, disait hier le chanteur Joseph Rouleau. Le Canada allait créer sa propre filiale en 1950 et, 20 ans plus tard, lancer cette idée de former un orchestre qui réunirait des jeunes de tous les pays membres des JM. »

Selon M. Rouleau, président des Jeunesses musicales du Canada, notre pays a toujours fait excellente figure dans l'orchestre, les musiciens choisis ayant à peu près tous été assignés aux premières chaises de leur section. Il rappelle l'exemple récent de la violoniste Isabelle Lessard qui, après sa performance avec l'OMJM en 1989, a joint l'Orchestre symphonique de Montréal. Et elle n'est pas la seule dans ce cas, nous précise Michelise Tessier, directrice artistique des JMC, puisque, sur les 120 musiciens canadiens ayant été sélectionnés par l'OMJM, plusieurs font déjà carrière dans des ensembles prestigieux comme les orchestres symphoniques de Montréal, de Québec, de Toronto ainsi que l'Orchestre métropolitain.

Mais, pour faire voyager et loger toute cette belle jeunesse venant de tous les horizons et qui viendra passer un mois parmi nous — encore seront-ils accueillis dans des familles de la région de Lanaudière — il faut de l'argent et l'on compte recueillir 175 000 $ auprès des gens d'affaires d'ici deux mois. Pierre Fortier, président de la Société financière des caisses Desjardins, présidera cette campagne de financement. En conférence de presse hier, il se disait confiant d'atteindre cet objectif, les gens d'affaires étant déjà convaincus de l'importance du développement économique et social de notre milieu, l'aspect culturel étant un autre volet non négligeable dans la vie d'une civilisation. Aussi a-t-il tenu à préciser que cette levée de fonds n'aurait lieu que pour 1990, la venue de l'OMJM étant une activité ponctuelle s'inscrivant dans un laps de temps limité.

Selon les prévisions, ce projet de séjour pour la formation des 110 jeunes artistes et des trois concerts qu'ils donneront coûtera globalement 475 000 $. On nous assure que le reste du financement sera assumé, d'une part, par la vente des billets (115 000 $) et les subventions promises par les différents paliers de gouvernement et d'autres organismes, dont le mouvement Desjardins (pour 30 000 $) qui était l'hôte, hier, des organisateurs de cet événement culturel.

Plusieurs chefs prestigieux de renommée internationale, notamment Zubin Mehta, Leonard Bernstein, Serge Baudo, Charles Dutoit, qui a dirigé la session de l'OMJM l'été dernier en Amérique latine, ont dirigé l'ensemble et fait bénéficier les jeunes de leur expérience dans différents pays depuis 20 ans.

Le nom de Vernon Handley, spécialiste de la musique anglaise et chef invité du Royal Liverpool Philharmonic et du Royal Philharmonic de Londres, vient s'ajouter à ce palmarès. Le pianiste Marc-André Hamelin sera le soliste de deux des trois concerts et deux oeuvres des compositeurs québécois Anne Lauber et Michel Longtin sont au programme.

Joseph Rouleau, président des JMC.

CINÉMA/chronique

Bande-annonce québécoise à Cannes

France Lafuste

C'EST à la compagnie québécoise Animathon International, dont on pourra voir les meilleurs dessins animés réalisés par des étudiants de cégeps et d'universités, aux deux derniers jours des Rendez-Vous du cinéma québécois, que revient la réalisation d'une bande-annonce pour la 29e Semaine internationale de la critique au Festival de Cannes 1990.

Une bande-annonce à laquelle tout un chacun peut s'associer. Encore faut-il écrire, avant le 5 mars, un scénario de 15 secondes et l'illustrer de 15 dessins sur une feuille de *storyboard* fournie par la maison. Tout cela sur une musique composée par Oswaldo Montes.

Le directeur d'Animathon, Richard Clark, se dit heureux de l'initiative du Conseil du syndicat français de la critique de cinéma. Cette bande-annonce, tournée en 35 mm, sera présentée avant chacune des 50 projections et montrée un peu plus tard dans des salles parisiennes. Une belle occasion de faire valoir les talents et l'imagination de créateurs québécois dans cette section parallèle du festival que Georges Sadoul fondait en 1962 pour faire connaître de nouveaux cinéastes. Cette célèbre Semaine a, d'ailleurs, permis à

Richard Clark d'Animathon, en caricature.

Bertoluci, Solanas, Arrabal, Skolimovski et, plus près de nous, Gilles Groulx, Michel Brault et Denys Arcand de faire leur marque.

Quant au court métrage, c'est en 1988 que la Semaine lui donnait droit de cité.

Encore et toujours des prix

C'EST au film *Le Jouet*, du Bulgare Aiman Ahmed, et à *Alaska*, du Hollandais Mike Van Diem, qu'est revenu le prix de la meilleure fiction au Festival des grandes écoles de cinéma du monde. Le prix du public a été décerné au film *L'Artiste*, du Suédois Jonas Grimas. Autres prix : celui du meilleur documentaire attribué au film polonais *L'Aube*, de Maria Warsinski ; du meilleur film d'animation à *Malayerba Nunca Muerde*, du Mexicain Luis Carlos Carrera, et de la meilleure vidéo à *Hugo de Himmerland*, du Danois Niels Arden. Enfin, c'est au film *Ex cathedra*, d'Anne-Josée Boudreault, de l'université Concordia, qu'a été décerné le prix de la meilleure production québécoise.

Nouveau président de la FPDEFQ

JEAN COLBERT, d'Aska Film International, est le nouveau président de la Fédération professionnelle des distributeurs et exportateurs de films du Québec, fédération née en 1988 d'une scission à l'Association des distributeurs du Québec. La raison du désaccord ? Une question de partage des fonds de distribution de Téléfilm-Canada. Question cruciale, dit M. Colbert, responsable des difficultés de fonctionnement de certaines maisons québécoises de distribution.

« Ce fonds de distribution a été créé par le ministère des Communications il y a deux ans pour que les distributeurs éligibles puissent acheter des films canadiens et étrangers. Le problème, c'est la façon dont les critères ont été établis. Au détriment de certains distributeurs qui n'ont pas acheté des films canadiens depuis cinq ans. » Résultat : la compétition est plus malsaine que jamais et il n'est pas loin le jour où certains distributeurs mettront la clé sous la porte, par manque de fonds. »

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Trinidad.** Le carnaval y est né, comme le calypso et les *steel drums*. *TVO's Musicworks* s'intéresse à la musique de l'île de la Trinité. TVOntario, 20 h.

★ **Beau port de mer.** Saint-Malo, septembre 1989 : Robert Charlebois, Joe Bocan, Alain Lamontagne et d'autres participent au festival de la chanson québécoise. *Téléobjectif*, TV5, 21 h 30.

★ ***José, can you see*** . . . Deux jeunes gens quittent le Guatemala pour tenter fortune aux États-Unis : *El Norte* (1983), de G. Nava, avec Zaide Silvia, David Villalpando et Luop Ontiveros. Radio-Canada, 23 h 20.

— M.M.